

B I O F A

—

L'atelier naturel
des peintures

Dossier technique



SOMMAIRE

PROPRIÉTÉS DES PEINTURES BIOFA	p. 3
LES PEINTURES	p. 4
TABLEAU DES APPLICATIONS SUR SUPPORTS INTÉRIEURS	p. 6
TABLEAU DES APPLICATIONS SUR SUPPORTS EXTÉRIEURS	p. 10
FICHES DES PICTOGRAMMES	p. 13
PROBLÈMES / REMÈDES	p. 15
LEXIQUE	p. 18
FICHES TECHNIQUES	

Contacts Biofa

info@biofa.fr
03.88.59.22.95
www.biofa.fr
philippe.mantovani@europlabo.com
06.07.51.83.87

Europ Labo
3 rue Gutenberg
67610 LA WANTZENAU
Produits fabriqués en Allemagne/UE

PROPRIÉTÉS DES PEINTURES BIOFA

Chez BIOFA, nous sélectionnons nos peintures, nos huiles, nos vernis, nos lasures et nos produits d'entretien avec la vigilance et le suivi de leur fabrication effectuée par des industriels respectant les normes environnementales les plus exigeantes (rejet dans l'air, rejet dans l'eau, énergie utilisée, recyclage etc.). Une peinture ne doit pas perturber l'équilibre écologique, lors de sa fabrication, à l'utilisation et au moment de son recyclage.

Notre premier souci, lorsque nous sélectionnons un produit et avant de vous le proposer, est qu'il doit répondre à notre exigence du respect envers l'homme et la nature dans son environnement.

Faire le choix d'un produit naturel de notre gamme vous permet de participer à un monde durable à aider à limiter l'impact des produits sur la terre, à améliorer la santé et le bien-être pour vous et autour de vous, à préserver la nature et à participer à notre bilan énergétique et écologique qui est capital aujourd'hui.

Nos produits sélectionnés utilisent des matières premières naturelles, renouvelables ou disponibles dans la nature en quantités suffisantes, leurs transformations utilisent peu d'énergie, aucun déchet spécifique et sans souci de recyclage.

Notre gamme de produits vous apportent toutes les solutions pour répondre à vos attentes afin de réaliser des travaux en intérieur comme à l'extérieur avec toutes les qualités nécessaires qui lui sont demandées.

« La nature ne fait pas de faute de goût »

Peinture du latin *Pictura*

Une peinture ne peut s'appliquer sans un peintre professionnel ou amateur, homme ou femme.

Le peintre contribue à l'embellissement de nos intérieurs. Par ses connaissances, il apporte une qualité de vie à chacun d'entre nous.

Une peinture est une substance que l'on doit étaler en couche mince afin de réaliser, par appositions successives, un film qui apporte protection, décoration et couleur tout en conservant la meilleure tenue possible.

Ce film protecteur aura des épaisseurs différentes suivant le choix des produits utilisés et leur destination. Exemple : une peinture, appelée laque, aura un film plus fin (épaisseur en micron) qu'une peinture utilisée sur les murs à l'extérieur (épaisseur en mm) ou la réalisation d'un décor.

Une peinture possède des propriétés bien précises qui font que l'on ne pourra pas l'utiliser n'importe où, n'importe comment et à n'importe quel moment.

Pour les peintures BIOFA, il existe un panel de produits qui peuvent répondre à bon nombre de performances mais il faudra bien les choisir, bien les utiliser et les appliquer dans les règles de l'art.

Une peinture se compose de quatre éléments de base : charge, liant, adjuvant, solvant et d'un cinquième si vous apportez une couleur ou laissez en blanc, le pigment.

• Les charges

Elles ont un rôle de pouvoir garnissant et d'opacification, elles protègent des rayons ultraviolets et augmentent la résistance des peintures face à l'eau et à l'humidité. Certaines auront une grande résistance à l'abrasion. Dans les peintures BIOFA, ce sont entre autres, la caséine, la poudre de marbre, la craie, le talc, l'argile, la chaux...

• Le liant

Il constitue l'ossature d'une peinture. Il reste sous forme de pellicule dure, adhérente et transparente. Pour la rendre facilement applicable, il faut lui incorporer un solvant qui, par évaporation, rendra le liant adhérent à son support.

Par exemple : colophane, huile de lin, huile de ricin, de tournesol, latex, cire d'abeille et de carnauba...

• Les adjuvants

Ils viendront en complément des peintures pour faciliter la fabrication, améliorer la conservation, aider à son application, provoquer ou améliorer un séchage, prolonger la durée de vie d'une peinture en lui donnant souplesse et résistance.

Par exemple : sel de bore, montmorillonite (argile), huiles végétales,...

• Les solvants

Les solvants apporteront par leur substance liquide une meilleure application en permettant de rendre plus fluide le produit choisi. Ils disparaissent par évaporation pendant le séchage (C.O.V).

Par exemple : terpène d'agrumes, essences minérales (déromatisées), eau,...

• Le pigment

En premier lieu, il opacifiera la peinture et nous apportera les couleurs voulues pour notre décoration et notre bien-être. Il peut avoir également un rôle dans la tenue d'un produit contre les UV et fongicides.

Il est minéral ou végétal.

Nous recherchons deux fonctions dans les peintures :

- La première sera **technique** avec des peintures ayant des spécificités sur l'imprégnation et le renforcement des surfaces : les peintures utilisées de type impression sur des fonds poreux ou douteux permettront aux couches suivantes une meilleure accroche et un aspect final de qualité pour éviter les mates appelés embus. Elles peuvent avoir un rôle mécanique également pour durcir les fonds (support). Nous leur demanderons aussi des résistances anti micro-organismes ou anti-insectes sur tous types de supports, avec une excellente tenue à l'extérieur comme à l'intérieur ainsi qu'à l'humidité, sachant que celle-ci se traite à son lieu d'origine et non pas forcément au lieu d'apparition.

- La deuxième fonction sera **décorative** avec aspect et une couleur, mais nous aurons besoin tout d'abord d'un bon garnissage des peintures qui entraînera un grand pouvoir couvrant afin d'éviter les couches successives. Ensuite, le choix de la peinture pour l'aspect de finition sera différent selon que l'on souhaite un rendu mat, satiné ou brillant. L'aspect a quand même un rôle important dans la qualité du produit : une finition mate sera plus fragile qu'une finition brillante suivant son exposition et sur certains supports. De plus, la peinture brillante aura une meilleure tenue que le mat à l'extérieur (voir tableau technique). Comme vous pouvez le constater, le choix et le rendu des produits sont importants. Les peintures BIOFA couvrent une très grande gamme de couleurs suivant nos nuanciers et donneront des rendus différents suivant les structures et techniques que nous emploierons lors de l'application car le produit ne fera pas seul le rendu, ce sera toujours l'applicateur qui aura le mot de la fin.

Les gammes des peintures BIOFA nous permettent de travailler sur beaucoup d'ouvrages et matériaux différents aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur et répondent aux demandes techniques et à l'aspect final recherché par l'utilisateur ou décideur, d'où l'importance d'analyser correctement les supports et de bien déterminer le rendu final désiré pour faire le bon choix.

Il n'y a pas de mauvais mariage entre les peintures, il n'y a que des mauvais choix.

Je peux découper les gammes en trois parties :

- 1- Les apprêts à utiliser avant
- 2- Les finitions, à utiliser très souvent en deux couches
- 3- Les produits d'entretien sur certains supports

1- Les apprêts sont les impressions, les imprégnations, les sous couches, les antirouilles, les traitements préventifs et curatifs ainsi qu'une gamme que je nommerai « produits spéciaux » pour préparer les surfaces.

- Les impressions et les imprégnations peuvent avoir le même rôle: blancs ou incolores (peuvent être teintées). On les utilise pour durcir un support (friable ou poreux) avant de continuer les préparations.
- Les sous-couches ont un rôle d'impression, elles permettent de passer une finition en une ou deux couche, blanc ou en couleur.
- Les antirouilles sont utilisés sur les métaux ferreux et autres supports suivant certains produits.
- Les traitements préventifs et curatifs sont généralement utilisés sur les bois pour des traitements fongicides et insecticides. Certaines gammes proposent des produits pour le traitement contre l'humidité.
- Les produits spéciaux sont les décapants, fixateurs, additifs,...

2- Les finitions des peintures BIOFA pour l'intérieur ou pour l'extérieur, blanches ou teintées avec un rendu mat, velouté, satiné ou brillant. Ces finitions vous les retrouverez avec des aspects tendus (appelés laque), avec un léger grain (qui varie suivant le rouleau utilisé) ou avec un aspect cordage (réalisé avec une brosse large), également des lasures incolores ou teintées, des vernis, des huiles et des cires. Ne pas oublier également les peintures minérales pour les murs extérieurs avec une gamme également pour l'intérieur.

Il faut garder à l'esprit que le rendu sera toujours de la responsabilité de l'applicateur

3- Les produits d'entretien utilisés pour entretenir ou nettoyer les surfaces

TABLEAU DES APPLICATIONS SUR SUPPORTS INTÉRIEURS

MATÉRIAUX OU SUPPORTS	PROBLÈME RENCONTRÉ AVANT INTERVENTION	PRÉPARATION	FINITION	MÉTHODES D'APPLICATION
<ul style="list-style-type: none"> - Ciment - Parpaing 	Bien attendre le séchage du ciment et le rejet de son acidité (2 à 3 semaines)	<ul style="list-style-type: none"> - Brossage - Rebouchage (si nécessaire) 	Peinture base à l'eau <ul style="list-style-type: none"> - Dilution 20 à 25% pour une première couche appelée impression - Dilution 10 à 15% pour les finitions, une ou deux couches 	<ul style="list-style-type: none"> - Rouleau moyen ou long et brosse - Projection par pistolet possible
<ul style="list-style-type: none"> - Plâtre - Carreaux de plâtre 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de séchage - Humidité 	<ul style="list-style-type: none"> - Égrenage - Rebouchage ou enduit repassé pour une meilleure finition - Ponçage 	<ul style="list-style-type: none"> - Impression une couche - Finition deux couches de peinture - Dilution 15% à 20% pour une 1ère couche - Dilution 10% à 15% pour les finitions 	<ul style="list-style-type: none"> - Rouleau poils courts ou moyens et brosse - Projection possible par pistolet
<ul style="list-style-type: none"> - Plaque de plâtre - Plaque de gypse (farmacel) 	<ul style="list-style-type: none"> - Bande papier de jointement mal collée - Joint mal réalisé 	<ul style="list-style-type: none"> - Nettoyage des surfaces - Rebouchage et reprise des bandes - Enduit repassé pour une meilleure finition peinture - Ponçage 	<ul style="list-style-type: none"> - Impression une couche - Finition deux couches de peinture - Dilution 15% à 20% pour une 1ère couche - Dilution 10% à 15% pour les finitions 	<ul style="list-style-type: none"> - Rouleau poils courts ou moyens et brosse - Projection possible par pistolet
Ancienne peinture chimique. Vous n'aurez pas de problème de mariage entre les peintures chimiques et les peintures BIOFA. Faire par contre le bon choix sur les produits à utiliser	Mauvais état général	<ul style="list-style-type: none"> - Lessivage - Ponçage afin d'avoir une meilleure accroche des produits à venir - Grattage des zones non adhérentes - Rebouchage ou enduit 	<ul style="list-style-type: none"> - Impression une couche - Finition deux couches de peinture - Dilution de 10 à 15% pour la 1ère couche et 10% pour la 2ème 	<ul style="list-style-type: none"> - Rouleau poils courts ou moyens et brosse - Projection possible par pistolet

MATÉRIAUX OU SUPPORTS	PROBLÈME RENCONTRÉ AVANT INTERVENTION	PRÉPARATION	FINITION	MÉTHODES D'APPLICATION
Ancienne peinture chimique. Vous n'aurez pas de problème de mariage entre les peintures chimiques et les peintures BIOFA. Faire par contre le bon choix sur les produits à utiliser.	Bon état général, mais désir de recouvrir ces peintures	- Ponçage fin de l'ensemble - Rebouchage (révision)	- Impression une couche - Finition deux couches de peinture. Pour limiter les coûts, vous pouvez appliquer deux couches de finition directement avec dilution de 10 à 15% pour la 1ère couche et 10% pour la 2ème	- Rouleau poils courts ou moyens et brosse - Projection possible par pistolet
Peintures en base eau et finir en base à l'eau BIOFA	Ancienne	- Lessivage ou lavage - Ponçage afin d'avoir une meilleure accroche des produits à venir - Grattage des zones non adhérentes - Rebouchage ou enduit	Vous pouvez appliquer deux couches de finition directement avec dilution de 10 à 15% pour la 1ère couche et 10% pour la 2ème	- Rouleau poils courts ou moyens et brosse - Projection possible par pistolet
Peintures en base huile et finir en base à l'eau BIOFA	Ancienne	- Lessivage - Ponçage afin d'avoir une meilleure accroche des produits à venir - Grattage des zones non adhérentes - Rebouchage ou enduit	- Impression une couche - Finition : appliquer deux couches de peinture avec dilution de 10 à 15% pour la 1ère couche et 10% pour la 2ème	- Rouleau poils courts ou moyens et brosse - Projection possible par pistolet
- Revêtement - Finition peinture murale	- Papier peint - Tissue	- Enlever ou décoller les revêtements - Grattage des zones non adhérentes - Rebouchage et/ou enduit	Finition : appliquer deux couches de peinture avec dilution de 10 à 15% pour la 1ère couche et 10% pour la 2ème	Rouleau poils moyens et brosse
Revêtement style toile de verre déjà peinte	Décollement partiel	- Recoller - Lessivage ou lavage - Rebouchage possible sur petite surface pour ne pas enlever le motif de la toile	Finition : appliquer deux couches de peinture avec dilution de 10 à 15% pour la 1ère couche et 10% pour la 2ème	Rouleau poils moyens et brosse
Revêtement type toile de verre non peinte	Décollement partiel	Recoller	Finition : appliquer deux couches de peinture avec dilution de 10 à 15% pour la 1ère couche et 10% pour la 2ème et, si besoin, une 3ème couche	Rouleau poils moyens et brosse

MATÉRIAUX OU SUPPORTS	PROBLÈME RENCONTRÉ AVANT INTERVENTION	PRÉPARATION	FINITION	MÉTHODES D'APPLICATION
Boiseries. Vous n'aurez pas de problème de mariage entre les peintures chimiques et les peintures BIOFA	Peinture ancienne	- Lessivage - Ponçage afin d'avoir une meilleure accroche des produits à venir - Grattage des zones non adhérentes - Rebouchage ou enduit	- Impression une couche - Finition : appliquer deux couches de peinture pour menuiserie	Rouleau poils courts et brosse
Boiseries neuves	Résine sur les bois exotiques	- Dégraisser les surfaces avec un diluant BIOFA si besoin - Impression une couche	Finition : appliquer deux couches de peinture pour menuiserie	Rouleau poils courts et brosse
Boiseries lasurées	- Anciennes - Décolorées	Nettoyage et ponçage fin	Finition : appliquer en deux couches la lasure choisie	Brosse petite ou large
Boiseries à lasurer	Résines sur les bois exotiques	Diluer avec un diluant BIOFA si besoin	Finition : appliquer en deux couches la lasure choisie	Brosse petite ou large
Boiseries lasurées à peindre	Anciennes ou neuves	Nettoyage et ponçage fin	- Impression une couche - Finition : appliquer deux couches de peinture pour menuiserie	- Rouleau poils courts ou moyens et/ou brosse - Projection possible par pistolet
Métaux ferreux déjà peints	- Rouille - Graisse	- Gratter - Antirouille une couche - Dégraisser avec un diluant BIOFA	Finition : appliquer deux couches d'une peinture pour fer	Rouleau poils courts et brosse
Métaux ferreux non peints	- Rouille - Graisse	- Gratter - Antirouille une couche - Dégraisser avec un diluant BIOFA	Finition : appliquer deux couches d'une peinture pour fer	Rouleau poils courts et brosse
Métaux non ferreux	Ancien	Lavage ou lessivage	Finition : appliquer une couche de peinture type primaire d'accrochage, deux couches de peinture pour fer	Rouleau poils courts et brosse

MATÉRIAUX OU SUPPORTS	PROBLÈME RENCONTRÉ AVANT INTERVENTION	PRÉPARATION	FINITION	MÉTHODES D'APPLICATION
Sol neuf en : - Bois - Terre cuite	- Résine sur bois exotique - Taches ciment et colle	- Dégraisser avec un diluant BIOFA si besoin - Nettoyer avec un produit spécial	- Finition en deux couches d'huile - Finition en deux couches d'huile	- Rouleau poils courts et brosse - Rouleau poils courts et brosse
Sol ancien en : - Bois - Terre cuite	Anciens produits Anciens produits	- Décapage et/ou ponçage mécanique - Décapage et brosse, rinçage à l'eau	- Finition en deux couches d'huile - Finition en deux couches d'huile	- Rouleau poils courts et brosse - Rouleau poils courts et brosse

TABLEAU DES APPLICATIONS SUR SUPPORTS EXTÉRIEURS

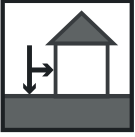
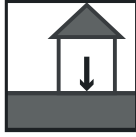
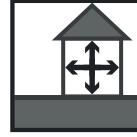
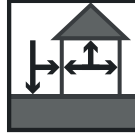
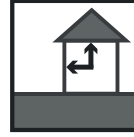

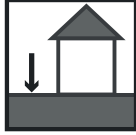
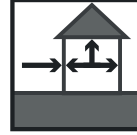
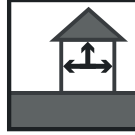
SUPPORTS	PROBLÈME RENCONTRÉ AVANT INTERVENTION	PRÉPARATION	FINITION	MÉTHODES D'APPLICATION MATÉRIELS À UTILISER
- Ciment - Parpaing neuf	Bien attendre le séchage du ciment et le rejet de son acidité (2 à 3 semaines) suivant la période de la réalisation des travaux	- Brossage - Rebouchage (si nécessaire)	- Sous-couche minérale diluée avec fixatif minéral 20 à 25% fond absorbant - Finition peinture minérale diluée à 5 à 10% avec fixatif	- Rouleau poils longs et brosse - Projection par pistolet possible
Ancienne peinture	- Décollement - Farinage - Mousse - Pollution	- Grattage - Brossage - Brossage ou lavage haute pression partielle - Brossage ou lavage haute pression partielle	- Sous-couche minérale diluée avec fixatif minéral 10 à 15% - Finition peinture minérale diluée à 5 à 10% avec fixatif	- Rouleau poils longs et brosse - Projection par pistolet possible
Peinture filmogène peu ou pas perméable	- Si la peinture existante pose des problèmes d'accrochage - Pas de soucis d'accrochage, nettoyage et mise en peinture	- Retirer le produit dans sa totalité avec un décapant ou une source de chaleur - Faire ensuite un travail de préparation des fonds	- Sous-couche minérale diluée avec fixatif minéral de 10 à 15% - Finition peinture minérale diluée de 5 à 10% avec fixatif	- Rouleau poils longs et brosse - Projection par pistolet possible
Crêpi ancien non peint	- Mousse - Pollution	- Brossage ou lavage haute pression partielle	- Sous-couche minérale diluée avec fixatif minéral de 10 à 15% - Finition peinture minérale diluée de 5 à 10% avec fixatif	- Rouleau poils longs et brosse - Projection par pistolet possible
Crêpi neuf	- Humide - Trop jeune	- Bien laisser sécher	- Sous-couche minérale diluée avec fixatif minéral de 10 à 15% - Finition peinture minérale diluée de 5 à 10% avec fixatif	- Rouleau poils longs et brosse - Projection par pistolet possible

SUPPORTS	PROBLÈME RENCONTRÉ AVANT INTERVENTION	PRÉPARATION	FINITION	MÉTHODES D'APPLICATION MATÉRIELS À UTILISER
Menuiseries peintures anciennes	<ul style="list-style-type: none"> - Décollement - Farinage - Peinture en bon état 	<ul style="list-style-type: none"> - Grattage, décapage ou brûlage - Lavage, ponçage - Ponçage fin 	<ul style="list-style-type: none"> - Impression une couche pour menuiseries extérieures - Finition deux couches de peinture pour menuiseries extérieures - Impression une couche pour extérieur - Finition deux couches de peinture pour menuiseries extérieures Finition deux couches de peinture pour menuiseries extérieures 	<ul style="list-style-type: none"> - Rouleau poils courts et brosse
Menuiseries neuves	Résine sur les bois exotiques	<ul style="list-style-type: none"> - Dégraisser les surfaces avec un diluant naturel si besoin - Impression une couche 	Finition : appliquer deux couches de peinture pour menuiseries extérieures	Rouleau poils courts et/ou brosse
Métaux ferreux déjà peints	<ul style="list-style-type: none"> -Rouille -Graisse 	<ul style="list-style-type: none"> -Gratter -Antirouille une couche - Dégraisser avec un diluant naturel 	Finition : appliquer deux couches de peinture pour fer	Rouleau poils courts et/ou brosse
Métaux ferreux non peints	<ul style="list-style-type: none"> - Rouille - Graisse 	<ul style="list-style-type: none"> - Gratter - Antirouille une couche - Dégraisser avec un diluant naturel 	Finition : appliquer deux couches de peinture pour fer	Rouleau poils courts et brosse
Métaux non ferreux	Ancien	Lavage ou lessivage	<ul style="list-style-type: none"> - Finition : appliquer une couche de peinture type primaire d'accrochage - Deux couches de peinture pour fer 	Rouleau poils courts et brosse

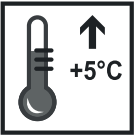
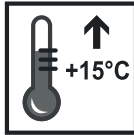
SUPPORTS	PROBLÈME RENCONTRÉ AVANT INTERVENTION	PRÉPARATION	FINITION	MÉTHODES D'APPLICATION MATÉRIELS À UTILISER
Boiseries lasurées	- Anciennes - Décolorées	- Nettoyage - Ponçage fin	Finition : appliquer en deux couches la lasure choisie (attention : certaines couleurs ne vont pas à l'extérieur suivant les marques)	Brosse petite ou large
Boiseries à lasurer	Résine sur les bois exotiques	Diluer avec un diluant naturel si besoin	Finition : appliquer en deux couches la lasure choisie (attention : certaines couleurs ne vont pas à l'extérieur suivant les marques)	Brosse petite ou large
Boiseries lasurées à peindre	Ancienne ou neuve	- Nettoyage - Ponçage fin	- Impression une couche - Finition deux couches de peinture pour menuiserie	- Rouleau poils courts ou moyens et/ou brosse - Projection possible par pistolet
Meubles en bois non peint	Zones grises ou mousse	- Utiliser un nettoyant ou un dégriseur - Rinçage	Finition : appliquer deux couches d'huile	Brosse petite ou large
Sol en bois	Zones grises ou mousse	- Utiliser un nettoyant ou un dégriseur - Rinçage et brossage	Finition : appliquer deux couches d'huile	Rouleau poils courts ou moyens et/ou brosse

LES PICTOGRAMMES




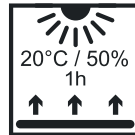
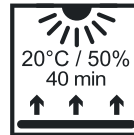
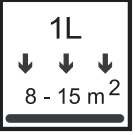
Zone d'application

1.  maison et jardin
2.  sol
3.  intérieur et sol
4.  intérieur, extérieur et jardin
5.  murs et plafonds
6.  extérieur
7.  jardin
8.  intérieur et extérieur
9.  intérieur

Températures

10.  +5
- 10.1  +15

Nettoyage

11.  diluant
12.  nettoie brosse
13.  nettoie brosse + eau
14.  séchage 1h
15.  séchage 40 min
16.  pouvoir couvrant

Instructions












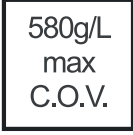
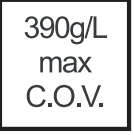













- | | | | | |
|---|---|---|---|--|
| 18. 
APPLICATION
rouleau
pinceau | 19. 
APPLICATION
rouleau pinceau
spray | 20. 
APPLICATION
rouleau
pinceau
chiffon | 21. 
APPLICATION
chiffon | 22. 
APPLICATION
chiffon
serpillère |
| 23. 
APPLICATION
chiffon | 24. 
0% C.O.V.
0% | 24.1. 
20g/L
max
C.O.V.
20g | 24.2. 
12g/L
max
C.O.V.
12g | 24.3. 
300g/L
max
C.O.V.
300g |
| 24.4. 
490g/L
max
C.O.V.
490g | 24.5. 
580g/L
max
C.O.V.
580g | 24.6. 
390g/L
max
C.O.V.
390g | 25. 
DILUTION
EAU
diluer à l'eau | 25.1. 
DILUTION
DILUANT
diluer avec
diluant |
| 25.2. 
DILUTION
EAU/DILUANT
dilution
eau/diluant | 26. 
RECOUVRABLE
12H
recouvrable
12h | 27. 
LAVABLE
lavable | 27.1. 
LESSMABLE
lessivable | 27.2. 
RINÇABLE
EAU CLAIRE
rinçable |
| 28. 
APPLICATION
pinceau
éponge | 29. 
APPLICATION
rouleau
serpillère | 30. 
STOCKAGE
AU FRAIS / AU SEC
stockage
frais/sec | 31. 
hors de porté
des enfants | 32. 
RECYCLAGE
PENSEZY
recycler |
| 33. 
EU H 211
contient du
dioxyde de
titane | | | | |

TABLEAU PROBLÈMES / REMÈDES

TERMES	PROBLEMES	REMEDES
Détrempe	Mauvais séchage de la couche de peinture	- Application d'une autre couche après avoir bien laisser sécher. - Bien ventiler les locaux
Écaillage	Cela se manifeste par un défaut d'accrochage peinture-support	Grattage indispensable pour supprimer toutes les parties non adhérentes avant sa réfection
Adhérence (manque d')	La peinture n'accroche pas, les causes sont multiples : - poussières - pollution - graisse - silicone et produits plastifiés	Enlever totalement la peinture et réaliser un/ou : - dépoussiérage - lessivage - dégraissage - enlever les produits Repasser une couche de peinture au minimum
Application	- Mauvaise application - Problème de matériel - Problème de réalisation par l'apporteur	- Ne pas désespérer, renouveler l'application - Se renseigner sur le matériel à utiliser (rubrique matériel à utiliser) - Lui laisser une seconde chance ou changer d'apporteur !
Blanchiment	- Trop d'humidité - Réaction aux U.V	- Laisser sécher, ponçage, repeindre sans l'humidité cette fois ci - La peinture choisie ne convient pas à l'exposition aux U.V, faire un nouveau choix, poncer et réappliquer une nouvelle couche
Cloquage	- Support humide - Condensation à la vapeur d'eau - Source de chaleur	Enlever la cloque, assécher pour le problème d'humidité, rebouchage, une couche diluée puis finition
Cordage (Le cordage peut être décoratif)	- Brosse mal adaptée au produit - Produit trop épais	- Changer de matériel - Poncer, application d'une nouvelle couche plus liquide
Craquelure	Fendillement de la couche (film) de peinture, problème de temps de séchage insuffisant entre les couches	Enlever les parties non adhérentes, laisser sécher, préparation, application de nouvelles couches de peinture
Décollement	Voir la rubrique "adhérence"	
Décoloration	- Action aux U.V - Pénétration dans un support poreux pendant un séchage	- Choix d'un pigment stable - Application d'une nouvelle couche

TERMES	PROBLEMES	REMEDES
Embus	Partie mate de la couche appliquée	Appliquer une nouvelle couche
Faiçençage	- Voir « craquelure » - Fissures de petite taille en surface des supports, existe dans tous type de matériaux	- Pour les peintures voir « craquelure » - Pour les matériaux, travaux de préparation, toile à peindre et enduit.
Farinage	Peinture généralement exposée aux intempéries ou à l'humidité dans nos intérieurs. En passant la main, on récupère une poudre fine blanche (farine)	Brossage de cette farine, application d'une couche appelée impression, finition deux couches de peinture
Fissure	Plus importante qu'une craquelure ou un faiçençage. Cela est dû à un mauvais passage de la peinture ou un séchage insuffisant entre les couches	Bien laisser sécher, poncer, dépoussiérer, application d'une (minimum) nouvelle couche et prévoir un rebouchage s'il le faut
Fusée	Trace de peinture plus vive ou plus foncée étroite souvent due à un mauvais mélange de la teinte réalisée	Après séchage, application d'une nouvelle couche
Jaunissement	Problème dû aux U.V ou à la chaleur	Renouveler une couche de peinture en employant un produit plus adapté (plus résistant)
Manque	Oubli dans l'application d'une zone n'ayant pas reçu de la peinture ou très peu	Effectuer une nouvelle application
Marbrure	Tache de forme irrégulière généralement due à un séchage non homogène du produit	Nouvelle application avec une meilleure ventilation ou moins de chaleur
Noircissement	- Dû aux pigments - Humidité - Remontée bitumineuse	- Exécuter une nouvelle couche - Supprimer la source d'humidité et renouveler l'application - Isoler le bitume et renouveler l'application
Pollution des produits	Diffusion de matières premières volatiles dangereuses pour l'homme et l'environnement	- Faire le bon choix de produits aujourd'hui possible par la diversité des produits proposés sur le marché - Ne plus hésiter - Faire l'effort de changer
Remontée d'eau	- Généralement due à une source d'eau ou à une mauvaise évacuation d'eau pluviale - Remontée par capillarité	- Connaître l'origine de l'humidité, y remédier - Les peintures écologiques ne permettent pas d'y remédier
Reprise	- Problème dû à l'application d'une peinture par manque de rapidité et/ou séchage trop rapide - Locaux trop chauffés ou forte chaleur	- Renouveler une application - Bien ventiler, baisser le chauffage, ou appliquer à la fraîche

TERMES	PROBLEMES	REMEDES
Traînées	Changement de couleur dans les traces de brosses	Appliquer une nouvelle couche
Surépaisseur	Application de la peinture mal réalisée	Appliquer une nouvelle couche
Refus	<ul style="list-style-type: none"> - Impossible de continuer une application · humidité · graisse - huile · silicone 	Nouvelle application après : <ul style="list-style-type: none"> - séchage de la zone - dégraissage - supprimer ou appliquer un anti silicone
Séchage (anomalies de)	<ul style="list-style-type: none"> - Température trop basse $<7^{\circ}$ - Locaux mal ventilés - Mauvais produits (mauvais mariage entre eux) 	<ul style="list-style-type: none"> - Respecter le $+7^{\circ}$, refaire une couche - Ventiler et refaire une couche - Retourner voir le vendeur et expliquer l'anomalie, faire le choix d'un produit plus adapté au support ou aux produits déjà appliqués

LEXIQUE

Liste de mots et termes employés dans le métier de la peinture

A

ABRASION : Action d'user par frottement à l'aide d'abrasif (papier de verre)

ACCROCHAGE : Couche permettant une bonne adhérence pour les produits à venir

ACRYLIQUE : Série de résines chimiques diverses. En dispersion aqueuse à base d'eau, des résines solubles à l'alcool, d'autres à réactivité chimique avec des durcisseurs

ADHERENCE (manque d'adhérence) : Décollement partiel ou total d'une couche de peinture, vernis..., mauvaise préparation du support ou entre les produits

AGITATION : Mélanger une peinture par mouvement régulier

ANTIROUILLE : Peinture ayant la qualité première de protéger les métaux ferreux contre l'oxydation (rouille)

APPLICATION : Etendre une chose sur une autre afin d'y adhérer

AQUEUSE (phase) : Peinture à base d'eau

B

BADIGEON : Produit très dilué, chaux, peinture..., se passe par couches successives

BARBOUILLER : Appliquer grossièrement une peinture

BIEN-ÊTRE : Sensation ressentie dans un lieu peint avec les peintures BIOFA entre autres

BIODEGRADABLE : Produit qui se décompose

BRILLANTE (peinture) : Aspect de finition d'une peinture, vernis ...

BRULAGE : Technique de décapage des anciennes peintures

BROSSAGE : Au moyen d'une brosse, on frotera les supports pour supprimer les matières peu adhérentes ou celles qui pourraient empêcher les produits à venir d'avoir une bonne adhérence

BULLAGE : Nombreuses petites bulles sur une peinture

BLEUISSEMENT : L'humidité ou le froid font perdre la brillance ce qui donne une zone bleuâtre (mat)

C

CHIMIQUE (produit) : Qui n'est pas naturel

CLOQUAGE : Défaut sous la peinture dû à l'humidité. Il ne se produit que sous les peintures imperméables

CONFINER : Enfermer dans un lieu

CORDAGE : Se fait après le passage d'une brosse, laisse un relief dans le sens de l'application, aspect utilisé en décoration

CORROSION : C'est la dégradation d'un fer par l'humidité ou l'acide

COLLERETTE : Forme d'anneau

COULURE : Cela est dû à un apport trop important de peinture sur une surface, la peinture « pleure »

COUVRANT (pouvoir) : Qualité d'une peinture pour son masquage des supports et quantité de produit utilisé sur 1 m²

C.O.V : Composé Organique Volatile, très présent dans les peintures base solvants, peu dans les bases eau

CRAQUELURE : Fissure ou microfissure sur une peinture ou un vernis

D

DECHETTERIE : Endroit où l'on dépose tous déchets susceptibles d'être recyclés

DECOLLEMENT : Mauvaise adhérence d'un produit en surface ou en profondeur

DECOLORATION : Réaction de la couleur, problème d'UV ou trop grande absorption du support, mauvaise préparation

DILUANT : Solvant que l'on mélange dans une peinture pour la rendre plus liquide pour une meilleure accroche ou facilité à appliquer, dégraissant également

E

ÉCAILLAGE : Manque d'adhérence

ÉCOLOGIE (bâtiment) : Bon choix des produits à utiliser dans nos intérieurs, respect de l'environnement, recyclage. L'Écologie nous concerne tous

EGRENAGE : À l'aide d'une lame à enduire (ancienne) ou d'un couteau à gratter de peintre, on enlèvera les projections diverses comme plâtre, enduit

ÉPOUSSETER : Geste de nettoyer, dépeussier

ENDUIT : Produit pâteux pour travaux grossier ou fin, évite les défauts des supports avant les finitions peinture

ENVIRONNEMENT : Améliorer la qualité de vie

EMBUS : Zone où une peinture a été absorbée plus qu'ailleurs, reconnaissable à l'aspect mat de la zone

F

FACADE : Chacune des faces extérieures d'un bâtiment

FAIENÇAGE : Ce sont de petites fissures en surface, on les trouve sur les enduits ou les peintures

FARINAGE : C'est l'apparition d'une poudre en surface des peintures après le vieillissement de celle-ci

FILM : Épaisseur d'un ensemble de peinture, vernis et autre sur un support

FILMOGENE : Qui forme une pellicule mince, constituant un système de peinture

FINITION : Désigne l'aspect final sur un support après une ou plusieurs couches de peinture, vernis ... Il s'emploie également pour désigner une dernière couche (couche de finition)

FISSURE : Ouverture accidentelle sur un support tel que le béton, ciment, plâtre, carreaux de plâtre, ...

FOND : Mot utilisé dans la peinture pour désigner un support

FONGICIDE : Produit qui empêche le développement de moisissure, de champignons et autres micro-organismes du règne végétal

FRIABLE : Produit réduit en poudre

FUSEE : Trace d'une couleur plus claire ou plus foncée suite à un mauvais mélange des couleurs dans une peinture

G

GALVANISE : Fer recouvert par trempage de zinc. Rend difficile les couches de peinture : prévoir une primaire

GARNISSANT : c'est le nombre de mètres carrés que l'on réalisera avec un litre de peinture, vernis... On utilisera également ce terme pour définir si un produit a un bon pouvoir couvrant

GELIFIEE (peinture) : Présentation d'un produit, devient liquide aux brassages

GRANULOMETRIE : Diamètre des grains dans une poudre (enduit, pigment)

GRATTAGE : Opération que l'on réalisera avec un couteau de peintre pour supprimer les imperfections des supports ou des produits déjà appliqués

H

HYGIENE : Principe de pratiques individuelles ou collectives pour la conservation de la santé

HUMIDITE : Présence plus ou moins anormale d'eau ou de vapeur d'eau dans une pièce

I

IMPREGNATION : Imprégner un support d'un fluide ou d'un liquide

IMPRESSION : Couche de peinture diluée pour nourrir les supports poreux, friables, avant d'effectuer une finition

INFLAMMABLE : Produit qui s'enflamme facilement

INSECTICIDE : Produit pour détruire les insectes

L

LABEL : Étiquette ou marque spéciale créée par un syndicat professionnel ou un organisme apposé sur un produit destiné à la vente pour en certifier l'origine et les conditions de fabrication

LASURE : Produit transparent ou pigmenté (teinté) qui a la fonction de protéger et décorer les bois à l'intérieur comme à l'extérieur. On se sert également des lasure en décor

LESSIVAGE : Nettoyer une surface en peinture, vernis, avant d'exécuter une autre intervention ou redonner un nouvel éclat à celle-ci

LIGATURER : Serrer et attacher un lien autour des poils d'une brosse ou d'un pinceau dans le domaine de la peinture

M

MAISON : Bâtiment construit pour servir d'habitation aux personnes vivant ensemble.

MANCHON : Cylindre en différentes matières et longueurs pour appliquer une peinture

MANQUE : Zone oubliée lors de la mise en peinture

MAT (peinture) : Aspect d'une peinture avec aucun degré de brillance

MICROPOREUX : Produit qui laisse respirer les fonds, peut être un régulateur de supports humide

MINÉRAUX : Naturel et solide

N

NATUREL : Par nature, protégeons l'environnement

NORME : Ce sont des règles, des principes, des critères auxquels se réfère tout jugement

O

ODEUR : Émanation volatile qui se dégage des produits

OPACIFICATION : Transformation d'un corps transparent en corps opaque

OPAQUE : Qui ne laisse pas passer la lumière

P

PEAU D'ORANGE : Aspect d'une peinture en surface

PEINDRE : Action d'appliquer une peinture

PEINTURE : A pour fonction d'embellir, de protéger et d'apporter de la couleur. N'oublier jamais qu'un peu de couleur, et même à forte dose, peut rendre notre vie plus agréable

PHASE : Aqueuse ou solvantée

PLANÈTE : Endroit où nous vivons ensemble, à préserver sans modération

PIGMENT : Matière première pour colorer une peinture, lasure...

PONCAGE : Geste important qui permettra d'avoir des surfaces lisses pour nos finitions et, techniquement, apportera l'accrochage entre les couches et matières

POREUX : Support absorbant

PRÉPARATION : Des fonds (supports) avant tout travaux de finition. Très important pour avoir des finitions de qualité

PRIMAIRE : Peinture spécifique permettant l'accrochage des produits à venir sur des matériaux peu ou pas poreux

PROTECTION (individuelle) : Se protéger lors des applications à l'aide de masque, gants, lunettes. On utilisera ces protections suivant les produits employés, bien se renseigner auprès des vendeurs et bien lire les fiches techniques

R

RECHAMPIR : Application de deux peintures (exemple : deux couleurs) le long d'un motif ou bien au bord d'un matériau différent (ex. vitre, menuiseries et murs, murs et plafond, ...)

RECYCLAGE : Effort à réaliser pour apporter notre contribution à l'environnement

REBOUCHAGE : Appliquer un enduit sur un défaut minime ou important avant la mise en peinture

REFUS : Problème au moment de l'application de la couche dû à l'humidité, aux graisses, huile ou silicone, la peinture ne peut être appliquée en continu

REMONTEE (d'eau) : Est visible par des taches sombres et humides voire moisissures. Traiter à l'endroit de la fuite ou faire barrière si l'eau remonte de la base des murs

REMUER : Mélanger une peinture par tourbillon désordonné

RENOUVELABLE : Qui est susceptible d'être renouvelé

REPRISE : Défaut de peinture provenant de l'application

RESPIRANT (peinture) : Elle s'oppose à l'eau à la pénétration mais contribue à l'évaporation des murs

ROUILLE : Action sur les métaux ferreux due à l'humidité

S

SANTE : État physique et psychique propre à chacun

SATINEE (peinture) : Degré de brillance pour une peinture. Le satiné se situe entre un mat et un brillant, des satins brillent plus que d'autres

SECHAGE : Action d'un produit avant de réaliser une autre intervention ou son résultat final

SECURITE : Situation dans laquelle une personne n'est exposée à aucun danger ni à aucun risque

SENSATION : État découlant des impressions reçues à prédominance affective ou physiologique : sensation de bien-être ou une simulation des organes récepteurs : sensations visuelles

SOLVANT : Liquide très volatile, aide à l'application et au séchage par évaporation

SOUS-COUCHE : Première couche d'un produit avant les autres couches

SUPPORT : Surface sur laquelle on applique une peinture ou autres produits

SUREPAISSEUR : Répartition de la peinture mal réalisée

SYMBOLE : Signe conventionnel qui, en peinture, indique un danger

SYNTHETIQUE : Préparation d'un composé chimique

T

TONALITE (d'une peinture) : Densité de la couleur : pastel, clair, moyen, sombre

V

VEGETAUX : Être vivant fixé au sol, d'une sensibilité et d'une mobilité extrêmement discrètes

VERNIS : Couche transparente de protection et d'embellissement sur bois, métaux ou décor

VITRIFICATEUR : Vernis à parquet avec une résistance à l'abrasion

VIROLE : Bague de métal, cuivre... placée sur certains objets pour ne pas qu'ils se fendent où qu'ils s'usent

VOILE (de peinture) : Utilisé dans le langage peinture par projection, en mentionnant le dépôt de peinture sur une matière

FICHE TECHNIQUE SOUS COUCHE

PROPRIÉTÉS

Couche primaire couvrante pigmentée en blanc pour les peintures aux silicates ou dispersions à l'intérieur.

Couche de fond sans solvant, efficace pour les enduits de gypse et les panneaux légers de construction, en particulier les panneaux de plâtre cartonnés, dans le domaine des murs et des plafonds. Réduit les influences du support, comme les différences ou les excès d'absorption. De ce fait, crée une base permettant des recouvrements de finition de la plus haute qualité, sans formation de stries, de taches ou différences de couleurs, avec les peintures aux silicates pour intérieur. Convient aussi comme pont de silicification sur les recouvrements fermes en dispersion et les enduits à la résine synthétique à l'intérieur. Couche de fond aux silicates en dispersion selon VOB/C DIN 18363 2.4.1. Étiquette environnementale Fondation Suisse Couleur certifié A. Correspond au standard MINERGIE-Eco actuel.

Utilisation à l'intérieur. Blanc, hautement couvrant et efficient. Permet un recouvrement minéral exempt de taches et de joints avec une saturation élevée des couleurs, aussi lorsque les conditions d'éclairage et de l'objet sont critiques. Égalise les supports fortement et irrégulièrement absorbants. Pont de silicification sur les supports peu aptes à la silicification et contenant du gypse. Résistance élevée à l'eau. Diffusion ouverte et pouvoir sorbant. Ininflammable

COMPOSITION

Eau, carbonate de calcium, talc, feldspath, pigment blanc : dioxyde de titane, système silicate acrylate à un composant, dioxyde de silicium, silicates de potassium.

MISE EN ŒUVRE

1-Préparation du support

Le support doit être propre, sec, ferme et stable, résistant aux alcalis, stable à la saponification, de même qu'exempt de substances efflorescentes et séparatives. Contrôler le séchage et la solidité de l'enduit neuf.

Réparer soigneusement les trous, les fissures et les défauts avec le même type de matériau et la même texture. Assainir les supports fissurés selon la technique de l'enduit. Sur les surfaces de haute qualité visuelle, veiller à l'uniformité des supports sous la lumière rasante, de même qu'à une mise en œuvre soignée.

2-Support et traitement préliminaire

Panneaux de plâtre cartonnés : Veiller à ce que le montage soit effectué dans les normes et que la qualité de la surface et les tolérances de planéité exigées soient respectées, dans les conditions de l'objet et sous la lumière rasante (VOB/C et niveau de qualité 3 ou 4, selon la fiche technique n° 2 de l'association fédérale allemande de l'industrie du plâtre (Bundesverband der Gipsindustrie e.V.)). Faire une couche de fond sur toute la surface. Pour assurer une surface uniforme et empêcher l'apparition de fissures, il est conseillé de recouvrir toute la surface avec un voile mural.

Enduit de chaux-ciment (PII), enduit de ciment (PIII), enduit de gypse, de chaux-gypse, stucage: Contrôler le séchage et la solidité de l'enduit neuf. Enlever la peau de frittage de l'enduit de chaux massif par ponçage. Ne pas corroder les enduits en couche mince, le gypse et les systèmes composites. Stabiliser les enduits de chaux absorbants ou crayeux en surface mais néanmoins stables avec le Fixatif dilué avec 2 parts d'eau. Appliquer la SOUS COUCHE MURALES sur les supports contenant du gypse.

Blocs silico-calcaire, brique, béton, enduit à la résine synthétique : Contrôler le pouvoir d'absorption, les dégâts dus à l'humidité et les efflorescences (p. ex. les cernes de sels). Nettoyer, réparer les joints défectueux. Préfixer les supports absorbants avec le Fixatif dilué avec 2 parts d'eau. Nettoyer le béton avec un déshuileur en respectant les indications du fabricant et rincer à l'eau claire. Contrôler la mouillabilité des supports nettoyés en aspergeant de l'eau.

Anciennes peintures : Contrôler leur fermeté et faire un test, appliquer une couche primaire avec la SOUS COUCHE MURALES. Éliminer complètement par lavage les peintures à l'argile ou à la tempera. Brosser complètement les peintures minérales crayeuses. Nettoyer les recouvrements en dispersion mats et fermes, décaper ou poncer les peintures à l'huile, les laques et les peintures au latex. Contrôler la compatibilité des anciens recouvrements critiques, faire un test.

Les supports inadaptés sont les supports efflorescents, moins fermes et ne résistant pas aux alcalis comme p. ex. les panneaux en particules de bois (MDF, OSB) et l'argile. Contrôler la compatibilité des supports critiques et inconnus, faire un test.

Les supports déficients exigent une approche différenciée. Les surfaces et les domaines de socle chargés en sel et en humidité doivent être munis d'un enduit assainissant.

3-Instructions de mise en œuvre

Instructions générales Vérifier l'aptitude du support comme requis.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

FICHE TECHNIQUE SOUS COUCHE

En particulier, examiner le pouvoir d'absorption, la résistance et la structure du support. Faire un essai sur les supports inconnus et critiques. Garantir de la main d'œuvre qualifiée.

Couvrir soigneusement les surfaces ne devant pas être traitées - en particulier le verre, la céramique, les appuis de fenêtres, les joints de dilatation, les laquages et l'Eloxal - afin de les protéger contre les projections.

Procurer un équipement de protection individuelle.

Avant l'emploi, remuer soigneusement la SOUS COUCHE MURALES avec un mélangeur électrique.

Appliquer non dilué ou, sur les supports fortement absorbants, contenant du gypse, dilué avec env. 5% d'eau.

Ne pas mettre en œuvre sur des surfaces chauffées.

Température minimale pendant la mise en œuvre: +8°C

4-Mise en œuvre

Avec un rouleau, une brosse ou un pistolet airless. Dans chaque unité de surface, appliquer en couche absolument fine, en un seul passage ininterrompu et en croisant régulièrement, au rouleau ou à la brosse.

Employer des brosses et rouleaux ayant une implantation de poils régulière. Éviter les cernes de rouleau, les chevauchements, ne pas recouvrir les parties qui ont déjà commencé à sécher. Relier les bords à la surface humide-dans-humide, sans excédent. Pour une surface brossée, répartir sans direction précise avec une brosse à badigeons. Appliquer le recouvrement final après minimum 12 heures.

- Au pistolet (airless): Buse: 0,79 mm / 0,031 pouce.

Toujours tamiser le produit avant l'emploi. Appliquer uniformément et en couche fine et ensuite, si nécessaire, répartir à la brosse ou au rouleau.

5-Nettoyage des outils

Nettoyer soigneusement le matériel, les outils et les vêtements immédiatement avec de l'eau.

CARACTÉRISTIQUES IMPORTANTES POUR LA PHYSIQUE DU BÂTIMENT

Densité 20°C:	1,52 kg / L
Valeur du pH 20°C:	10
Viscosité dynam. 20°C:	4.000 mPas
Valeur W24:	0,12 kg / (m ² h ^{1/2})
Valeur sd (H2O):	0,04 m
Pouvoir couvrant / contraste:	classe 1
NBN EN 13300	

Résistance à l'abrasion humide: classe 2 NBN EN 13300

Grain: fin NBN EN 13300

Brillance à 85°: très mat NBN EN ISO 2813

Classe de résistance au feu: A2 ininflammable NBN EN 13501-1, DIN 4102

Séchage

Temps de séchage : minimum 12 heures entre les couches (à 20°C et 50% d'hygrométrie)

CONSOMMATION

Sur les supports lisses et normalement absorbants, le rendement est de 8m²/litre environ par couche. La consommation maximale généralement constatée est d'environ 0,14 L par m² et par passage (7 à 8 m²/litre) Déterminer les écarts de consommation dus au support en procédant à un essai sur l'objet.

STOCKAGE

Au frais et à l'abri du gel, peut être conservé pendant 12 mois au minimum. Refermer hermétiquement les pots contenant des restes et les employer dès que possible.

CONDITIONNEMENTS

1 litre code 79020

5 litres code 79021

12,5 litres code 79022

RECYCLAGE

Éliminer les résidus et les récipients vides conformément aux prescriptions légales.

Code de déchets CED: 080112

CONSIGNES DE DANGER

Le produit est alcalin. Peut provoquer une réaction allergique. Couvrir soigneusement les zones environnantes, nettoyer immédiatement les éclaboussures à l'eau.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

FICHE TECHNIQUE SOUS COUCHE

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Tenir hors de portée des enfants. Porter une protection des yeux/du visage. Ne pas respirer les vapeurs, les aérosols et les poussières. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Porter des gants de protection. Peut provoquer des réactions allergiques en cas de contacts répétés chez les personnes particulièrement sensibles.

Consulter la fiche de données de sécurité CE. La fiche de données de sécurité est disponible sur demande.

C.O.V. Valeurs limites Cat. A/a : 30 g/l 2010
contient max. 2 g/l



Déclaration Par ces informations techniques, nous apportons nos conseils, basés sur nos connaissances et notre expérience pratique. Toutes les consignes sont données sans engagement et ne dispensent pas l'entreprise de mise en œuvre de vérifier elle-même l'aptitude du produit et de choisir la méthode de mise en œuvre en fonction du support. Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications techniques au fil du développement du produit. Des additifs d'une autre marque, pour la mise en teinte, la dilution, etc., ne doivent pas être utilisés. Vérifier les teintes avant la mise en œuvre. Au moment de la parution d'une nouvelle édition, la présente fiche technique perd automatiquement sa validité. Les indications contenues dans les fiches de données de sécurité CE, dans leur dernière édition, font foi pour la classification conformément au règlement sur les substances dangereuses, pour l'élimination, etc.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

FICHE TECHNIQUE MATE

Peinture universelle sans solvant pour murs et plafonds à l'intérieur

PROPRIÉTÉS

Convient universellement pour tous les murs et les plafonds dans les habitations, les bureaux, les écoles et les espaces publics. Conseillé sur le papier in grain, la fibre murale, les enduits de plâtre, les panneaux légers de construction et les anciennes peintures portantes. Très recommandable du point de vue de la biologie de l'habitat ainsi que pour le climat intérieur. Mise à la teinte en tons pastel. Idéal pour le design rationnel d'intérieurs sains. Ses ingrédients végétaux et minéraux renouvelables sont de haute qualité pour la biologie de l'habitat.

COMPOSITION

- Eau
- Carbonate de calcium
- Pigments minéraux : stables aux UV et d'origine naturelle
- Pigment dioxyde de titane
- Talc
- Emulsion standolie végétale pure, résine d'arbres
- Esters d'huiles végétales
- Sulfure d'ammonium
- Siccatisifs manganèse (0,002%)
- Sans solvant, émissions faibles, taux de COV bas

PROPRIÉTÉS TECHNIQUES

1- Aperçu

- Utilisation à l'intérieur
- Bon pouvoir couvrant
- Tension faible
- Résistance élevée à l'abrasion humide
- Toutes les teintes sont totalement stables à la lumière
- Perméable à la vapeur d'eau et excellentes propriétés pour la physique du bâtiment
- Résiste aux produits de nettoyage domestique et aux désinfectants

2- Caractéristiques importantes pour la physique du bâtiment

Densité 20°C : 1,42 kg / L
Valeur pH 20°C : 8 – 9
Viscosité dynamique 20°C : 6.000 m
Pas Valeur W24 : 0,2 kg / (m²h^{1/2})
Valeur sd (H₂O) : 0,1 m
Pouvoir couvrant : classe 2 NBN EN 13300
Résistance à l'abrasion humide : classe 2 NBN EN 13300
Grain : fin NBN EN 13300
Brillance à 85° : très mat NBN EN ISO 2813
Ininflammabilité : ininflammable A2 NBN EN 13501-1, DIN 4102
Teneur en COV (max.) : 5 g / L COV-Decopaint, cat. A / a

3- Teinte

- Blanc et mise à la teinte en tons pastel

MISE EN ŒUVRE

1- Exigences du support

- Le support doit être propre, sec, ferme, stable et exempt de substances efflorescentes, séparatives et/ou retardant le séchage.
- Les enduits neufs doivent être secs et solides.
- Réparer les surfaces et les défauts dans les règles de l'art avec un enduit de même nature et de même structure.
- Les supports ayant des fissures doivent être réparés à l'aide d'un enduit. En alternative, recouvrir le mur de fibre murale.
- Sur les surfaces de qualité et soumises à la lumière oblique, préparer le support de manière uniforme et appliquer soigneusement.

2- Info brève sur le schéma standard

- Faire 1 à 2 couches
- Diluer la PEINTURE MURALE avec de l'eau pour ajuster sa consistance en fonction du support et du mode d'application.

3- Support et traitement préliminaire

- Enduit de plâtre, stucage, enduit de chaux (PI/CSII), enduit de chaux-ciment (PII), enduit de ciment (PIII) : Contrôler le séchage et la solidité des enduits neufs. Éliminer par ponçage la peau de frittage des enduits neufs. Imprégner les enduits fortement absorbants avec la SOUS COUCHE MURALES. Renforcer les enduits friables en surface mais néanmoins portants avec l'a SOUS COUCHE MURALES diluée ou du FIXATIF. Les enduits

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

fortement alcalins comme les enduits de chaux et de ciment neufs sont moins recommandés pour les peintures en dispersion à la résine naturelle (saponification, formation de film) ; dans ce cas, il est conseillé d'employer les Peintures minérales aux silicates.

- Plaques de plâtre cartonné : Veiller à ce que l'assemblage soit correct, à la qualité de la surface et aux tolérances de parallélisme, particulièrement dans le cas d'objets soumis à un éclairage latéral (VOB/C ainsi qu'étape de qualité 3 et/ou 4 d'après la notice n° 2 de l'association fédérale de l'industrie du gypse e.V.). Imprégner le plâtre cartonné avec la SOUS COUCHE MURALES. Attention : ne pas imprégner les panneaux hydrofuges, déjà imprégnés, qui repoussent l'eau et constituent donc une exception. Conseil : recouvrir les surfaces en panneaux de construction légers avec de la fibre murale.

- Matériaux en particules de bois (OSB, bois comprimé, MDF) : Traiter préalablement. Toujours faire un test sur le support original (risque de décoloration). Conseil : recouvrir avec de la fibre murale. Ce support est déconseillé pour les surfaces soumises à des projections d'eau, p. ex. dans les locaux sanitaires.

- Blocs silico-calcaires, briques : Nettoyer soigneusement et vérifier le pouvoir absorbant, les dégâts causés par l'humidité et les efflorescences (p. ex. le salpêtre). Réparer les blocs et les joints friables. Imprégner les supports fortement absorbants avec La SOUS COUCHE MURALES.

- Béton : Eliminer les agents de décoffrage avec de l'eau et un déshuileur, ensuite rincer complètement à l'eau claire. Contrôler la mouillabilité du support en aspergeant de l'eau. Imprégner les surfaces absorbantes avec la SOUS COUCHE MURALES. Pour obtenir une apparence égale et sans traces de joints, recouvrir toute la surface avec un enduit de ciment ou un voile de fibre murale.

- Voile mural, tissu, papier structuré, papier ingrain : Contrôler que le collage est homogène sur toute la surface, exempt de chevauchement et résistant à l'eau.

- Anciennes peintures : Nettoyer soigneusement les anciennes peintures en dispersion à base de résine artificielle ou de résine naturelle, portantes, mates et absorbantes. Les recouvrir directement avec la PEINTURE MURALE un test sur l'objet est conseillé. Eliminer les recouvrements laqués, à l'huile ou au latex. Brosser complètement les peintures crayeuses. Conseil : rénover les peintures fortement alcalines à la chaux ou au silicate avec les Peintures minérales aux silicates.

- Les supports déconseillés sont les surfaces moins solides, efflorescentes ou exemptes de pores comme l'argile, les matériaux synthétiques ou le métal.

- Les supports déficients exigent une approche différenciée, faire un test. Faire un test sur les supports critiques ou les anciennes peintures inconnues. Les peintures en dispersion à la résine naturelle ne sont pas conseillées dans les locaux ayant un taux d'humidité élevé et permanent et/ou envahis par les moisissures. Dans les caves humides et sur les murs de bâtiments anciens : employez un enduit assainissant et les Peintures minérales aux silicates.

4- Instructions de mise en œuvre

Instructions générales

Vérifier l'aptitude du support comme requis (voir 2.1. et 2.3.). Examiner le pouvoir d'absorption, la solidité et la texture des supports respectifs. Faire un essai sur les surfaces de haute qualité et critiques.

- Couvrir soigneusement les surfaces ne devant pas être traitées afin de les protéger contre les projections - en particulier les sols, les fenêtres, les meubles, les joints d'expansion.

- Dans chaque unité de surface, utiliser des pots issus du même lot de fabrication, les mélanger entre eux le cas échéant.

- Pour les recouvrements mis à la teinte : faire appel à du personnel qualifié et veiller à ne pas interrompre l'application.

- Remuer soigneusement avant l'emploi avec un mélangeur électrique.

- Ajouter de l'eau pour obtenir la meilleure consistance d'application.

- Ne pas appliquer sur des surfaces chauffées ni refroidies.

- Température minimale pendant la mise en œuvre : +16°C.

- Temps de séchage : minimum 12 heures entre les couches.

- Renouveler l'air et maintenir une température ambiante suffisante pendant plusieurs jours afin d'assurer le séchage.

Application

Au rouleau, à la brosse ou au pistolet Airless. Recouvrir chaque unité de surface sans s'interrompre, en croisant, de façon économique, régulière et sans chevauchement.

- Application au rouleau ou à la brosse :

- Utiliser des rouleaux donnant un aspect régulier.

- Eviter de former des cernes de rouleaux, ne pas repasser sur les zones qui ont déjà commencé à sécher.

- Raccorder les bords à la surface humide-dans- humide et sans former d'excédent.

- Application à la brosse : appliquer sans direction précise avec la Brosse pour peintures minérales ou une brosse à badigeons.

- Couches :
- Couche de base : ajuster sa consistance avec 5 à 10 % d'eau.
- Couche finale, au plus tôt après 12 heures : appliquer pure ou diluée avec maximum 5 % d'eau.
- Sur les fonds réguliers, en appliquant soigneusement, une couche peut suffire, p. ex. en cas de rénovation. Pour cela, ajouter environ 5 % d'eau, travailler régulièrement et sans défaut.
- Pulvérisation (Airless) : • Buse : 0,43 mm / 0,017 pouce.
- Le produit doit impérativement être tamisé avant l'utilisation.
- Diluer avec environ 5 % d'eau.
- Appliquer régulièrement et en couches minces, au besoin répartir uniformément à la brosse ou au rouleau.

Produits auxiliaires

SOUS COUCHE MURALES : permet d'imprégner les supports absorbants, p. ex. le gypse.

5- Nettoyage

Nettoyer soigneusement le matériel, les outils et les vêtements immédiatement avec de l'eau savonneuse.

CONSOMMATION ET CONDITIONNEMENTS

Sur un support lisse et normalement absorbant, le rendement est de 8 à 10 m²/litre par couche, la consommation maximale généralement constatée est d'environ 0,13 L par m² et par couche. Déterminer les écarts de consommation éventuels et le nombre de couches nécessaires en faisant un essai sur l'objet. Tailles des pots : 1 L / 5 L / 10 L

STOCKAGE

Dans le bidon original hermétiquement fermé, au frais et à l'abri du gel, se conserve au minimum pendant 12 mois. Utiliser les restes dès que possible.

INDICATION DE DANGER, INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ ET ÉLIMINATION

Consulter la fiche de données de sécurité CE (disponible sur demande). Le produit ne doit pas être étiqueté, en accord avec les directives CE/réglementations nationales. Instructions de sécurité : Tenir hors de portée des enfants. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. En cas de contacts répétés, peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes très sensibles. Ne pas respirer les vapeurs, les brouillards et les poussières. Protéger soigneusement les zones environnantes qui ne doivent pas être peintes, nettoyer immédiatement les éclaboussures avec de l'eau. Éliminer les résidus et les récipients vides conformément aux prescriptions légales.

- Code de déchets CED: 080112

Déclaration Par ces informations techniques, nous apportons nos conseils, basés sur nos connaissances et notre expérience pratique. Toutes les consignes sont données sans engagement et ne dispensent pas l'entreprise de mise en œuvre de vérifier elle-même l'aptitude du produit et de choisir la méthode de mise en œuvre en fonction du support. Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications techniques au fil du développement du produit. Des additifs d'une autre marque, pour la mise en teinte, la dilution, etc., ne doivent pas être utilisés. Vérifier les teintes avant la mise en œuvre. Au moment de la parution d'une nouvelle édition, la présente fiche technique perd automatiquement sa validité. Les indications contenues dans les fiches de données de sécurité CE, dans leur dernière édition, font foi pour la classification conformément au règlement sur les substances dangereuses, pour l'élimination, etc.

C.O.V. Valeurs limites Cat. A/a : 30 g/l contient max. 5 g/l INTERIEUR / Phase AQUEUSE



FICHE TECHNIQUE MATE PREMIUM

Peinture universelle sans solvant pour murs et plafonds à l'intérieur

PROPRIÉTÉS

Convient universellement pour tous les murs et les plafonds dans les habitations, les bureaux, les écoles et les espaces publics. Conseillé sur le papier ingrain, la fibre murale, les enduits de plâtre, les panneaux légers de construction et les anciennes peintures portantes. Très recommandable du point de vue de la biologie de l'habitat ainsi que pour le climat intérieur. Mise à la teinte en tons pastel. Idéal pour le design rationnel d'intérieurs sains. Ses ingrédients végétaux et minéraux renouvelables sont de haute qualité pour la biologie de l'habitat.

COMPOSITION

- Eau
- Carbonate de calcium
- Pigments minéraux : stables aux UV et d'origine naturelle
- Pigment dioxyde de titane
- Talc
- Emulsion standolie végétale pure, résine d'arbres
- Esters d'huiles végétales
- Sulfure d'ammonium
- Siccatisifs manganèse (0,002%)
- Sans solvant, émissions faibles, taux de COV bas

PROPRIÉTÉS TECHNIQUES

1- Aperçu

- Utilisation à l'intérieur
- Bon pouvoir couvrant
- Tension faible
- Résistance élevée à l'abrasion humide
- Toutes les teintes sont totalement stables à la lumière
- Perméable à la vapeur d'eau et excellentes propriétés pour la physique du bâtiment
- Résiste aux produits de nettoyage domestique et aux désinfectants

2- Caractéristiques importantes pour la physique du bâtiment

Densité 20°C : 1,42 kg / L

Valeur pH 20°C : 8 – 9

Viscosité dynamique 20°C : 6.000 m

Pas Valeur W24 : 0,2 kg / (m²h^{1/2})

Valeur sd (H₂O) : 0,1 m

Pouvoir couvrant : classe 2 NBN EN 13300

Résistance à l'abrasion humide : classe 2 NBN EN 13300

Grain : fin NBN EN 13300

Brillance à 85° : très mat NBN EN ISO 2813

Ininflammabilité : inflammable A2 NBN EN 13501-1, DIN 4102

Teneur en COV (max.) : 5 g / L COV-Decopaint, cat. A / a

3- Teinte

Blanc et mise à la teinte en tons pastel

MISE EN ŒUVRE

1- Exigences du support

- Le support doit être propre, sec, ferme, stable et exempt de substances efflorescentes, séparatives et/ou retardant le séchage.
- Les enduits neufs doivent être secs et solides.
- Réparer les surfaces et les défauts dans les règles de l'art avec un enduit de même nature et de même structure.
- Les supports ayant des fissures doivent être réparés à l'aide d'un enduit. En alternative, recouvrir le mur de fibre murale.
- Sur les surfaces de qualité et soumises à la lumière oblique, préparer le support de manière uniforme et appliquer soigneusement.

2- Info brève sur le schéma standard

- Faire 1 à 2 couches
- Diluer la PEINTURE MURALE avec de l'eau pour ajuster sa consistance en fonction du support et du mode d'application.

3- Support et traitement préliminaire

- Enduit de plâtre, stucage, enduit de chaux (PI/CSII), enduit de chaux-ciment (PII), enduit de ciment (PIII) : Contrôler le séchage et la solidité des enduits neufs. Éliminer par ponçage la peau de frittage des enduits neufs. Imprégner les enduits fortement absorbants avec la SOUS COUCHE MURALES. Renforcer les enduits friables en surface mais néanmoins portants avec l'a SOUS COUCHE MURALES diluée ou du FIXATIF. Les enduits fortement alcalins comme les enduits de chaux et de ciment

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

neufs sont moins recommandés pour les peintures en dispersion à la résine naturelle (saponification, formation de film) ; dans ce cas, il est conseillé d'employer les Peintures minérales aux silicates.

- Plaques de plâtre cartonné : Veiller à ce que l'assemblage soit correct, à la qualité de la surface et aux tolérances de parallélisme, particulièrement dans le cas d'objets soumis à un éclairage latéral (VOB/C ainsi qu'étape de qualité 3 et/ou 4 d'après la notice n° 2 de l'association fédérale de l'industrie du gypse e.V.). Imprégner le plâtre cartonné avec la SOUS COUCHE MURALES. Attention : ne pas imprégner les panneaux hydrofuges, déjà imprégnés, qui repoussent l'eau et constituent donc une exception. Conseil : recouvrir les surfaces en panneaux de construction légers avec de la fibre murale.

- Matériaux en particules de bois (OSB, bois comprimé, MDF) : Traiter préalablement. Toujours faire un test sur le support original (risque de décoloration). Conseil : recouvrir avec de la fibre murale. Ce support est déconseillé pour les surfaces soumises à des projections d'eau, p. ex. dans les locaux sanitaires.

- Blocs silico-calcaires, briques : Nettoyer soigneusement et vérifier le pouvoir absorbant, les dégâts causés par l'humidité et les efflorescences (p. ex. le salpêtre). Réparer les blocs et les joints friables. Imprégner les supports fortement absorbants avec La SOUS COUCHE MURALES.

- Béton : Eliminer les agents de décoffrage avec de l'eau et un déshuileur, ensuite rincer complètement à l'eau claire. Contrôler la mouillabilité du support en aspergeant de l'eau. Imprégner les surfaces absorbantes avec la SOUS COUCHE MURALES. Pour obtenir une apparence égale et sans traces de joints, recouvrir toute la surface avec un enduit de ciment ou un voile de fibre murale.

- Voile mural, tissu, papier structuré, papier ingrain : Contrôler que le collage est homogène sur toute la surface, exempt de chevauchement et résistant à l'eau.

- Anciennes peintures : Nettoyer soigneusement les anciennes peintures en dispersion à base de résine artificielle ou de résine naturelle, portantes, mates et absorbantes. Les recouvrir directement avec la PEINTURE MURALE un test sur l'objet est conseillé. Eliminer les recouvrements laqués, à l'huile ou au latex. Brosser complètement les peintures crayeuses. Conseil : rénover les peintures fortement alcalines à la chaux ou au silicate avec les Peintures minérales aux silicates.

- Les supports déconseillés sont les surfaces moins solides, efflorescentes ou exemptes de pores comme l'argile, les matériaux synthétiques ou le métal.

- Les supports déficients exigent une approche différenciée, faire un test. Faire un test sur les supports critiques ou les anciennes peintures inconnues. Les peintures en dispersion à la résine

naturelle ne sont pas conseillées dans les locaux ayant un taux d'humidité élevé et permanent et/ou envahis par les moisissures. Dans les caves humides et sur les murs de bâtiments anciens : employez un enduit assainissant et les Peintures minérales aux silicates.

4- Instructions de mise en œuvre

Instructions générales

Vérifier l'aptitude du support comme requis (voir 2.1. et 2.3.). Examiner le pouvoir d'absorption, la solidité et la texture des supports respectifs. Faire un essai sur les surfaces de haute qualité et critiques.

- Couvrir soigneusement les surfaces ne devant pas être traitées afin de les protéger contre les projections - en particulier les sols, les fenêtres, les meubles, les joints d'expansion.

- Dans chaque unité de surface, utiliser des pots issus du même lot de fabrication, les mélanger entre eux le cas échéant.

- Pour les recouvrements mis à la teinte : faire appel à du personnel qualifié et veiller à ne pas interrompre l'application.

- Remuer soigneusement avant l'emploi avec un mélangeur électrique.

- Ajouter de l'eau pour obtenir la meilleure consistance d'application.

- Ne pas appliquer sur des surfaces chauffées ni refroidies.

- Température minimale pendant la mise en œuvre : +16°C.

- Temps de séchage : minimum 12 heures entre les couches.

- Renouveler l'air et maintenir une température ambiante suffisante pendant plusieurs jours afin d'assurer le séchage.

Application

Au rouleau, à la brosse ou au pistolet Airless. Recouvrir chaque unité de surface sans s'interrompre, en croisant, de façon économique, régulière et sans chevauchement.

- Application au rouleau ou à la brosse :

- Utiliser des rouleaux donnant un aspect régulier.

- Eviter de former des cernes de rouleaux, ne pas repasser sur les zones qui ont déjà commencé à sécher.

- Raccorder les bords à la surface humide-dans-humide et sans former d'excédent.

- Application à la brosse : appliquer sans direction précise avec la Brosse pour peintures minérales ou une brosse à badigeons.

- Couches :

- Couche de base : ajuster sa consistance avec 5 à 10 % d'eau.

- Couche finale, au plus tôt après 12 heures : appliquer pure ou diluée avec maximum 5 % d'eau.

FICHE TECHNIQUE MATE PREMIUM

- Sur les fonds réguliers, en appliquant soigneusement, une couche peut suffire, p. ex. en cas de rénovation. Pour cela, ajouter environ 5 % d'eau, travailler régulièrement et sans défaut.
- Pulvérisation (Airless) : • Buse : 0,43 mm / 0,017 pouce.
- Le produit doit impérativement être tamisé avant l'utilisation.
- Diluer avec environ 5 % d'eau.
- Appliquer régulièrement et en couches minces, au besoin répartir uniformément à la brosse ou au rouleau.

Produits auxiliaires

SOUS COUCHE MURALES : permet d'imprégner les supports absorbants, p. ex. le gypse.

5- Nettoyage

Nettoyer soigneusement le matériel, les outils et les vêtements immédiatement avec de l'eau savonneuse.

CONSOMMATION ET CONDITIONNEMENTS

Sur un support lisse et normalement absorbant, le rendement est de 8 à 10 m²/litre par couche, la consommation maximale généralement constatée est d'environ 0,13 L par m² et par couche. Déterminer les écarts de consommation éventuels et le nombre de couches nécessaires en faisant un essai sur l'objet.
Tailles des pots : 1 L / 5 L / 10 L

STOCKAGE

Dans le bidon original hermétiquement fermé, au frais et à l'abri du gel, se conserve au minimum pendant 12 mois. Utiliser les restes dès que possible.

INDICATION DE DANGER, INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ ET ÉLIMINATION

Consulter la fiche de données de sécurité CE (disponible sur demande). Le produit ne doit pas être étiqueté, en accord avec les directives CE/règlementations nationales. Instructions de sécurité : Tenir hors de portée des enfants. Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. En cas de contacts répétés, peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes très sensibles. Ne pas respirer les vapeurs, les brouillards et les poussières. Protéger soigneusement les zones environnantes qui ne doivent pas être peintes, nettoyer immédiatement les éclaboussures avec de l'eau. Eliminer les résidus et les récipients vides conformément aux prescriptions légales. • Code de déchets CED: 080112

Déclaration Par ces informations techniques, nous apportons nos conseils, basés sur nos connaissances et notre expérience pratique. Toutes les consignes sont données sans engagement et ne dispensent pas l'entreprise de mise en œuvre de vérifier elle-même l'aptitude du produit et de choisir la méthode de mise en œuvre en fonction du support. Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications techniques au fil du développement du produit. Des additifs d'une autre marque, pour la mise en teinte, la dilution, etc., ne doivent pas être utilisés. Vérifier les teintes avant la mise en œuvre. Au moment de la parution d'une nouvelle édition, la présente fiche technique perd automatiquement sa validité. Les indications contenues dans les fiches de données de sécurité CE, dans leur dernière édition, font foi pour la classification conformément au règlement sur les substances dangereuses, pour l'élimination, etc.

C.O.V. Valeurs limites Cat. A/a : 30 g/l contient max. 5 g/l INTERIEUR / Phase AQUEUSE



Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

FICHE TECHNIQUE VELOUTÉE

PROPRIETES

Peinture sans solvant, diluable à l'eau, élaborée avec un liant à base de féculé de pommes de terre. Aspect velouté, très bon pouvoir couvrant, à séchage rapide, microporeux, lavable à lessivable d'après DIN EN 13300 classe 2, pouvoir couvrant et opacifiant classe 1 pour 7,5 m²/litre. Adaptée aux supports en intérieur tels que béton, enduits, plaques de plâtre ou de gypse, toile de verre, papiers ingrainés. Utilisable en rénovation sur anciennes peintures en dispersion propres et bien adhérentes. Utilisable également comme sous couche avant glacis muraux. Peut être teintée à l'aide de pigments en poudre, ou teintée à la machine d'après nos nuanciers BIOFA. Attention ! Les teintes très soutenues hautement pigmentées ne sont pas lavables ou lessivables.

COMPOSITION

Eau, craie, dioxyde de titane, liant à base de féculé de pommes de terre, pigments selon coloris, talc, mica, oxyde d'aluminium, montmorillonite, liant antimoussant. Contient des conservateurs : Benzoisothiazolinone, Methylchloroisothiazolinone/Methylisothiazolinone (3 :1). Peut provoquer des réactions allergisantes.

MISE EN ŒUVRE

1- Préparation du support

Le support doit être sec, propre, exempt de salissures. Eliminer les anciennes peintures à la chaux ou à la colle. Enlever les anciennes peintures au latex, laques, peintures à l'huile ou les poncer. L'application d'une couche de SOUS COUCHE est recommandée. Traiter les supports friables ou sablonneux avec le FIXATIF. Les supports faiblement absorbants peuvent être peints avec la VELOUTÉE diluée (30 à 50%, max. à 1 :1 avec de l'eau). Ne pas appliquer sur bétons ou enduits ciments neufs avant 6 semaines.

2-Application première couche

Bien remuer avant emploi, la VELOUTÉE s'applique à la brosse, au rouleau ou au pistolet airless (duse 0,53 mm, pression 200 bar). La première couche peut être diluée avec 5% d'eau. Important : Pour les coloris soutenus réalisés avec une base incolore diluez avec de la VELOUTÉE blanche à 1 :1. Appliquez de manière régulière. Travailler frais dans le frais aux bords et dans

les angles. Utilisez des rouleaux avec des fibres pouvant recueillir suffisamment de peinture ! Effectuer un essai préalable. Ne pas appliquer par des températures inférieures à 12°C !

3- Couche de finition

Appliquer une deuxième couche de peinture VELOUTÉE en cas de besoin.

4- Nettoyage des outils

Immédiatement après utilisation avec le NETTOIE BROSSES et ou de l'eau.

Remarque importante : Avec l'application de peinture en phase aqueuse microporeuse sur certains types de supports ou d'anciennes peintures, des substances telles que nicotine, rouille, sels divers mais également humidité peuvent migrer à travers la peinture. De ce fait il est important de tester la compatibilité et d'effectuer un essai préalable. Consulter les DTU en vigueur.

SECHAGE

Sec et recouvrable après environ 12 heures. Avant application d'un glacis mural attendre au minimum 24 heures (20°C / 50-55% d'hygrométrie). Sur des supports peu ou pas absorbants, avant d'effectuer un glacis mural, attendre 5 à 6 jours. Effectuer un essai préalable !

CONSOMMATION/RENDEMENT

7 à 10 m²/litre par couche en fonction de l'état de surface et de l'absorption du support. Estimer la consommation réelle en effectuant un test de rendement.

STOCKAGE

Stocker au frais et au sec, à l'abri du gel, emballages bien fermés. Utiliser rapidement les pots entamés. Conservation minimum 1 an.

CONDITIONNEMENTS

1 litre, 4 litres, 10 litres.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

FICHE TECHNIQUE VELOUTÉE

RECYCLAGE

Les résidus liquides et les contenants non vidés doivent être recyclés en déchèteries selon les réglementations locales ou nationales en vigueur. Les petites quantités et matériaux imbibés peuvent être mis dans les ordures ménagères après séchage. Ne donner à recycler que les emballages vides et nettoyés.

AVV- Code de recyclage européen des déchets : 08 01 12

Règlementation Union Européenne C.O.V.
Valeurs limites Cat. A/a : 30 g/l 2010
Contient 1g/l maxi

GISCODE : BSW 20



CONSIGNES DE SECURITE

Garder hors de portée des enfants. En cas de contact avec les yeux ou la peau, laver abondamment à grande eau. N'utiliser que dans des zones bien aérées pendant l'application et durant le séchage. En cas d'application au pistolet ne pas respirer les vapeurs et porter un masque adapté (filtres combinés A2/P2). Bien protéger les surfaces ne devant pas être peintes. Eviter le rejet dans l'environnement ou les canalisations. Une odeur caractéristique peut émaner, du fait de l'utilisation de matières premières naturelles.

Informations complémentaires sur la fiche de données de sécurité.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

FICHE TECHNIQUE SATINÉE

COMPOSITION

Eau, poudre de marbre, silicates d'aluminium, dioxyde de titane, huile de tournesol, esters de résine de colophane, talc, huile sulfonée, esters d'acide gras d'alcool, sel de bore, montmorillonite, oxyde d'argent-aluminium, caséine, Pour certains coloris : craie, pigments et cellulose.

PROPRIÉTÉS

Peinture sans solvant, diluable à l'eau, élaborée avec des matières premières naturelles. Micro poreuse, bon pouvoir couvrant, aspect satiné, lavable à lessivable. Disponible en blanc, peut se teinter avec les PIGMENTS 1301 à 1317 (consultez les fiches techniques respectives). Disponible également en mises à la teinte (coloris pastels uniquement) d'après nos nuanciers.

DOMAINES D'APPLICATION

En intérieur sur béton, plâtre, plaques de plâtre, enduits, papier ingrain, toile de verre..Peut être utilisé en rénovation sur d'anciennes peintures en dispersion bien adhérentes. Convient-en sous couche avant les systèmes de glacis muraux.

PRÉPARATION DU SUPPORT

Le support doit être sec, propre, exempt de taches de graisses et préparé selon les règles de l'art. Enlever les anciennes peintures non adhérentes, les anciennes peintures à la chaux ou à la colle. Nettoyer et poncer les anciennes peintures laquées ou à l'huile avant d'appliquer la SOUS COUCHE MURS ET PLAFONDS code 3046. Sur les plaques de plâtre ou plaques de gypse brutes, appliquer au préalable une couche de SOUS COUCHE MURS ET PLAFONDS code 3046 pas ou peu diluée

Sur les autres supports bruts faiblement absorbants appliquer la SOUS COUCHE MURS ET PLAFONDS code 3046 fortement diluée (30% d'eau).

Sur les supports tapissés, après enlèvement du papier peint, poncez légèrement au grain 60-100, bien dépoussiérer, rincez à l'eau chaude et attendre 24 heures avant d'appliquer la SOUS COUCHE MURS ET PLAFONDS 3046 (des restes de colle peuvent poser des problèmes d'accrochage).

Important : La peinture étant microporeuse et en phase aqueuse, certains composants dans le support comme la nicotine, la lignine, la suie, les sels etc.. peuvent migrer à travers la finition

et engendrer des problématiques de nuances ou de coloration. Le support doit être testé dans ce sens (essai préalable). Dans ce cas utiliser une sous couche solvantée.

MISE EN ŒUVRE

Bien remuer et appliquer au rouleau, à la brosse. Pour une application à l'airless (buse 0,53mm pression 200 bars), effectuez un essai préalable selon la nature du support.

Appliquer en deux couches la MURALE SATINEE. Diluez avec 5 à 10 % d'eau environ.

Important : Veillez à appliquer de manière uniforme ! Sur ou vers les bords, travaillez

« frais dans le frais ». Utilisez des rouleaux poils moyens. Effectuez un essai préalable. Veillez à bien ventiler et aérer pendant la mise en œuvre et durant le temps de séchage. Ne pas appliquer par des températures inférieures à 12°C !

NETTOYAGE DU MATERIEL

A l'eau ou au NAPONA, nettoyant sans solvant code 2090.

SÉCHAGE

Sec après 2 à 4 heures. Recouvrable après 12 heures. En cas de recouvrement par du glacis, attendre 24 heures minimum (20°C et 55% d'hygrométrie). Sur des supports faiblement absorbants, le temps de séchage avant appliquer un glacis peut aller jusqu'à 5 à 6 jours ! Effectuez un essai préalable.

CONSOMMATION – RENDEMENT

110 à 125 ml/m², 8 à 10 m²/l. données fortement dépendantes de la nature et de l'absorption du support.

STOCKAGE

Au frais et au sec, à l'abri du gel. Utiliser rapidement les seaux entamés. Conservation des pots non entamés de 12 mois minimum.

CONDITIONNEMENT

1 Litre, 4 Litres, 10 Litres.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

FICHE TECHNIQUE SATINÉE

CONSEILS DE SECURITE

Garder hors de portée des enfants. En cas de contact avec la peau ou les yeux, rincer abondamment à l'eau claire. Ne pas respirer les vapeurs en cas d'application au pistolet. Ne pas déverser dans les égouts, les canalisations ou la terre. Une odeur caractéristique peut émaner, du fait de l'utilisation de matières premières naturelles !

RECYCLAGE

Déposer les résidus liquides dans les points de collectes de peintures et vernis. Consulter les directives locales. Les petites quantités, après séchage, peuvent être intégrées dans les ordures ménagères.

Ne donner à recycler que les emballages bien nettoyés. Les contenants souillés doivent être éliminés comme les restes de produit, en fonction des directives locales.

-Recyclage : Déchets liquides EAK 080112

C.O.V. Valeurs limites Cat. A/g : 30 g/l 2010 3006
contient max. 1 g/l
INTERIEUR / Phase AQUEUSE



Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

FICHE TECHNIQUE SILICATES

Peinture au silicate pour intérieur sans solvant et à diffusion ouverte selon VOB/C DIN 18363 2.4.1 pour habitations et espaces professionnels

PROPRIÉTÉS

Peinture au silicate pour intérieur prête à l'emploi pour habitations, espaces professionnels, bâtiments administratifs et espaces publics. S'applique sur toutes les surfaces stables, p. ex. les enduits de chaux, de ciment, le papier ingrain et la fibre de verre. Après application d'une couche de fond avec la SOUS COUCHE MURALES, convient aussi sur les enduits de gypse et les panneaux de plâtre cartoné. La PEINTURE SILICATES contient du verre de potasse liquide à silicification active comme liant. La silicification - c'est-à-dire la réaction chimique entre le support minéral, les pigments et le verre de potasse liquide - ne crée pas de film de surface, mais forme une unité microporeuse et indissociable entre le support et le recouvrement. La pigmentation minérale est aussi incorporée de manière optimale. Étiquette environnementale Fondation Suisse Couleur certifié A. Correspond au standard MINERGIE-Eco actuel.

COMPOSITION

- Verre de potasse liquide purement minéral
- Pigments minéraux stables à la lumière et d'origine naturelle
- Part organique < 5% (VOB/C DIN 18363 2.4.1)
- Exempt de solvant, de biocide et de conservateur

PROPRIÉTÉS TECHNIQUES

1- Aperçu

- Utilisation universelle à l'intérieur
- Couvrant
- Perméable à la vapeur d'eau et à diffusion ouverte
 - Ininflammable
- L'alcalinité naturelle agit contre les bactéries et les moisissures
- Résistant aux produits de nettoyage ménagers et aux désinfectants

2- Caractéristiques importantes pour la physique du bâtiment*

Densité 20°C : 1,43 kg / L
Valeur du pH 20°C : 11

Viscosité dynam. 20°C : 5.000 m
Pas Valeur W24 : 0,20 kg / (m²h^{1/2})
Valeur sd (H₂O) : < 0,02 m
Pouvoir couvrant / contraste : classe 2 NBN EN 13300
Résistance à l'abrasion humide: classe 3 NBN EN 13300
Grain: fin NBN EN 13300
Brillance à 85°C: très mat NBN EN ISO 2813
Classe de résistance au feu : A2 ininflammable NBN EN 13501-1, DIN 4102
Teneur en COV (max.): 4 g / L
COV-Decopaint, cat. A / a * valable pour le blanc

3- Teintes

- Blanc
- Mise en teinte pastel.

MISE EN ŒUVRE

1- Exigences du support

- Le support doit être propre, sec, ferme, stable et exempt de substances efflorescentes et séparatives.
 - Contrôler le séchage et la solidité de l'enduit neuf.
 - Réparer soigneusement les trous, les fissures et les défauts avec le même type de matériau et la même texture.
 - Assainir les supports fissurés selon la technique de l'enduit.
- Recouvrir entièrement les surfaces présentant des microfissures et de légers défauts de structure une sous couche sablée ou un remplisseur au quartz, faire un essai.
- Sur les surfaces de haute qualité visuelle et en cas de lumière rasante, veiller à l'uniformité du support et à une mise en œuvre soignée.

2- Info brève sur le schéma standard

- Deux couches de PEINTURE SILICATES.
- Ajuster la consistance optimale de la PEINTURE SILICATES en fonction du support et de l'application en le diluant avec de l'eau.
 - Sur les supports critiques, les anciennes dispersions et le plâtre cartoné: appliquer une couche de fond avec la SOUS COUCHE MURALES. Ensuite appliquer une à deux couches de PEINTURE SILICATES, blanc ou teinté, en fonction des nécessités.
 - Sur les surfaces de haute qualité visuelle et dans le cas de peinture teintée, faire un essai préalable du système de peinture dans les conditions de l'objet.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

3- Support et traitement préliminaire

- Enduit de chaux (PI/CSII), enduit de chaux-ciment (PII), enduit de ciment (PIII): Contrôler le séchage et la stabilité de l'enduit. Enlever la peau de frittage de l'enduit massif par ponçage, ne pas corroder les enduits en couche mince ni les systèmes composites. Apprêter les enduits absorbants avec le Fixatif dilué avec 2 parts d'eau. Sur les enduits sableux en surface mais néanmoins stables, déverser plusieurs fois jusqu'à saturation un mélange d'1 part de Fixatif et de 5 parts d'eau.

- Enduit de gypse, de gypse-chaux, de chaux-gypse : Si nécessaire éliminer la peau de frittage par ponçage. Appliquer une couche de fond de SOUS COUCHE MURALES.

- Panneaux de plâtre cartonnés : veiller à ce que le montage soit effectué dans les normes et que la qualité de la surface et les tolérances de planéité exigées soient respectées, dans les conditions de l'objet et sous la lumière rasante (VOB/C et niveau de qualité 3 ou 4, selon la fiche technique n° 2 de l'association fédérale allemande de l'industrie du plâtre (Bundesverband der Gipsindustrie e.V.)). Faire une couche de fond sur toute la surface avec la SOUS COUCHE MURALES, en alternative recouvrir toute la surface avec un voile mural, spécialement sur les surfaces de haute qualité visuelle et avec les peintures teintées.

- Blocs silico-calcaire, brique: Nettoyer soigneusement, contrôler le pouvoir absorbant, les dégâts dus à l'humidité et les efflorescences (p. ex. les auréoles de sels). Réparer les joints et les blocs friables. Imprégner les surfaces absorbantes avec le Fixatif dilué avec 2 volumes d'eau. Faire une couche de fond avec 1 SOUS COUCHE MURALES ou appliquer directement la PEINTURE SILICATES.

- Béton : nettoyer soigneusement le béton sous pression avec un déshuileur en respectant les indications du fabricant et rincer à l'eau claire. Tester la mouillabilité du support nettoyé en aspergeant avec de l'eau. Appliquer au choix une couche de fond avec la SOUS COUCHE MURALES ou avec la PEINTURE SILICATES. Au besoin, recouvrir les murs et plafonds en béton avec un voile mural, car typiquement les bavures et les arêtes de banchage restent visibles.

- Papier grain, fibre de verre, recouvrements muraux intissés: Uniquement pour revêtements et papiers muraux résistant aux alcalis et mouillables à l'eau, ne convient pas aux revêtements métalliques, artificiels ou aux tapis en vinyle. Contrôler sur toute la surface le collage homogène et l'absence de chevauchement.

- Anciennes peintures : brosser totalement les peintures minérales et, en cas de surface crayeuse, stabiliser avec le Fixatif dilué avec 2 volumes d'eau. Nettoyer et éliminer complètement les peintures à l'argile et à la tempera. Décaper ou sabler à profondeur de pores les anciennes peintures plasto-

élastiques à base de résine synthétique. Nettoyer les peintures en dispersion mates bien accrochées et appliquer une couche de fond de SOUS COUCHE MURALES.

- Les supports inadaptés sont les supports efflorescents, organiques et ne résistant pas aux alcalis, p. ex. les matériaux à base de bois (MDF, OSB), l'argile et les matériaux artificiels.

- Les supports déficients exigent une approche différenciée. Les surfaces et les domaines de socle chargés en sel et en humidité doivent être munis d'un enduit assainissant.

4- Instructions de mise en œuvre

Instructions générales

Vérifier l'aptitude du support comme requis. Examiner le pouvoir d'absorption, la solidité et la structure du support. Faire un essai sur les surfaces de haute qualité et critiques. Disposer de main d'œuvre qualifiée.

- Couvrir soigneusement les surfaces ne devant pas être traitées - en particulier le verre, la céramique, les appuis de fenêtres, les joints de dilatation, les laquages et l'Eloxal - afin de les protéger contre les projections.

- Procurer un équipement de protection individuelle.

- Par unité de surface, n'utiliser que des pots issus du même lot de production.

- Avant l'emploi, remuer soigneusement la PEINTURE SILICATES avec un mélangeur électrique.

- Ajuster la viscosité d'application optimale en ajoutant de l'eau.

- Ne pas appliquer sur les surfaces chauffées

- Température minimale de mise en œuvre : +8°C

- Temps de séchage : 12h entre les couches.

Application

Avec un rouleau, une brosse ou un pistolet (airless). Dans chaque unité de surface, appliquer en couche absolument fine, sans chevauchement, uniformément, en un passage ininterrompu et en croisant régulièrement.

- Au rouleau ou à la brosse : utiliser des brosses et des rouleaux ayant une implantation de poils régulière.

- Eviter les cernes de rouleau, les chevauchements et ne pas recouvrir les zones qui ont déjà commencé à sécher.

- Relier les bords à la surface humide-dans-humide.

- Pour une surface brossée, appliquer sans direction précise avec une brosse pour peintures minérales.

FICHE TECHNIQUE SILICATES

- Couches de peinture :

1. Couche de base: Diluer pour obtenir la consistance d'application optimale avec environ 5 % - 10 % d'eau.

2. Couche finale: Au plus tôt après 12 heures, non diluée ou avec maximum 5 % d'eau pour ajuster la consistance.

- Au pistolet (airless) :

- Buse : 0.79 mm / 0.031 pouce

- Tamiser impérativement le produit avant l'emploi.

- Appliquer uniformément et en couche mince, ensuite uniformiser si nécessaire à la brosse ou au rouleau.

5- Produits auxiliaires

SOUS COUCHE MURALES, comme couche de fond blanche couvrante et efficace sur les supports à base de gypse, les panneaux de plâtre cartonés et les anciennes peintures.

CONSOMMATION

Sur les supports lisses et normalement absorbants, la consommation de PEINTURE SILICATES est d'environ 0,13 L par m² et par passage (8 m²/litre environ). Déterminer les écarts de consommation dus au support en procédant à un essai sur l'objet.

CONDITIONNEMENTS

Tailles des pots: 1 L, 5 L / 12,5 L

NETTOYAGE

Nettoyer soigneusement le matériel, les outils et les vêtements immédiatement avec de l'eau.

STOCKAGE

Au frais et à l'abri du gel, la PEINTURE SILICATES peut être conservé pendant 12 mois au minimum.

INDICATION DE DANGER, INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ ET ÉLIMINATION

Consulter la fiche de données de sécurité CE. La fiche de données de sécurité est disponible sur demande. Instructions de sécurité: Tenir hors de portée des enfants. Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Porter une protection des yeux/du visage. Le produit est alcalin. Ne pas respirer les vapeurs, les brouillards et les poussières. Couvrir soigneusement les zones environnantes, nettoyer immédiatement les éclaboussures à l'eau. Eliminer les résidus et les récipients vides de déchets CED: 080112.

Déclaration Par ces informations techniques, nous apportons nos conseils, basés sur nos connaissances et notre expérience pratique. Toutes les consignes sont données sans engagement et ne dispensent pas l'entreprise de mise en œuvre de vérifier elle-même l'aptitude du produit et de choisir la méthode de mise en œuvre en fonction du support. Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications techniques au fil du développement du produit. Des additifs d'une autre marque, pour la mise en teinte, la dilution, etc., ne doivent pas être utilisés. Vérifier les teintes avant la mise en œuvre. Au moment de la parution d'une nouvelle édition, la présente fiche technique perd automatiquement sa validité. Les indications contenues dans les fiches de données de sécurité CE, dans leur dernière édition, font foi pour la classification conformément au règlement sur les substances dangereuses, pour l'élimination, etc.

C.O.V. Valeurs limites Cat. A/a : 30 g/l 2010
contient max. 4 g/l
Pour : Intérieur / Phase : Aqueuse



Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

FICHE TECHNIQUE LIANT POUR GLACIS

Pour : INTERIEUR / Phase : AQUEUSE

PROPRIÉTÉS

Peinture décorative intérieure composée d'un liant en phase aqueuse à base de résines et d'huiles naturelles et de concentrés de teintes avec des pigments minéraux. Application possible de couches successives avec différentes nuances. Harmonie des couleurs. Décor personnalisé. Finition lavable avec une dernière couche de LIANT 3110 pur ou dilué avec de l'eau (20 à 50%)

COMPOSITION

Liant : Eau, gomme laque, huile essentielle de pignons de pin, huile de ricin, huile de lin, ester de résine de colophane, polysaccharide, huile sulfonée, essence d'écorces d'agrumes, sel de bore, huile essentielle de Lemongrass, huile essentielle de lavande, huile essentielle de thym.

Concentres de couleur : idem Liant + pigments naturels selon coloris

DOMAINES D'APPLICATION

Tous supports minéraux et papiers ingrains pré peints avec une de nos peintures murales, ou supports bois préparés.

Peut également être utilisé en peintures artistiques.

MISE EN ŒUVRE

1- Préparation du support

Le support doit être sec, propre, exempt de taches de graisses et pré-peint avec une couche de 3006 – 3011 – 3031 –3051 ou 3061 blanche ou légèrement teintée.

Les supports bois seront traités au préalable avec une couche de LIANT 3110 dilué à 1 :1.

2-Application

Préparer une petite quantité de produit en mélangeant :

* 2 parts de liant

*1 part de concentré de teinte pour glacis

La teinte étant ainsi choisie, ajouter lentement environ 7 parts d'eau froide. On peut également , afin de disposer d'une plus importante palette de couleurs, utiliser les PIGMENTS 1301 à 1319 pour teinter le LIANT 3110. Dans ce cas on incorporera au préalable les pigments dans de l'eau (75g de pigments dans 100g d'eau) et on laissera reposer le mélange 12h au minimum en remuant de temps en temps. Passé ce délais, intégrer 10g du mélange pigments-eau dans 200 à 300 g de LIANT 3110, puis rajouter progressivement le mélange ainsi obtenu dans 600 à 700 g d'eau.

Bien mélanger avant l'emploi.

Appliquer en couches successives à la brosse à vernir, au spalter ou à l'aide d'une brosse à encoller, Peut être « pochonné » à l'éponge naturelle ou essuyé au chiffon. Commencer par la teinte la plus claire, laisser sécher environ 3h avant l'application suivante. Il est possible d'appliquer jusqu'à 7 couches.

Important : Pendant la mise en oeuvre et durant le temps de séchage, veillez à bien aérer et ventiler les locaux.

4- Nettoyage des outils

A l'eau immédiatement après utilisation ou avec le NAPONA 2090.

SÉCHAGE

Attendre 2 à 3h entre les premières couches. 3 couches appliquées peuvent être sèches à cœur au bout de 24h. Le temps de séchage augmente avec le nombre de couches. Avant recouvrement par une dernière couche de LIANT 3110 diluée, attendre 24h.

CONSOMMATION/RENDEMENT

Un litre du mélange obtenu (20% de LIANT, 10% de TEINTE et 70% d'eau) suffit pour traiter environ 15 m²

STOCKAGE

Au frais et au sec, fermer hermétiquement les emballages. Craint le gel. Les emballages entamés doivent être utilisés dans les meilleurs délais.

CONDITIONNEMENTS

- 250 ml, 1 L, 5 L pour le LIANT code 3110

- 100 ml, 250 ml pour les CONCENTRES DE TEINTE pour glacis codes 3210 à 3290.

RECYCLAGE

Ne pas jeter les résidus à l'égout : laissez-les sécher à l'air, les résidus secs peuvent être facilement recyclés.

Déposer les conditionnements vides et les résidus dans une déchetterie. Recyclage : Déchets liquides - EAK 080103

CONSIGNES DE SECURITE

Les produits naturels se gardent aussi hors de portée des enfants. Une odeur caractéristique peut émaner du fait de l'utilisation de matières premières naturelles.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

FICHE TECHNIQUE **PRIMAIRE LAQUE**

PROPRIÉTÉS

Couche d'imprégnation et primaire diluable à l'eau, blanche, bien garnissante, à séchage rapide, facile à poncer pour bois et boiserie, composée à 95% de matières premières renouvelables et minérales. Adhère bien sur le bois et possède un bon pouvoir garnissant et opacifiant, pour l'intérieur et l'extérieur avant les laques BIOFA.

Attention ! Pour l'utilisation en extérieur, les bois doivent être mis en œuvre et traités conformément selon la norme DIN 68800-2(4). Les bois à l'horizontale avec de l'eau stagnante sont à éviter. Les bois mis en œuvre verticalement doivent être traités en partie basse pour éviter les remontées d'eau par capillarité.

COMPOSITION

Eau, liant végétal à base d'huile de soja, craie, talc, argile, dioxyde de titane, alcool, montmorillonite, agent liant, agent épaississant, anti-moussant, siccatif de zinc.

MISE EN ŒUVRE

1- Préparation du support

Le support doit être sec (hygrométrie max. 12%), propre, exempt de salissures. Éliminer les anciennes peintures par ponçage. Sur bois neufs attention à l'essence de bois. Les bois à tanins (par ex. chêne) ou les bois exotiques peuvent perturber le séchage. Ils doivent être dégraissés au préalable avec de l'alcool ou un substitut de térébenthine, puis laisser sécher pendant une nuit. Veiller à une protection du bois adaptée. Ponçage préalable au grain 150-180, éventuellement humidifier le bois avant ponçage. Traiter les parties enduites avec le PRIMAIRE LAQUE.

2- Application

Bien remuer avant emploi. Appliquer une couche à la brosse, au rouleau laqueur ou au pistolet. Éventuellement diluer avec 5% d'eau. N'utiliser que des brosses souples, à fibres longues, spéciales acryliques ou des rouleaux laqueurs à fibres rasées ou mousses floquées.

Épaisseur du feuillet à déposer environ 100 µm.

Après 12 heures, poncer finement et enlever les poussières de ponçage. Ne pas appliquer par des températures inférieures à 12°C et par plus de 80% d'hygrométrie.

Pour l'application au pistolet diluer avec 5 à 10% d'eau et adapter la pression, le diamètre des buses etc.. au matériel utilisé.

3- Nettoyage des outils

Immédiatement après utilisation avec le NETTOIE BROSSES et de l'eau. Les brosses ou rouleaux durcis peuvent être laissés à tremper dans le NETTOIE BROSSES minimum 24 heures.

Important : Pendant l'application et durant le temps de séchage, veillez à bien ventiler et aérer les locaux ! Effectuer un essai préalable. En cas de pause pendant l'application, laisser les brosses tremper dans le primaire laque, ne pas rincer ou laisser dans l'eau.

SÉCHAGE

Hors poussières après 6 heures, ponçable et recouvrable après 12 heures (20°C / 50-55% d'hygrométrie).

CONSOMMATION/RENDEMENT PAR COUCHE

70 à 90 ml/m², 10 à 15 m²/litre. Ces données sont fortement dépendantes de la nature et de l'absorption du bois.

STOCKAGE

Stocker au frais et au sec, emballages bien fermés. La formation d'une peau est possible, à éliminer avant réutilisation. Passer éventuellement au tamis.

CONDITIONNEMENTS

375ml, 1 litre, 2,5 litres, 5 litres, pots métal laqués à l'intérieur.

RECYCLAGE

Les résidus liquides et les contenants non vidés doivent être recyclés en déchèteries selon les réglementations locales ou nationales en vigueur. Les matériaux imbibés peuvent être mis dans les ordures ménagères après séchage. Ne donner à recycler que les emballages vides et nettoyés.

AVV- Code de recyclage européen des déchets : 08 01 12

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

FICHE TECHNIQUE PRIMAIRE LAQUE

CONSIGNES DE SECURITE

Garder hors de portée des enfants. Eviter le contact avec les yeux et la peau. En cas de contact avec la peau, laver abondamment à grande eau. N'utiliser que dans des zones bien aérées pendant l'application et durant le séchage. En cas d'application au pistolet porter un masque respiratoire adapté et des gants appropriés ! Porter un masque en cas de ponçage ! Une odeur caractéristique peut émaner, du fait de l'utilisation de matières premières naturelles.

Informations complémentaires sur la fiche de données de sécurité.

Règlementation Union Européenne C.O.V.
Valeurs limites Cat. A/d : 130 g/l 2010
Contient 35 g/l maxi

GISCODE : BSW 30



Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

FICHE TECHNIQUE LAQUE SATINÉE

PROPRIÉTÉS

Laque satinée sans solvants, diluable à l'eau, lessivable, pour l'intérieur, élaborée à base de matières premières naturelles. Bonne résistance mécanique, bonne adhérence et bon pouvoir couvrant.

Adaptée pour les bois en intérieur comme portes, fenêtres, meubles, aménagements bois etc... Adaptée également aux supports métalliques avec la sous couche appropriée.

Attention ! Les huiles végétales employées peuvent entraîner un jaunissement sur les surfaces très faiblement éclairées ou soumises à des températures élevées.

COMPOSITION

Eau, dioxyde de titane, craie, huile de lin, ester de résine de colophane réduite à l'huile de lin, silicates non cristallines, acide gras-esters d'alcool, acide silicique, montmorillonite, cobaltbis (2-ethylhexanoate), siccatifs sans plomb. Contient du methylisothiazolinon (risque d'allergies).

MISE EN ŒUVRE

1- Traitement préalable

Le support doit être sec (bois de moins de 12% d'hygrométrie), propre, dépolvé et exempt de taches de graisses. Eliminer les anciennes peintures non adhérentes. Dégraisser les bois à forte teneur en tanins (ex. : chêne) ou les bois exotiques (ex. : framiré) à la térébenthine ou à l'alcool. Ponçage final au grain 120.

2- Sous couche

Appliquer une couche de PRIMAIRE LAQUE code 1210 sur les bois, une couche d'antirouille adapté sur les supports métalliques. Poncer au grain 180 à 220 après séchage.

3- Finition

Bien mélanger la laque avant emploi. Appliquer 2 couches à la brosse ou au rouleau (épaisseur 70-80 µm humide par couche). N'utiliser que des brosses souples, à poils longs adaptées aux peintures de type acryliques. Ponçage intermédiaire au grain 220.

Important : Effectuez un essai préalable ! Pour une mise en

œuvre en intérieur, veillez à bien ventiler et aérer les locaux. Ne pas appliquer par moins de 12°C !

Attention : Pendant les pauses, laisser les brosses tremper dans la laque. Ne pas rincer ou mettre dans l'eau.

4- Nettoyage des outils

Déposer immédiatement après utilisation dans du NAPONA 2090 non dilué. Nettoyer le lendemain à l'eau. Répéter éventuellement jusqu'à éliminer toutes traces d'huile. En cas de nécessité utilisez le DILUANT code 0500.

SÉCHAGE

Hors poussières après 6 à 8 heures Ponçable et recouvrable après 24 à 48 heures (20-23°C / 50-55% d'hygrométrie). Sèche à cœur après 7 jours.

CONSOMMATION – RENDEMENT

Par couche : 80 à 100 ml/m². Rendement 10-12 m²/litre.

STOCKAGE

Au frais et au sec. Une peau peut se former dans les emballages entamés, à filtrer avant réutilisation !. Fermer hermétiquement les récipients.

CONDITIONNEMENTS

375 ml, 750 ml, 2,5 l et 5 l seaux tôle .

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

FICHE TECHNIQUE LAQUE SATINÉE

CONSEILS DE SÉCURITÉ

Attention ! Laisser sécher les chiffons imbibés sur des surfaces non inflammables ou les tremper dans de l'eau avant de les laisser sécher à l'air (risque d'auto inflammation). Le produit en lui-même n'est pas inflammable.

Garder hors de portée des enfants. N'utiliser que dans des zones bien ventilées. Veillez à protéger la peau lors de la mise en œuvre. Contient des octoates de cobalt. Peut provoquer des réactions allergisantes. Porter un masque anti poussières lors du ponçage !

Une odeur caractéristique peut émaner du fait de l'utilisation de matières premières naturelles.

RECYCLAGE

Déposer les résidus liquides dans les containers adaptés selon les directives locales. Les chiffons imprégnés et les petites quantités de résidus secs peuvent être mis dans les ordures ménagères. Bien nettoyer les conditionnements vides avant de les apporter au recyclage.

Recyclage : Déchets liquides EAK 080111

COV Valeurs limites Cat A/d : 130 g/L 2010
5111 contient max. 22 g/l



Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

FICHE TECHNIQUE LAQUE BRILLANTE

PROPRIETES

Laque brillante sans solvants, diluable à l'eau, lessivable, pour l'extérieur, élaborée à base de matières premières naturelles. Bonne résistance mécanique, bonne adhérence et bon pouvoir couvrant.

Adaptée pour les portes, fenêtres, portes de garage, aménagements extérieurs bois etc... Adaptée également aux supports métalliques avec la sous couche appropriée.

Attention ! Les huiles végétales employées peuvent entraîner un jaunissement sur les surfaces très faiblement éclairées ou soumises à des températures élevées.

Important : Les produits BIOFA pour l'extérieur doivent être en adéquation avec la protection du bois dans le bâtiment. Une partie de la philosophie BIOFA consiste à ne pas utiliser de composants dangereux pour la santé dans nos produits. Par conséquent il faut prendre en considération la protection du bois lors de la planification et la construction (Norme DIN 68800-2 4). En parallèle à une bonne préparation il est important de choisir les bonnes essences de bois, les classes de durabilité d'après DIN EN 350-2, les classes de résistance d'après DIN 68364 et les qualités en fonction des différentes destinations et soumissions aux intempéries. Dans certains cas un traitement chimique n'est pas évitable ! Leur utilisation est clairement définie par la norme DIN 68800.

COMPOSITION

Eau, dioxyde de titane, huile de lin, silicates non cristallines, acide gras d'esters d'alcool, montmorillonite, cobaltbis (2-ethylhexanoate), siccatifs sans plomb. Contient du methylisothiazolinon (risque d'allergies).

MISE EN ŒUVRE

1-Traitement préalable

Le support doit être sec (bois de moins de 12% d'hygrométrie), propre, dépoussiéré et exempt de taches de graisses. Eliminer les anciennes peintures non adhérentes. Dégraisser les bois à forte teneur en tanins (ex. : chêne) ou les bois exotiques (ex. : framiré) à la térébenthine ou à l'alcool. Ponçage final au grain 120.

2-Sous couche

Appliquer une couche de PRIMAIRE LAQUE code 1210 sur les bois, une couche d'ANTIROUILLE sur les supports métalliques.

Poncer au grain 180 à 220 après séchage.

3-Finition

Bien mélanger la laque avant emploi. Appliquer 2 couches à la brosse ou au rouleau (épaisseur 70-80 µm humide par couche). N'utiliser que des brosses souples, à poils longs adaptées aux peintures de type acryliques. Ponçage intermédiaire au grain 220.

Important : Effectuez un essai préalable ! Pour une mise en œuvre en intérieur, veillez à bien ventiler et aérer les locaux. Ne pas appliquer par moins de 12°C ou avec une hygrométrie supérieure à 80% !!

Attention : Pendant les pauses, laisser les brosses tremper dans la laque. Ne pas rincer ou mettre dans l'eau.

4-Nettoyage des outils :

Déposer immédiatement après utilisation dans du NAPONA 2090 non dilué. Nettoyer le lendemain à l'eau. Répéter éventuellement jusqu'à éliminer toutes traces d'huile. En cas de nécessité utiliser le DILUANT code 0500.

SECHAGE

Hors poussières après 6 à 8 heures Ponçable et recouvrable après 24 à 48 heures (20-23°C

/ 50-55% d'hygrométrie). Sèche à cœur après 7 jours.

En cas de couches trop épaisses, de mauvaises conditions climatiques, ou sur des bois à tanins (chêne, châtaignier etc..) ou des bois exotiques, il faut prendre en compte des temps de séchage plus longs.

CONSOMMATION – RENDEMENT

Recyclage : Déchets liquides EAK 080111

Par couche : 80 à 100 ml/m². Rendement 10-12 m²/litre.

STOCKAGE

Au frais et au sec. Une peau peut se former dans les emballages entamés, à filtrer avant réutilisation !. Fermer hermétiquement les récipients. Conservation minimum 1 an à compter de la fabrication.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

FICHE TECHNIQUE LAQUE BRILLANTE

CONDITIONNEMENTS

375 ml, 750 ml, 2,5 l et 5 l seaux tôle.

CONSEILS DE SECURITE

Attention ! Laisser sécher les chiffons imbibés sur des surfaces non inflammables ou les tremper dans de l'eau avant de les laisser sécher à l'air (risque d'auto inflammation). Le produit en lui-même n'est pas inflammable.

Garder hors de portée des enfants. N'utiliser que dans des zones bien ventilées. Veillez à protéger la peau lors de la mise en œuvre. Contient des octoates de cobalt. Peut provoquer des réactions allergisantes. Porter un masque anti poussières lors du ponçage !

Une odeur caractéristique peut émaner du fait de l'utilisation de matières premières naturelles.

RECYCLAGE

Déposer les résidus liquides dans les containers adaptés selon les directives locales. Les chiffons imprégnés et les petites quantités de résidus secs peuvent être mis dans les ordures ménagères. Bien nettoyer les conditionnements vides avant de les apporter au recyclage.

COV Valeurs limites Cat A/d 130 g/l 2010 5112
contient max 12 g/l



Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

FICHE TECHNIQUE LAQUE MATE SATINÉE

PROPRIÉTÉS

Laque au bon pouvoir couvrant, mate-satinée hydrofuge et anti-salissures à base de matières premières naturelles, pour intérieur. Bonne tenue, satisfait aux exigences de la norme européenne EN 71/3 " Sécurité des jouets " et à la norme DIN 53160 « Tenue à la transpiration et à la salive ». Pour tous supports bois en intérieur, comme portes, fenêtres, meubles, agencements, jouets etc.. Utilisable également sur supports métalliques après application d'un antirouille au préalable. Ne pas utiliser sur radiateurs ou tuyaux de chauffage !

Attention : De par la composition à base d'huiles végétales naturelles, une faible exposition à la lumière ou des supports chauffés peuvent engendrer un jaunissement de la laque.

COMPOSITION

Hydrocarbure aliphatique (sans aromatiques), dioxyde de titane, ester de résine de colophane, barytite, pigments selon coloris, huile de carthame, cuisson de résine de colophane, huile de ricin, agent matifiant, craie, talc, liant et anti-moussant, montmorillonite, siccatifs cobalt-polymères, siccatifs calcium et manganèse, antioxydants.

MISE EN ŒUVRE

1- Préparation du support

Le support doit être sec (hygrométrie max. 12%), propre, exempt de salissures. Eliminer les anciennes peintures. Les bois à tanins (par ex. chêne) ou les bois exotiques doivent être dégraissés au préalable avec de l'alcool ou un substitut de térébenthine, puis bien laisser sécher. Ponçage final au grain 120-180.

2- Première application

Sur supports bois bruts, appliquer une couche de PRIMAIRE LAQUE. Sur supports ferreux, zinc ou supports zingués appliquer un antirouille adapté. Après séchage poncer au grain 180-220.

3- Couche intermédiaire et finition

Bien remuer la laque, diluer éventuellement avec un peu de DILUANT. Appliquer une à deux fines couches à la brosse, au rouleau laqueur ou au pistolet. Éventuellement égrainer au grain 220.

3a- Application au pistolet

Pistolets à godets : Diluer avec le DILUANT à environ 10% (écoulement DIN 4mm environ 80-100 secondes). Duse 1,5 – 2 mm, pression 2,5 – 3,5 bar (selon coloris).

4- Nettoyage des outils

Immédiatement après utilisation avec le DILUANT. Le Diluant souillé peut être réutilisé et récupéré après décantation.

Important : Mélanger les pots de numéros de charges différents avant utilisation ! Effectuer un essai préalable. Pendant l'application et durant le temps de séchage, veillez à bien ventiler et aérer les locaux ! Ne pas appliquer par moins de 16°C !

SÉCHAGE

Hors poussières après 4 à 8 heures, ponçable et recouvrable après 16 à 24 heures (20°C / 50-55% d'hygrométrie). Sec à cœur après 7 jours.

CONSOMMATION/RENDEMENT PAR COUCHE

Brosse- rouleau : 80 à 100 ml/m², 10 à 12 m²/litre.

Pistolet : 50 à 70 ml/m², 14 à 20 m²/litre.

STOCKAGE

Stocker au frais et au sec, emballages bien fermés. La formation d'une peau est possible, à éliminer avant réutilisation. Passer éventuellement au tamis.

CONDITIONNEMENTS

375ml, 1 litre, 2,5 litres, 5 litres.

RECYCLAGE

Les résidus liquides et les contenants non vidés doivent être recyclés en déchèteries selon les réglementations locales ou nationales en vigueur. Les matériaux imbibés peuvent être mis dans les ordures ménagères après séchage. Ne donner à recycler que les emballages vides et nettoyés.

AVV- Code de recyclage européen des déchets : 08 01 11

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

CONSIGNES DE SECURITE

Laisser sécher les chiffons imbibés sur des surfaces non inflammables ou les tremper dans de l'eau avant de les laisser sécher à l'air (risque d'auto inflammation). Le produit en lui-même n'est pas auto inflammable. Garder hors de portée des enfants. En cas de malaise, appeler immédiatement le centre anti-poisons ou un médecin. En cas de consultation d'un médecin, montrer l'étiquette ou les symboles de danger. Eviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. En cas de contact avec la peau, laver abondamment à grande eau et au savon. N'utiliser que dans des zones bien aérées pendant l'application et durant le séchage. En cas d'application au pistolet veillez à une extraction adaptée, porter un masque respiratoire adapté et des gants appropriés ! Des échauffements ou nébulisations peuvent engendrer des vapeurs ou mélanges aérosols explosifs. Porter un masque en cas de ponçage ! Eviter le rejet dans l'environnement ou les canalisations. Une odeur caractéristique peut émaner, du fait de l'utilisation de matières premières naturelles. Informations complémentaires sur la fiche de données de sécurité.

Règlementation Union Européenne C.O.V.
Valeurs limites Cat. A/d : 300 g/l 2010
Contient 290 g/l maxi

GISCODE : BSL 10



Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

FICHE TECHNIQUE **NAPLANA - NAPLANA ANTIGLISSE**

PROPRIÉTÉS

Elaborée à partir de composants naturels tels que la cire de carnauba, convient au traitement et à l'entretien des surfaces vernies ou cirées comme parquets, meubles etc. protège des salissures et sollicitations mécaniques. Egalement adapté pour le cuir ou d'autres surfaces lisses. Procure après un court temps de séchage une finition satinée sans polissage. Les surfaces sont rafraichies, ouvertes à la diffusion de vapeur. La version antiglisse procure aux surfaces traitées un effet moins glissant. Sur les carrelages lisses utiliser modérément. L'entretien régulier rallonge la durée de vie des sols traités. Peut être poli après séchage à l'aide d'une monobrosse.

Attention : Veiller à utiliser avec le bon dosage, pour éviter un encrassement de cire à long terme, pouvant difficilement être éliminé.

COMPOSITION

Eau, cire de carnauba, émulsifiant, lavandin (contient du linalool), huile de bergamotte (contient des limonènes). Le NAPLANA ANTIGLISSE contient en plus de la microcire.

MISE EN ŒUVRE

Les sols récemment huilés ne doivent être traités avant 4 semaines minimum. Nettoyer d'abord avec le NACASA 4010. Appliquer ensuite le NAPLANA de manière fine et régulière (la contenance d'un bouchon de la bouteille de 1 litre (environ 20 ml) pour 1 litre d'eau tiède à l'aide d'un chiffon ou d'un mouilleur. L'intervalle des traitements dépendra de la sollicitation des supports. Sur le cuir le NAPLANA peut être utilisé pur.

Attention ! Effectuer un essai préalable et faire une surface test. Bien nettoyer avant chaque application. En cas de surdosage ou de polissage, la surface peut devenir glissante ! Ne pas surdoser, risque d'apparition de rayures.

Nettoyage des outils

Immédiatement après utilisation avec de l'eau et éventuellement du savon.

STOCKAGE

Stocker au frais et au sec, emballages bien fermés.

CONDITIONNEMENT

1 litre et 5 litres NAPLANA

1 litre NAPLANA ANTIGLISSE

RECYCLAGE

Les résidus liquides et les contenants non vidés doivent être recyclés en déchèteries selon les réglementations locales ou nationales en vigueur. Les matériaux imbibés peuvent être mis dans les ordures ménagères après séchage. Ne donner à recycler que les emballages vides et nettoyés.

AVV- Code de recyclage européen des déchets : 20 01 30

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Garder hors de portée des enfants. En cas de contact avec les yeux, laver abondamment à grande eau, en cas de contact avec la peau nettoyer à l'eau et au savon. Veiller à bien ventiler et aérer pendant l'application et durant le séchage. Eviter le rejet dans l'environnement ou les canalisations.

Informations complémentaires sur la fiche de données de sécurité.

Contiennent max. 1 g/l de COV

GISCODE : GE 10

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

FICHE TECHNIQUE HUILE D'IMPRÉGNATION

PROPRIÉTÉS

Huile d'imprégnation pour bois absorbants et liège en intérieur. Élaborée à base de résines et d'huile de lin, possède un fort pouvoir de pénétration. Elle est adaptée pour la préparation des bois bruts, absorbants en intérieur, avant finitions en huiles, lasures ou laques. Pour bois massifs et panneaux (OSB, MDF) utilisés en mobilier, plans de travail, portes, habillages muraux. Également adaptée pour parquets, planchers, liège et terres cuites poreuses. Utilisation en intérieur. Efficace, d'application rationnelle, sature le bois. Haut rendement. Repousse l'eau, hydrofuge et régulateur d'hygrométrie. Non filmogène, à pores ouvertes. Diffusante et perméable à la vapeur d'eau. Efficace, d'application rationnelle. Incolore-transparent. Une intensification de la couleur des supports poreux est possible, faire un essai.

COMPOSITION

Solvant exempt d'aromate, huiles étherées, huile de lin, résine alkyde longue en huile (base huile de lin).

Exempt de substances biocides

MISE EN ŒUVRE

1-Préparation du support

Le support doit être propre, sec, ferme, stable et exempt de substances efflorescentes, décolorantes, séparatives et / ou retardant le séchage. Les bois de construction doivent être protégés du bleuissement selon DIN 68800 partie 3. Pour les sols, veiller à ce que le support soit posé correctement et à traiter préalablement les parquets, le liège, la terre cuite et les carrelages absorbants.

Préparer le support en le nettoyant, par ponçage et dépoussiérage. Appliquer l'HUILE D'IMPRÉGNATION, répartir les excédents à la brosse ou au chiffon après 10 à 20 minutes. Recouvrir avec huiles, laques ou lasures après minimum 24 heures.

2-Support et traitement préliminaire

Bois (bois massif et matériaux en particules de bois), meubles, rayonnages, lambris, etc. Imprégner le bois absorbant, brut ou imprégné avec des produits non filmogènes avec l'HUILE D'IMPRÉGNATION BOIS (universelle, robuste et repoussant l'eau). Poncer complètement ou remplacer le bois friable et grisé. Taux d'humidité maximal pour le bois de résineux 15 %, le bois de feuillus 12 %. Laver complètement la graisse, la résine et la cire

avec le DILUANT BALSAMIQUE. Les bois riches en résines (p. ex. le mélèze) ont tendance à rejeter de la sève sous l'effet de la chaleur. Toujours faire un test préalable sur le chêne (acide tannique !), les bois tropicaux (composants décolorants, retardant le séchage !) ainsi que sur les matériaux en particules de bois (OSB, MDF). Porter une attention particulière aux directives du fabricant relatives à la compatibilité et au système de recouvrement.

Les surfaces compactes sont idéales, éviter de former des surplus dans les fentes et les trous (OSB) car ils resteraient collants et odorants. Éliminer jusque dans les pores les anciens recouvrements à base de laques et de résines synthétiques érodés, fissurés, détachés et écaillés, par ponçage, sablage ou décapage. Éliminer les résidus de décapage jusqu'en profondeur des pores. Poncer soigneusement les anciens traitements bien adhérents et stables à base d'huile et de résine alkyde afin de les dépolir et les lessiver/dégraissier. Dans les locaux humides, imprégner sur toutes les faces les lambris afin d'éviter le gauchissement dû à l'absorption d'humidité, assurer la ventilation par l'arrière. Imprégner sur le bois constructif avant l'assemblage. En raison du risque d'odeur par manque d'aération, ne pas appliquer de produits à base d'huile à l'intérieur des meubles et des tiroirs.

Parquets, planchers, bois de bout, liège, terre cuite et carrelage absorbants : S'assurer que le sol est correctement monté. Placer les terres cuites et les carrelages uniquement dans des pièces dont le taux d'humidité est en équilibre et sur un fondement sec afin d'éviter les efflorescences blanchâtres et les traces d'humidité. Si possible, imprégner les carrelages secs sur toutes les faces avec l'HUILE D'IMPRÉGNATION BOIS avant de les poser. Les carrelages déjà posés devraient de préférence être imprégnés avec l'HUILE D'IMPRÉGNATION BOIS avant de les rejointoyer et de les acidifier. Éliminer les résidus de ciment sans détremper le support. Permettre au support de sécher afin d'atteindre un taux d'humidité en équilibre avant d'appliquer sur toute la surface l'HUILE D'IMPRÉGNATION BOIS et ensuite l'HUILE DURE PRO. Veuillez faire un essai sur les surfaces critiques. Le liège doit être posé correctement, ensuite le poncer légèrement pour aplanir les différences de niveau et colmater les fentes avec une pâte faite de farine de liège et l'HUILE D'IMPRÉGNATION BOIS. Mater les zones qui, éventuellement, resteraient brillantes en effectuant un ponçage. Faire la finition avec l'HUILE DURE PRO uniquement lorsque la surface, régulièrement et suffisamment imprégnée avec l'HUILE D'IMPRÉGNATION BOIS, d'aspect satiné, est sèche à cœur. Poncer finement les inclusions de poussières, les fibres du bois relevées, etc.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

FICHE TECHNIQUE HUILE D'IMPRÉGNATION

Les supports inadaptés sont les supports soumis aux intempéries, fortement exposés aux liquides ou au stress mécanique, p. ex. les sols des immeubles publics fortement fréquentés, les sols des locaux sanitaires, les mains courantes et les meubles de jardins soumis aux intempéries. Veiller à la protection constructive et éventuellement chimique du bois selon la norme DIN 68800 partie 3. Faire un test sur les bois exotiques, le chêne et les matériaux en particules de bois.

Les supports déficients exigent une approche différenciée, faire un test.

3-Instructions de mise en œuvre

Vérifier l'aptitude du support comme requis. Examiner le pouvoir d'absorption, la solidité et la structure du support. Faire un essai sur les surfaces de haute qualité et critiques. Recourir à une main-d'œuvre suffisamment qualifiée, appliquer sans à-coups et ne pas interrompre la mise en œuvre. Couvrir soigneusement les surfaces ne devant pas être traitées afin de les protéger contre les projections. Porter un équipement de protection individuelle. Mélanger soigneusement jusqu'au fond du pot avant l'emploi. Ne pas appliquer dans des conditions humides ni sur des surfaces chauffées. Température minimale pendant la mise en œuvre : +18°C. Pendant le séchage, veiller à maintenir une aération et une température ambiante suffisantes, ne pas laisser la température baisser. Les couches fraîches doivent être ménagées, protégées des liquides, des salissures et de la poussière. Temps de séchage : en climat normal, sec au toucher au plus tôt après 24 heures. Résiste au blocage après quelques jours. Éviter d'appliquer en excédent et de former des adhérences, notamment dans les fentes de parquet et les joints.

4-Application

L'HUILE D'IMPRÉGNATION est prête à l'emploi et s'applique au pinceau plat, au spalter, à la brosse à vitrifier, au rouleau à vitrifier, au pistolet ou par trempage. Répartir uniformément en couche fine. Répartir les éventuels excédents après 10 à 20 minutes au pinceau, à la raclette ou au chiffon jusqu'à ce que la surface soit quasiment sèche au toucher. Une application trop épaisse ou irrégulière perturbe le séchage et crée des imperfections. Ne pas former de cernes de rouleaux, de surcharge ni de raccords surtout sur liège ou parquets. Éliminer également les excédents lors d'application au pistolet. Reprendre les excédents au pinceau ou au chiffon. Attention au risque d'auto-inflammation dans les filtres d'aspiration des cabines de peinture ! Ranger les chiffons imbibés dans une boîte en métal hermétique en raison du risque d'auto-inflammation, veuillez consulter les indications de sécurité.

5-Nettoyage des outils

Nettoyer soigneusement le matériel, les outils et les vêtements immédiatement avec le DILUANT BALSAMIQUE.

6-Caractéristiques importantes pour la physique du bâtiment

Densité 20°C: 0,88 kg / L

Viscosité 20°C: env. 57 s (coupe 3 mm) NBN EN ISO 2431

Sd valeur (H²O) : 0,5 m

Point éclair: > 61°C

CONSOMMATION / RENDEMENT

La consommation est d'environ 0,03 L par m². Déterminer la consommation sur le bois de mobilier, le liège et les carrelages en faisant un essai.

STOCKAGE

Dans le bidon original hermétiquement fermé, se conserve au minimum pendant 24 mois. Refermer hermétiquement les bidons ouverts. Ne jamais transvaser dans un récipient ne résistant pas aux solvants.

CONDITIONNEMENTS

750 ml code 79690

2,5 litres code 79691

10 litres code 79692

RECYCLAGE

Éliminer les résidus et les récipients vides conformément aux prescriptions légales. Éviter le rejet dans l'environnement.

Code de déchets CED: 080112

Giscode Ö100.

CONSIGNES DE DANGER

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

FICHE TECHNIQUE HUILE D'IMPRÉGNATION

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Contient de l'essence d'oranges. Peut produire une réaction allergique. Les chiffons, papiers et autres matériaux absorbants qui sont imprégnés peuvent présenter un risque d'inflammation ; les stocker et les éliminer dans un récipient fermé et ininflammable. Tenir hors de portée des enfants. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Consulter la fiche de données de sécurité CE. La fiche de données de sécurité est disponible sur demande.

Déclaration : Par ces informations techniques, nous apportons nos conseils, basés sur nos connaissances et notre expérience pratique. Toutes les consignes sont données sans engagement et ne dispensent pas l'entreprise de mise en œuvre de vérifier elle-même l'aptitude du produit et de choisir la méthode de mise en œuvre en fonction du support. Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications techniques au fil du développement du produit. Des additifs d'une autre marque, pour la mise en teinte, la dilution, etc., ne doivent pas être utilisés. Vérifier les teintures avant la mise en œuvre. Au moment de la parution d'une nouvelle édition, la présente fiche technique perd automatiquement sa validité. Les indications contenues dans les fiches de données de sécurité CE, dans leur dernière édition, font foi pour la classification conformément au règlement sur les substances dangereuses, pour l'élimination, etc.

COV Valeurs limites Cat A/h 750 g/l 2010

Contient 300 g/l maximum COV



Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

FICHE TECHNIQUE HUILE DURE

PROPRIETES

Cuisson de résines et d'huiles de haute qualité à partir de matières premières naturelles. Mets en valeur la structure du bois à grâce au mince film obtenu confère au support une protection microporeuse, satinée, avec une bonne résistance mécanique, hydrofuge et anti-salissures, empêchant le jaunissement ultérieur. Satisfait aux exigences de la norme EN71/3, partie 3 (sécurité des jouets) et à la norme DIN 53160 (salive et transpiration). L'HUILE DURE est adaptée aux surfaces absorbantes en intérieur comme parquets bois, liège ou linoléum, escaliers, meubles panneaux OSB et aménagements bois. N'est pas adapté pour supports avec eau stagnante !

Attention : L'application sur les surfaces internes des mobiliers peut provoquer de mauvaises odeurs !

Conforme aux exigences de la norme des parquets DIN EN 14342.

Numéro d'agrément DIBt : Z-157.10-104

COMPOSITION

Hydrocarbure hautement raffiné sans aromatiques, cuisson d'huile de ricin et de résine de colophane, ester de résine de colophane, huile de carthame, agent matifiant, microcire, oxyde de zinc, montmorillonite, liant, anti-moussant, siccateur cobalt polymère, siccateurs calcium-manganèse, antioxydant.

MISE EN ŒUVRE

1- Préparation du support

Le support doit être sec (hygrométrie max. 12%), propre, exempt de salissures. Nettoyer éventuellement avec le DILUANT. Eliminer les anciennes peintures. Ponçage final au grain 240 pour les meubles, au grain 120 pour les parquets.

2- Première application

Bien remuer et appliquer une couche de manière fine et régulière à l brosse, au rouleau, au pistolet, par trempage ou au chiffon ; Sur les sols utiliser de préférence un rouleau laquer velours. Les supports très basorbants peuvent être traités au préalable avec l'HUILE D'IMPREGNATION.

3- Couche intermédiaire et finition

Après la première couche faire un égrenage (grain 150-180 pour les sols, grain 240 pour les meubles). Les sols en bois ou en

liège nécessiteront au minimum 2 couches. Selon l'absorption du support appliquer 2 ou 3 fines couches. En cas de nécessité effectuer un égrenage entre couches.

3a- Application au pistolet

Pistolets à godets : Duse 1-1,5 mm, pression 2-2,5 bar

Airless : Duse 0,23-0,28 mm pression 4 bar, pression matériel 80 bar

4- Nettoyage des outils

Immédiatement après utilisation avec le DILUANT.

5- Nettoyage et entretien des surfaces

Nettoyage à sec au balais, chiffon, Mopp ou aspirateur. Nettoyage en humide avec produit au pH neutre avec de l'eau tiède. Nous préconisons le NACASA 4010.

Important : Mélanger les pots de numéros de charges différents avant utilisation ! Effectuer un essai préalable. Pendant l'application et durant le temps de séchage, veillez à bien ventiler et aérer les locaux ! Ne pas appliquer par moins de 12°C ! Le non-respect de ces consignes peut engendrer des odeurs persistantes !

SECHAGE

Hors poussières après 6 à 12 heures, ponçable et recouvrable après 16 à 24 heures (20°C / 50-55% d'hygrométrie). Les sols sont praticables avec modération après 3 jours, secs à cœur après 7 à 14 jours. Une température adéquate et une bonne aération accélèrent le séchage. Des perturbations du temps de séchage peuvent avoir lieu avec des températures trop basses, une humidité excessive de l'air ou du support, ou avec des bois exotiques ou à tanins.

CONSOMMATION/RENDEMENT PAR COUCHE

Selon les recommandations du bâtiment (DIBt), après imprégnation appliquer 2 couches de 25 gr/m² (28 ml/m²) chacune.

En utilisant que l'HUILE DURE /

1ère couche 60-80 ml/m² (12 à 16 m²/litre)

2ème et 3ème couche 45-60 ml/m² (16 à 22 m²/litre).

La consommation et le rendement peuvent varier et sont fortement dépendants de l'absorption et la structure des bois.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

FICHE TECHNIQUE HUILE DURE

STOCKAGE

Stocker au frais et au sec, emballages bien fermés. La formation d'une peau est possible, à éliminer avant réutilisation. Passer éventuellement au tamis.

CONDITIONNEMENTS

375ml, 1 litre, 2,5 litres, 10 litres.

RECYCLAGE

Les résidus liquides et les contenants non vidés doivent être recyclés en déchèteries selon les réglementations locales ou nationales en vigueur. Les matériaux imbibés peuvent être mis dans les ordures ménagères après séchage. Ne donner à recycler que les emballages vides et nettoyés.

AVV- Code de recyclage européen des déchets : 08 01 11

CONSIGNES DE DANGER

Nocif pour les organismes aquatiques, avec des effets à long terme pour l'environnement.

CONSIGNES DE SECURITE

Laisser sécher les chiffons imbibés sur des surfaces non inflammables ou les tremper dans de l'eau avant de les laisser sécher à l'air (risque d'auto inflammation). Le produit en lui-même n'est pas auto inflammable. Garder hors de portée des enfants. Lire les consignes avant utilisation. En cas de malaise, appeler immédiatement le centre anti-poisons ou un médecin. En cas de consultation d'un médecin, montrer l'étiquette ou les symboles de danger. Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. En cas de contact avec la peau, laver abondamment à grande eau et au savon. N'utiliser que dans des zones bien aérées pendant l'application et durant le séchage. En cas d'application au pistolet veillez à une extraction adaptée, porter un masque respiratoire adapté et des gants appropriés ! Des échauffements ou nébulisations peuvent engendrer des vapeurs ou mélanges aérosols explosifs. Porter un masque en cas de ponçage ! Éviter le rejet dans l'environnement ou les canalisations. Une odeur caractéristique peut émaner, du fait de l'utilisation de matières premières naturelles.

Informations complémentaires sur la fiche de données de sécurité.

Règlementation Union Européenne C.O.V.
Valeurs limites Cat. A/i : 500 g/l 2010
Contient 490 g/l maxi

GISCODE : Ö 60+



Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

FICHE TECHNIQUE HUILE DURE AQUA

PROPRIÉTÉS

Huile Dure en phase aqueuse incolore transparente pour les meubles et les sols en bois, aspect mat-satiné (blanchâtre à l'état liquide). L'HUILE DURE AQUA sert à protéger les sols, les boiseries apparentes, et l'extérieur des meubles contre l'humidité, l'abrasion et les salissures. Usage universel dans les habitations sur le bois massif, les matériaux en particules de bois, les parquets, les escaliers, les planchers. Crée une surface attrayante et discrète, agréable au toucher. Respecte le caractère et la structure du support. Entretien facile. Antistatique. Ne convient pas à l'extérieur, utilisation à l'intérieur. Aspect huilé discrètement satin-mat, agréable au toucher. Repousse l'eau, résiste à l'abrasion et aux salissures. Facile à entretenir, peut être rénovée dans le système un nombre de fois quasiment illimité. Diffusante et perméable à la vapeur d'eau. Efficace, d'application rationnelle

COMPOSITION

Eau, huiles végétales, résine acrylique, dispersion de cire dure, siloxane modifiée

MISE EN ŒUVRE

1-Exigences du support

Le support doit être propre, sec, ferme, stable et exempt de substances efflorescentes, décolorantes, séparatives et / ou retardant le séchage.

Pour les sols, veiller à ce que le support soit posé correctement.

2-Info brève sur le schéma standard

Imprégner le bois massif, les matériaux en particules de bois, les parquets avec l'HUILE DURE AQUA.

Appliquer ensuite une ou deux couches de protection finale avec l'HUILE DURE AQUA.

3-Support et traitement préliminaire

Bois (bois massif et matériaux en particules de bois) sur les faces extérieures des meubles, rayonnages, lambris, etc : Imprégner le bois absorbant, brut ou imprégné avec des produits non filmogènes avec l'HUILE DURE AQUA. Poncer complètement ou remplacer le bois friable et grisé. Taux d'humidité maximal pour le bois 12 %. Laver complètement la graisse, la résine et la cire avec le DILUANT BALSAMIQUE. Les bois riches en résines (p. ex. le mélèze) ont tendance à rejeter de la sève sous l'effet de

la chaleur. Toujours faire un test préalable sur le chêne (acide tannique !), les bois tropicaux (composants décolorant, retardant le séchage !) ainsi que sur les matériaux en particules de bois (OSB, MDF). Porter une attention particulière aux directives du fabricant relatives à la compatibilité et au système de recouvrement. Les surfaces compactes sont idéales, éviter de former des surplus dans les fentes et les trous (OSB) car ils resteraient collants et odorants. Eliminer jusque dans les pores les anciens recouvrements à base de laques et de résines synthétiques érodés, fissurés, détachés et écaillés, par ponçage, sablage ou décapage. Eliminer les résidus de décapage jusqu'en profondeur des pores. Poncer soigneusement les anciens traitements bien adhérents et stables à base d'huile et de résine alkyde afin de les dépolir et les lessiver/dégraissier. Dans les locaux humides, imprégner sur toutes les faces les lambris afin d'éviter le gauchissement dû à l'absorption d'humidité, assurer la ventilation par l'arrière. Imprégner et appliquer une couche de finition sur le bois constructif avant l'assemblage. En raison du risque d'odeur, ne pas appliquer de produits à base d'huile à l'intérieur des meubles et des tiroirs.

Parquets, planchers, bois de bout : S'assurer que le sol est correctement monté. Permettre au support de sécher afin d'atteindre un taux d'humidité en équilibre avant d'appliquer l'HUILE DURE AQUA. Veuillez faire un essai sur les surfaces critiques.

Les supports inadaptés sont les supports soumis aux intempéries, fortement exposés aux liquides ou au stress mécanique, p. ex. les sols des immeubles publics fortement fréquentés, les sols des locaux sanitaires, les mains courantes et les meubles de jardins soumis aux intempéries. Faire un test sur les bois exotiques, le chêne et les matériaux en particules de bois.

Ponçage final sur sols au grain 150-180, sur meubles au grain 240.

Les supports déficients exigent une approche différenciée, faire un test.

3.1. Entretien et rénovation

Les traitements à l'huile à pores ouverts sèchent à cœur plus lentement, sont moins résistants en surface aux liquides, aux agents chimiques et aux rayures que les vitrificateurs et laques conventionnels. Ménager les surfaces fraîchement huilées et attendre au moins une semaine avant de les nettoyer (voir 2.4.1). Pour l'entretien courant, veuillez utiliser un produit au pH neutre comme le LUSTRANT SOLS dans l'eau de nettoyage. Les surfaces usées, après nettoyage et ponçage, peuvent être retraitées dans le système.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

4-Instructions de mise en œuvre

4.1-Instructions générales

Vérifier l'aptitude du support comme requis. Examiner le pouvoir d'absorption, la solidité et la structure du support. Faire un essai sur les surfaces de haute qualité et critiques. Recourir à une main-d'œuvre suffisamment qualifiée, appliquer sans à-coups et ne pas interrompre la mise en œuvre.

Couvrir soigneusement les surfaces ne devant pas être traitées afin de les protéger contre les projections.

Mélanger soigneusement l'HUILE DURE AQUA jusqu'au fond du pot avant l'emploi.

Sur une même unité de surface, employer uniquement des pots issus du même lot de fabrication. Mélanger les pots issus de lots différents entre eux avant d'entamer l'application.

Ne pas appliquer dans des conditions humides ni sur des surfaces chauffées.

Température minimale pendant la mise en œuvre : +16°C. Pendant le séchage, veiller à maintenir une aération et une température ambiante suffisantes. Les couches fraîches doivent être ménagées, protégées des liquides, des salissures et de la poussière.

4.2-Application

Appliquer au pinceau plat, au spalter, à la brosse à vitrifier, au rouleau à vitrifier ou au pistolet.

Appliquer en couche fine, sans former d'excédent, régulièrement, dans le sens du bois. Une application trop épaisse ou irrégulière crée des imperfections. Ne pas former de cerne de rouleaux, de surcharge ni de raccord.

5-Nettoyage

Nettoyer soigneusement le matériel, les outils immédiatement à l'eau ou au savon.

CARACTÉRISTIQUES IMPORTANTES POUR LA PHYSIQUE DU BÂTIMENT

Densité 20°C: 1,02–1,03 g /cm³ DIN 53217

pH : 7,5-8,5

Point éclair: non applicable

SECHAGE

Attention ! L'HUILE DURE AQUA sèche très vite et doit être appliquée rapidement sans raccords. Éviter d'appliquer en

excédent et de former des adhérences, notamment dans les fentes de parquet et les joints. Attendre au moins plusieurs jours avant d'installer les meubles et les tapis.

CONSOMMATION / RENDEMENT

La consommation est d'environ 70-80 ml par m² pour la 1ère couche (12-14 m²/l) et 60-70 ml/m² pour la 2ème couche. Déterminer la consommation en faisant un essai. La consommation et le rendement sont fortement dépendants de l'absorption et du degré de finition du bois.

STOCKAGE

Dans le bidon original hermétiquement fermé, se conserve au minimum pendant 24 mois. Refermer hermétiquement les bidons ouverts.

CONDITIONNEMENTS

750 ml code 79640

2,5 litres code 79641

10 litres code 79642

RECYCLAGE

Éviter le rejet dans l'environnement.

Code de déchets EAK: 080102

CONSIGNES DE DANGER

Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Peut produire une réaction allergique.

Éliminer les résidus et les récipients vides conformément aux prescriptions légales.

FICHE TECHNIQUE HUILE DURE AQUA

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Tenir hors de portée des enfants. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Consulter la fiche de données de sécurité CE. La fiche de données de sécurité est disponible sur demande.

Déclaration Par ces informations techniques, nous apportons nos conseils, basés sur nos connaissances et notre expérience pratique. Toutes les consignes sont données sans engagement et ne dispensent pas l'entreprise de mise en œuvre de vérifier elle-même l'aptitude du produit et de choisir la méthode de mise en œuvre en fonction du support. Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications techniques au fil du développement du produit. Des additifs d'une autre marque, pour la mise en teinte, la dilution, etc., ne doivent pas être utilisés. Vérifier les teintes avant la mise en œuvre. Au moment de la parution d'une nouvelle édition, la présente fiche technique perd automatiquement sa validité. Les indications contenues dans les fiches de données de sécurité CE, dans leur dernière édition, font foi pour la classification conformément au règlement sur les substances dangereuses, pour l'élimination, etc.

COV Valeurs limites Cat A/i 140 g/l 2010

Contient 10 g/l maximum COV



Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

FICHE TECHNIQUE CIRE DURE

PROPRIETES

Cire dure de haute qualité à base de cire d'abeilles et de cire de carnauba. Protège et entretient les supports tels que bois, liège ou linoléum etc. en intérieur. D'application facile, incolore, microporeuse, à l'odeur agréable. Procure au support un aspect satiné, avec une bonne résistance à l'abrasion, hydrofuge et anti-statique. Adapté pour tous supports lisses traités avec cires, huiles ou lasures, particulièrement sols, meubles, aménagements bois, jouets etc. N'est pas adapté aux locaux humides ou supports avec risques d'éclaboussures !

Conforme aux exigences de la norme EN 71/3, partie 3 (sécurité des jouets).

COMPOSITION

Hydrocarbure hautement raffiné sans aromatiques, cire de carnauba, cire d'abeilles, microcire, citral.

MISE EN ŒUVRE

1- Préparation du support

Le support doit être sec (hygrométrie max. 12%), propre, exempt de salissures. Nettoyer éventuellement avec le DILUANT. Les supports absorbants doivent être traités au préalable avec l'HUILE D'IMPREGNATION. Egrenier avant application.

2-Application

Produit prêt à l'emploi. Appliquer de manière fine et régulière avec un chiffon non pelucheux ou avec une machine équipée d'un pad blanc, répartir et polir. Après 3 à 6 heures polir à nouveau. Sur support fortement sollicités appliquer une deuxième couche.

3- Nettoyage des outils

Immédiatement après utilisation avec le DILUANT.

4- Nettoyage et entretien des surfaces

Nettoyage à sec au chiffon, Mop ou aspirateur. Nettoyage en humide avec produit au pH neutre avec de l'eau tiède. Nous préconisons le NACASA 4010

Important : Effectuer un essai préalable. Pendant l'application et durant le temps de séchage, veillez à bien ventiler et aérer les locaux ! Ne pas appliquer par moins de 16°C ! Le non-respect de ces consignes peut engendrer des odeurs persistantes !

SECHAGE

Sec et praticables avec modération après 3 à 6 heures (20°C / 50-55% d'hygrométrie), sec à cœur après 24 heures.

CONSOMMATION/RENDEMENT

Bois brut : 25 à 35 gr/m² (30 à 40 m²/litre)
Bois imprégnés : 15 à 20 gr/m² (50 à 70 m²/litre)
Machine à cirer : 8 à 10 gr/m² (100 à 125 m²/litre)

STOCKAGE

Stocker au frais et au sec, emballages bien fermés.

CONDITIONNEMENTS

0,25 l, 1 litre

RECYCLAGE

Les résidus liquides et les contenants non vidés doivent être recyclés en déchèteries selon les réglementations locales ou nationales en vigueur. Les matériaux imbibés peuvent être mis dans les ordures ménagères après séchage. Ne donner à recycler que les emballages vides et nettoyés.

AVV- Code de recyclage européen des déchets : 08 01 11

CONSIGNES DE DANGER

Contient du citral. Peut provoquer des réactions allergisantes.

CONSIGNES DE SECURITE

Garder hors de portée des enfants. Lire les consignes avant utilisation. Eviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. En cas de contact avec la peau, laver abondamment à grande eau et au savon. N'utiliser que dans des zones bien aérées pendant l'application et durant le séchage. Veillez à protéger la peau de façon adaptée. Porter un masque en cas de ponçage ! Une odeur caractéristique peut émaner, du fait de l'utilisation de matières premières naturelles. Informations complémentaires sur la fiche de données de sécurité.

Règlementation Union Européenne C.O.V.
Valeurs limites Cat. A/f : 700 g/l 2010
Contient 630 g/l maxi

GISCODE : Ö 60+



Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

FICHE TECHNIQUE ENCAUSTIQUE LIQUIDE

PROPRIETES

Cire liquide incolore facile à mettre en oeuvre à base de cire d'abeilles pour intérieur. Protège et entretient les supports tels que bois, liège ou linoléum etc. en intérieur. Procure au support un aspect satiné, avec une bonne résistance à l'abrasion, hydrofuge. Adapté pour tous supports non vernis tels que meubles, antiquités, aménagements bois etc. N'est pas adapté aux locaux humides, supports avec risques d'éclaboussures ou supports fortement sollicités (plans de travail, escaliers etc..).

COMPOSITION

Hydrocarbure hautement raffiné sans aromatiques, microcire, cire d'abeilles.

MISE EN ŒUVRE

1- Préparation du support

Le support doit être sec (hygrométrie max. 12%), propre, exempt de salissures. Nettoyer éventuellement avec le DILUANT. Les supports absorbants doivent être traités au préalable avec l'HUILE D'IMPREGNATION, et égrenés après séchage.

2- Application

Bien remuer et appliquer de manière fine et régulière à la brosse ou au chiffon non pelucheux. Après 1 heure de séchage (à 20°C et 50-55% d'hygrométrie) polir à nouveau. Renouveler éventuellement l'opération. Important : Effectuer un essai préalable. Pendant l'application et durant le temps de séchage, veillez à bien ventiler et aérer les locaux !

3- Nettoyage des outils

Immédiatement après utilisation avec le DILUANT.

4- Nettoyage et entretien des surfaces

Nettoyage à sec au chiffon, Mops ou aspirateur. Nettoyage en humide avec produit au pH neutre avec de l'eau tiède. Nous préconisons le NACASA 4010

CONSOMMATION/RENDEMENT PAR COUCHE

70 à 80 ml/m² (12 à 14 m²/litre)

STOCKAGE

Stocker au frais et au sec, emballages bien fermés.

CONDITIONNEMENT

1 litre

RECYCLAGE

Les résidus liquides et les contenants non vidés doivent être recyclés en déchèteries selon les réglementations locales ou nationales en vigueur. Les matériaux imbibés peuvent être mis dans les ordures ménagères après séchage. Ne donner à recycler que les emballages vides et nettoyés.

AVV- Code de recyclage européen des déchets : 08 01 11

CONSIGNES DE DANGER

Des contacts répétés peuvent provoquer des gerçures ou dessèchement de la peau.

CONSIGNES DE SECURITE

Garder hors de portée des enfants. Eviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. En cas de consultation d'un médecin, montrer l'emballage ou l'étiquette. N'utiliser que dans des zones bien aérées. En cas de contact avec la peau, laver abondamment à grande eau et au savon. Veillez à protéger la peau de façon adaptée. En cas d'application au pistolet, ne pas respirer les vapeurs/aérosols et porter un masque adapté (filtres combinés A2P2). Des échauffements ou nébulisations peuvent engendrer des vapeurs ou mélanges aérosols explosifs. Eviter le rejet dans l'environnement ou les canalisations.

Informations complémentaires sur la fiche de données de sécurité.

Contient max. 690 g/l de COV

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

PROPRIETES

L'HUILE POUR MEUBLES est une cuisson spéciale d'un mélange d'huiles naturelles, de résines, de cires d'abeilles et de cire de carnauba. Elle est adaptée pour toutes surfaces bois dans le domaine du mobilier ou des aménagements bois en intérieur. L'huile incolore pénètre bien dans le bois, mets en valeur la structure et le veinage du bois, confère au support une protection hydrofuge, résistante et antistatique ; Conforme aux exigences de la norme EN71/3 (sécurité des jouets) et à la norme DIN 53160 (salive et transpiration).

COMPOSITION

Huile de lin, huile de bois, cuisson d'huile de ricin et de résine de colophane, huile de soja, cire d'abeilles, microcire, oxyde de zinc, cire de Carnauba, agent matifiant, hydrofugeant, antimoussant, siccatifs cobalt polymère, siccatifs de calcium et manganèse, antioxydants.

MISE EN ŒUVRE

1- Préparation du support

Le support doit être sec (hygrométrie max. 12%), propre, exempt de salissures et d'anciennes peintures. Ponçage final au grain 180-240 recommandé.

2-Première couche

Bien, enlever éventuellement la peau et bien remuer avant emploi. Appliquer finement à la brosse, au chiffon non pelucheux ou au pistolet. Après 30 à 50 minutes polir avec un pad ou au chiffon.

3- Couche de finition

Une deuxième application après 6 à 12 heures augmente la qualité de finition de la surface.

4- Nettoyage des outils

Immédiatement après utilisation avec le NETTOIE BROTTES (sans solvants) ou le DILUANT.

5- Entretien des surfaces

En cas de nécessité mettre un peu d'HUILE POUR MEUBLES

sur un chiffon non pelucheux et appliquer de manière fine et régulière. Polir la surface jusqu'à séchage.

Important : Effectuer un essai préalable. Veillez à bien ventiler et aérer les locaux ! Ne pas appliquer par moins de 16°C !

SECHAGE

Sec et recouvrable après 6 à 12 heures (20°C / 50-55% d'hygrométrie). Sec à cœur et résistance optimale après 7 à 10 jours.

CONSOMMATION/RENDEMENT PAR COUCHE

20 à 30 ml/m² (35 à 50 m²/litre). Ces données sont fortement dépendantes de l'absorption du support.

STOCKAGE

Stocker au frais et au sec, emballages bien fermés. La formation d'une peau est possible, à éliminer avant réutilisation. Eventuellement tamiser !

CONDITIONNEMENTS

150 ml, 1 litre

RECYCLAGE

Les résidus liquides et les contenants non vidés doivent être recyclés en déchèteries selon les réglementations locales ou nationales en vigueur. Les matériaux imbibés peuvent être mis dans les ordures ménagères après séchage. Ne donner à recycler que les emballages vides et nettoyés.

AVV- Code de recyclage européen des déchets : 08 01 11*

CONSIGNES DE DANGER

Nocif pour les organismes aquatiques, avec des effets à long terme pour l'environnement.

CONSIGNES DE SECURITE

Laisser sécher les chiffons imbibés sur des surfaces non inflammables ou les tremper dans de l'eau avant de les laisser sécher à l'air (risque d'auto-inflammation). Le produit en lui-même n'est pas auto inflammable. Garder hors de portée des enfants. Lire les consignes avant utilisation. En cas de malaise, appeler immédiatement le centre anti-poisons ou un médecin. En cas de consultation d'un médecin, montrer l'étiquette ou les symboles de danger. Eviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. En cas d'application au pistolet veillez à une extraction adaptée, porter un masque respiratoire adapté. Veillez à protéger la peau de façon adaptée ! Porter un masque en cas de ponçage ! Eviter le rejet dans l'environnement. Une odeur caractéristique peut émaner, du fait de l'utilisation de matières premières naturelles.

Informations complémentaires sur la fiche de données de sécurité.

Règlementation Union Européenne C.O.V.
Valeurs limites Cat. A/e : 130 g/l 2010
Contient 1g/l maxi



Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

PROPRIÉTÉS

Vitrificateurs à base d'huiles et résines naturelles, incolores, microporeuses, avec une bonne résistance à l'abrasion, hydrofuge et anti-salissures, pour parquets bois ou liège, meubles et aménagements bois en intérieur. N'est pas adapté pour supports avec eau stagnante !

Attention : L'application sur les surfaces internes des mobiliers peut provoquer de mauvaises odeurs !

Conforme aux exigences de la norme des parquets DIN EN 14342.

Numéro d'agrément DIBt : Z-157.10-104

COMPOSITION

Hydrocarbure hautement raffiné sans aromatiques, cuisson d'huile de ricin et de résine de colophane, ester de résine de colophane, huile de carthame (mate-satiné uniquement), agent matifiant, (mate- satiné uniquement), microcire, oxyde de zinc (mate-satiné uniquement), montmorillonite, liant, anti-moussant, siccatif cobalt polymère, siccatis calcium-manganèse, antioxydant.

MISE EN ŒUVRE

1- Préparation du support

Le support doit être sec (hygrométrie max. 12%), propre, exempt de salissures. Nettoyer éventuellement avec le DILUANT. Eliminer les anciennes peintures. Ponçage final au grain 180-240 pour les meubles, au grain 120 pour les parquets. Sur revêtements de sols fraîchement collés, respecter le temps de séchage à cœur de la colle.

2- Première application

Bien remuer, diluer avec 20 à 30% de DILUANT et appliquer une couche de manière fine et régulière à la brosse, au rouleau, au pistolet. Une alternative à la dilution consiste à appliquer au préalable l'HUILE D'IMPREGNATION. Après 16 à 24 heures égrener (parquets au grain 150-180, meubles au grain 180-240).

3- Couche intermédiaire et finition

Appliquer selon contraintes et sollicitations encore 1 à 2 fines couches. Eventuellement égrener avant la dernière couche. Les sols en bois ou liège nécessitent en général encore 2 fines couches. Sur surfaces irrégulières, fortement absorbantes et très sollicitées une couche supplémentaire peut s'avérer nécessaire.

4- Nettoyage des outils

Immédiatement après utilisation avec le DILUANT. Le diluant peut être réutilisé après décantation.

5- Nettoyage et entretien des surfaces

Nettoyage à sec au chiffon. Nettoyage en humide avec produit au pH neutre avec de l'eau tiède. Nous préconisons le NACASA 4010

Données pour application au pistolet

Pistolets à godets : Duse 1,5-1,8 mm, pression 2,5-3,5 bar

Airless : Duse 0,23-0,28 mm pression 4 bar, pression matériel 80 bar

Adapter la dilution au matériel utilisé ; Ne pas appliquer à chaud !

Important : Mélanger les pots de numéros de charges différents avant utilisation ! Effectuer un essai préalable. Pendant l'application et durant le temps de séchage, veillez à bien ventiler et aérer les locaux ! Ne pas appliquer par moins de 12°C ! Le non-respect de ces consignes peut engendrer des odeurs persistantes !

SÉCHAGE

Hors poussières après 6 à 12 heures, ponçable et recouvrable après 16 à 24 heures (20°C / 50-55% d'hygrométrie). Les sols sont praticables avec modération après 3 jours, secs à cœur après 7 à 14 jours. Une température adéquate et une bonne aération accélèrent le séchage. Des perturbations du temps de séchage peuvent avoir lieu avec des températures trop basses, une humidité excessive de l'air ou du support, ou avec des bois exotiques ou à tanins.

CONSOMMATION/RENDEMENT PAR COUCHE

Selon les recommandations du bâtiment (DIBt), après imprégnation appliquer 2 couches de 25 gr/m² (28 ml/m²) chacune.

En n'utilisant que le VITRIFICATEUR les valeurs sont les suivantes :

1ère couche 60-80 ml/m² (12 à 16 m²/litre)

2ème et 3ème couche 45-60 ml/m² (16 à 22 m²/litre).

La consommation et le rendement peuvent varier et sont fortement dépendants de l'absorption et la structure des bois.

STOCKAGE

Stocker au frais et au sec, emballages bien fermés. La formation d'une peau est possible, à éliminer avant réutilisation. Passer éventuellement au tamis.

CONDITIONNEMENTS

1 litre, 2,5 litres, 10 litres.

RECYCLAGE

Les résidus liquides et les contenants non vidés doivent être recyclés en déchèteries selon les réglementations locales ou nationales en vigueur. Les matériaux imbibés peuvent être mis dans les ordures ménagères après séchage. Ne donner à recycler que les emballages vides et nettoyés.

AVV- Code de recyclage européen des déchets : 08 01 11

CONSIGNES DE DANGER (MATE-SATINE 2051 UNIQUEMENT)

Nocif pour les organismes aquatiques, avec des effets à long terme pour l'environnement.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Laisser sécher les chiffons imbibés sur des surfaces non inflammables ou les tremper dans de l'eau avant de les laisser sécher à l'air (risque d'auto inflammation). Le produit en lui-même n'est pas auto inflammable. Garder hors de portée des enfants. Lire les consignes avant utilisation. En cas de malaise, appeler immédiatement le centre anti-poisons ou un médecin. En cas de consultation d'un médecin, montrer l'étiquette ou les symboles de danger. Eviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. En cas de contact avec la peau, laver abondamment à grande eau et au savon. N'utiliser que dans des zones bien aérées pendant l'application et durant le séchage. En cas d'application au pistolet veillez à une extraction adaptée, porter un masque respiratoire adapté et des gants appropriés ! Des échauffements ou nébulisations peuvent engendrer des vapeurs ou mélanges aérosols explosifs. Porter un masque en cas de ponçage ! Eviter le rejet dans l'environnement ou les canalisations. Une odeur caractéristique peut émaner, du fait de l'utilisation de matières premières naturelles.

Informations complémentaires sur la fiche de données de sécurité.

Règlementation Union Européenne C.O.V.
Valeurs limites Cat. A/i : 500 g/l 2010
Contient 490 g/l maxi

GISCODE : Ö 60+



FICHE TECHNIQUE HUILE MEUBLES DE JARDIN

PROPRIETES

L'HUILE MEUBLES DE JARDIN est une cuisson d'huiles et de résines naturelles incolore pour le traitement des meubles de jardin et terrasses en extérieur. Mets en valeur la structure et la teinte naturelle du bois et lui confère une surface satinée, microporeuse et facile d'entretien qui protège le bois des intempéries.

Adaptée pour le traitement initial et l'entretien ultérieur des meubles soumis aux intempéries, pour toutes essences de bois et bois thermo chauffés ou brûlés.

COMPOSITION

Huile de lin, Hydrocarbures hautement raffinés sans aromatiques, huile de bois, cuisson d'huile de ricin et de résine de colophane, oxyde de zinc, microcire, montmorillonite, anti moussant, liant, siccatifs de zirconium, cobalt et manganèse, antioxydants.

MISE EN ŒUVRE

1- Préparation du support

Le support doit être sec (hygrométrie du bois max. 12%), propre, exempt de salissures et d'anciennes peintures, nettoyés éventuellement avec le DILUANT. Pour les meubles de jardin, ponçage final au grain 180- 240.

2-Application

Bien remuer avant emploi. Appliquer finement au rouleau laqueur ou à la brosse et laisser sécher. Une deuxième application après un égrenage (grain 240) augmente la durabilité de la surface traitée et en facilite l'entretien.

Important : Effectuer un essai préalable. Ne pas appliquer par moins de 12°C ! Mélanger les pots de n° de charges différents ! Nettoyer régulièrement les meubles et veiller à ce qu'il reste une couche suffisante ! Eliminer de suite les attaques de moisissures et en cas de besoin remettre une couche au minimum une fois par an. L'hiver, stocker le mobilier en le protégeant. En cas de traitement en intérieur, veillez à bien ventiler et aérer les locaux ! Ne pas utiliser les mobiliers traités dans un délai de 48 heures.

3- Nettoyage des outils

Immédiatement après utilisation avec le DILUANT.

4- Entretien

Pour l'entretien appliquer une fine couche à la brosse ou au chiffon.

SECHAGE

Hors poussières après 6 à 10 heures, ponçable et recouvrable après 12 heures (20°C / 50-55% d'hygrométrie).

CONSOMMATION/RENDEMENT PAR COUCHE

1ère couche 70 à 100 ml/m² (10 à 14 m²/litre)

2ème couche 30 à 5 ml/m² (20 à 30 m²/litre).

Consommation et rendement fortement dépendants de l'absorption du support.

STOCKAGE

Stocker au frais et au sec, emballages bien fermés. La formation d'une peau est possible, à éliminer avant réutilisation. Eventuellement tamiser !

CONDITIONNEMENTS

1 litre, 2.5 litres

RECYCLAGE

Les résidus liquides et les contenants non vidés doivent être recyclés en déchèteries selon les réglementations locales ou nationales en vigueur. Les matériaux imbibés peuvent être mis dans les ordures ménagères après séchage. Ne donner à recycler que les emballages vides et nettoyés.

AVV- Code de recyclage européen des déchets : 08 01 11*

CONSIGNES DE DANGER

Nocif pour les organismes aquatiques, avec effets à long terme pour l'environnement. Contient du Cobaltbis (2-ethylhexanoate). Peut provoquer des réactions allergisantes.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

CONSIGNES DE SECURITE

Laisser sécher les chiffons imbibés sur des surfaces non inflammables ou les tremper dans de l'eau avant de les laisser sécher à l'air (risque d'auto-inflammation). Le produit en lui-même n'est pas auto inflammable. Garder hors de portée des enfants. Lire les consignes avant utilisation. En cas de malaise, appeler immédiatement le centre anti-poisons ou un médecin. En cas de consultation d'un médecin, montrer l'étiquette ou les symboles de danger. Eviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. En cas de contact avec la peau, rincer abondamment avec de l'eau. Protéger la peau de façon adaptée ! En cas d'application au pistolet porter un masque respiratoire adapté (filtres combinés A2/P2). Eviter le rejet dans l'environnement. Pendant l'application et le séchage, veillez à bien ventiler et aérer les locaux ! Une odeur caractéristique peut émaner, du fait de l'utilisation de matières premières naturelles.

Informations complémentaires sur la fiche de données de sécurité.

Contient 270 g/l maxi de COV

FICHE TECHNIQUE HUILE BOISERIES EXTÉRIEURES

PROPRIETES

L'HUILE POUR BOISERIES EXTERIEURES est une huile incolore destinée aux supports bois soumis aux intempéries en extérieur. Elle pénètre profondément dans les supports, met en valeur la structure naturelle du bois, le protège contre l'humidité et empêche le grisaillement typique des bois en extérieur par un entretien adapté.

Destinée au traitement préventif ou en entretien sur les bois poncés, rabotés ou bruts de sciage en extérieur. N'est pas adaptée pour les menuiseries (portes, fenêtres etc.).

Contient un conservateur fongicide. Ce conservateur est incorporé dans des proportions respectant l'aspect écologique du produit fini.

Attention ! Pour l'utilisation en extérieur, les bois doivent être mis en œuvre et traités conformément selon la norme DIN 68800-2(4). Les bois à l'horizontale avec de l'eau stagnante sont à éviter. Les bois mis en œuvre verticalement doivent être traités en partie basse pour éviter les remontées d'eau par capillarité.

COMPOSITION

Hydrocarbures hautement raffinés sans aromatiques, cuisson d'huile de ricin et de résine de colophane, huile de ricin, standolie d'huile de bois, huile de soja, argile, montmorillonte, dioxyde de titane, agent liant et antimoussant, antioxydant, siccatif polymère de cobalt, siccatifs calcium et manganèse. Contient du 3-IOD-2-PROPINYLBUTYLCARBAMAT, 2-OCTYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ON et du Terbutryn en tant que conservateur de film (risque d'allergies).

MISE EN ŒUVRE

1- Préparation du support

Le support doit être sec (hygrométrie max. 12%), propre, exempt de salissures. Nettoyer éventuellement avec le DILUANT. Eliminer les anciennes peintures.

2- Application

Appliquer une à deux couches selon absorption du bois, à la brosse (brosses plates à fibres synthétiques ou mixtes), au rouleau laqueur (velour) ou au pistolet, en attendant 24 heures entre couches. Éventuellement égrainer au grain 180-240.

Important : Effectuer un essai préalable. Mélanger les pots de n° de charges différents avant emploi. En cas d'utilisation et de

séchage en intérieur, veillez à bien ventiler et aérer les locaux !

Application au pistolet

Pistolets à godets : Duse 1-1,5 mm, pression 2,0 – 2,5 bar.

Airless : Duse 0,23-0,28 mm, pulvérisation 4 bar, pression matériel 80 bar.

3- Nettoyage des outils

Immédiatement après utilisation avec le DILUANT.

4-Couche d'entretien

Pour une protection durable, les surfaces exposées aux intempéries doivent être traitées tous les 2 à 3 ans, et les surfaces horizontales tous les ans.

SECHAGE

Sec et recouvrable après 16 à 24 heures (20°C / 50-55% d'hygrométrie).

CONSOMMATION/RENDEMENT PAR COUCHE

60 à 80 ml/m², 12 à 16 m²/litre pour la première couche. 30 à 400 ml/m², 25 à 30 m²/litre pour la deuxième couche. Une consommation plus importante est à prévoir sur les bois rabotés ou bruts de sciage.

STOCKAGE

Stocker au frais et au sec, emballages bien fermés. La formation d'une peau est possible, à éliminer avant réutilisation. Passer éventuellement au tamis.

CONDITIONNEMENTS

1 litre, 2,5 litres, 10 litres.

CONSIGNES DE DANGER

Nocif pour les organismes aquatiques, avec des effets à long terme pour l'environnement. Contient du 3-IOD-2-PROPINYLBUTYLCARBAMAT (N°CAS 55406-53-6). Peut provoquer des réactions allergisantes.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

CONSIGNES DE SECURITE

Laisser sécher les chiffons imbibés sur des surfaces non inflammables ou les tremper dans de l'eau avant de les laisser sécher à l'air (risque d'auto inflammation). Le produit en lui-même n'est pas auto inflammable. Garder hors de portée des enfants. Consulter les indications de danger sur l'étiquette avant utilisation. Eviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. En cas de contact avec la peau, laver abondamment à grande eau et au savon. En cas d'irritation de la peau consulter l'avis d'un médecin et lui montrer l'étiquette ou les symboles de danger. Pendant l'application, utiliser une protection adaptée pour protéger la peau. N'utiliser que dans des zones bien aérées pendant l'application et durant le séchage. En cas d'application au pistolet porter un masque de protection respiratoire (filtres combinés A2/P2). Des échauffements ou nébulisations peuvent engendrer des vapeurs ou mélanges aérosols explosifs. Porter un masque en cas de ponçage ! Eviter le rejet dans l'environnement ou les canalisations. Protéger les surfaces environnantes ne devant pas être traitées. Une odeur caractéristique peut émaner, du fait de l'utilisation de matières premières naturelles.

Ce produit est classé selon les directives européennes 528/2012, non biocide.

Informations complémentaires sur la fiche de données de sécurité.

Règlementation Union Européenne C.O.V.
Valeurs limites Cat. A/e : 400 g/l 2010
Contient 370 g/l maxi

GISCODE : BSL 10

RECYCLAGE

Les résidus liquides et les contenants non vidés doivent être recyclés en déchetteries selon les réglementations locales ou nationales en vigueur. Les matériaux imbibés peuvent être mis dans les ordures ménagères après séchage. Ne donner à recycler que les emballages vides et nettoyés.

AVV- Code de recyclage européen des déchets : 08 01 11

FICHE TECHNIQUE HUILE TERRASSES

PROPRIETES

L'huile terrasses est une finition d'huiles et de résine de haute qualité à base de matières premières naturelles pour les terrasses extérieures en bois comme mélèze, douglas, acacia, robinier, chêne, bankirai etc.. Les huiles végétales de haute qualité imprègnent les bois neufs non traités ou ravivent les bois anciens déjà huilés. Application simple et rapide, pénètre bien dans le bois et le protège de l'humidité. Sur les lames de terrasses neuves nous recommandons un traitement sur les 2 faces avant la pose. Elle est également adaptée pour les bois traités thermiquement.

COMPOSITION

Hydrocarbures hautement raffinés sans aromatiques, huile de lin, cuisson d'huile de lin et d'huile de bois, cuisson d'huile de ricin et de résine de colophane, standolie d'huile de bois, argile, microcire, montmorillonte, siccatif polymère de cobalt, dioxyde de titane, agent liant et antimoussant, antioxydant, siccateurs de zirconium. Contient du 3-IOD-2-PROPINYLBUTYL CARBAMAT, 2-OCTYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ON et du Terbutryn en tant que conservateur de film (risque d'allergies).

MISE EN ŒUVRE

1- Préparation du support

Le support doit être sec (hygrométrie max. 12%), propre, exempt de salissures. Eliminer les anciens vernis. Si le bois est grisaille, utiliser le DEGRISEUR 2089. Eliminer les résidus de bois ou de vernis avec une brosse métallique. Laisser reposer les bois imprégnés sous pression pendant 2 mois et enlever les cristallisations éventuelles. Nettoyer et raviver les bois bruts ou huilés fortement défraîchis avec le NETTOYANT EXTERIEUR 2019 et le DEGRISEUR 2089.

2- Application

Bien remuer avant utilisation. Appliquer deux couches à la brosse sur les bois bruts, une couche sur les bois déjà huilés. Appliquer aussi finement que possible, sinon il risque d'y avoir un blanchiment des surfaces. Les arrêtes, angles et traits de scie doivent être imprégnés de manière suffisante, afin d'empêcher la pénétration d'humidité dans le bois. Eviter la formation de flaques.

Important : Effectuer un essai préalable. Ne pas appliquer par des températures inférieures à 12°C. Mélanger les pots de n° de charges différents ! Ne pas appliquer sur des supports directement exposés en plein soleil. Pour la mise en œuvre en intérieur, veiller à bien ventiler et aérer les locaux !

3- Entretien

Selon le degré de dégradation, appliquer une couche d'entretien tous les ans. Nettoyer avec précaution au nettoyeur haute pression ou avec une brosse de ponts. Les salissures, mousses, algues etc.. seront éliminées avec le NETTOYANT EXTERIEUR 2019. Les grisaillements seront traités avec le DEGRISEUR 2089. Pour finir appliquer une couche d'huile de manière fine et régulière.

4-Nettoyage des outils

Immédiatement après utilisation avec le DILUANT.

SECHAGE

L'huile est sèche et recouvrable après 6 à 8 heures (20°C / 50-55% d'hygrométrie). Une température trop basse, une hygrométrie trop importante ainsi que des essences de bois à tanins ou bois exotiques peuvent engendrer des perturbations des temps de séchage.

CONSOMMATION/RENDEMENT PAR COUCHE

Environ 50 à 70 ml/m², 14 à 20 m²/litre. La consommation peut varier selon l'absorption et le degré de finition du bois. Attention ! Les bois traités thermiquement peuvent être très absorbants, la consommation indiquée peut s'avérer plus importante.

STOCKAGE

Stocker au frais et au sec, emballages bien fermés. La formation d'une peau est possible, à éliminer avant réutilisation. Passer éventuellement au tamis.

CONDITIONNEMENTS

1 litre, 2,5 litres, 10 litres.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

CONSIGNES DE DANGER

Nocif pour les organismes aquatiques, avec des effets à long terme pour l'environnement. Contient du 3-IOD-2-PROPINYLBUTYLCARBAMAT (N°CAS 55406-53-6), du 2-Octyl-2H-isothiazol-3-on (N° CAS 26530-20-1). Peut provoquer des réactions allergisantes.

CONSIGNES DE SECURITE

Laisser sécher les chiffons imbibés sur des surfaces non inflammables ou les tremper dans de l'eau avant de les laisser sécher à l'air (risque d'auto inflammation). Le produit en lui-même n'est pas auto inflammable. Garder hors de portée des enfants. Consulter les indications de danger sur l'étiquette avant utilisation. Eviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. En cas de contact avec la peau, laver abondamment à grande eau et au savon. En cas d'irritation de la peau consulter l'avis d'un médecin et lui montrer l'étiquette ou les symboles de danger. Pendant l'application, utiliser une protection adaptée pour protéger la peau. N'utiliser que dans des zones bien aérées pendant l'application et durant le séchage. En cas d'application au pistolet porter un masque de protection respiratoire (filtres combinés A2/P2). Des échauffements ou nébulisations peuvent engendrer des vapeurs ou mélanges aérosols explosifs. Porter un masque en cas de ponçage ! Eviter le rejet dans l'environnement ou les canalisations. Protéger les surfaces environnantes ne devant pas être traitées. Une odeur caractéristique peut émaner, du fait de l'utilisation de matières premières naturelles.

Ce produit est classé selon les directives européennes 528/2012, non biocide.

Informations complémentaires sur la fiche de données de sécurité.

RECYCLAGE

Les résidus liquides et les contenants non vidés doivent être recyclés en déchèteries selon les réglementations locales ou nationales en vigueur. Les matériaux imbibés peuvent être mis dans les ordures ménagères après séchage. Ne donner à recycler que les emballages vides et nettoyés.

AVV- Code de recyclage européen des déchets : 08 01 11*

Règlementation Union Européenne C.O.V.
Valeurs limites Cat. A/i : 500 g/l 2010
Contient 220 g/l maxi

GISCODE : BSL 10

FICHE TECHNIQUE LASURES À L'EAU

PROPRIÉTÉS

Lasures diluables à l'eau contenant des matières premières naturelles telles qu'huiles végétales et protection UV minérales, sans solvants organiques. Apportent une protection résistante aux intempéries, d'aspect satiné, très élastique, hydrofuge, microporeuse. Satisfont aux exigences de la norme DIN 53 160 (salives et transpiration), testées avec succès d'après EN 927-3 (résistance en extérieur) par l'institut IFT de Rosenheim.

Adaptée sur bois durs ou tendres en extérieur et en intérieur tels que fenêtres, portes, bardages bois, clôtures, meubles etc... Sur les bois bruts de sciage la teinte sera plus prononcée. La lasure blanche empêche ou recouvre le jaunissement des bois clairs ou foncés en intérieur. N'est pas adaptée pour les surfaces internes des meubles ou dans des locaux humides sur des supports directement soumis aux projections d'eau.

La version incolore et la blanche ne conviennent pas pour l'extérieur.

La teinte définitive n'est obtenue qu'après séchage complet. Attention ! Les produits BIOFA pour l'extérieur doivent compléter la protection des bois d'œuvre. Comme nous nous efforçons autant que possible de ne pas utiliser de composants dangereux pour la santé, la mise en œuvre des bois de construction doit être conforme aux normes en vigueur (DIN 68800-2 4). Les règles de construction et le choix des essences de bois doivent être respectées selon les normes DIN EN 350-2 (durabilité) et DIN 68364 (résistance). Où une protection chimique du bois est incontournable, se référer à la norme DIN 6880.

COMPOSITION

Eau, huile de lin, huile de ricin, huile de carthame, standolie d'huile de bois, huiles végétales modifiées, huile sulfonée, diatomées (5175 et 5177 uniquement), pigments selon coloris, dioxyde de titane, dioxyde de titane, oxyde de zinc, émulateur, siccatifs de cobalt et de zirconium, sel de bore, épaississant.

MISE EN ŒUVRE

1- Préparation du support

Le support doit être sec (hygrométrie max. 12%), propre, exempt de salissures. Éliminer les anciennes peintures par ponçage et nettoyer. En extérieur si nécessaire ou recommandé appliquer au préalable un produit anti-bleuissement. Les bois multiplis en extérieur doivent être traités avec un fongicide au préalable. Les bois à tanins (par ex. chêne) ou les bois exotiques peuvent

perturber le séchage. Ils doivent être dégraissés au préalable avec de l'alcool ou un substitut de térébenthine, puis laissés sécher pendant une nuit avant de faire un égrenage.

2- Application

Bien remuer avant emploi. Appliquer une couche à la brosse ou au pistolet. N'utiliser que des brosses souples, à fibres longues, spéciales acryliques (pas de soies naturelles). Appliquer de manière fine et régulière dans le sens des veines du bois ; traiter de suite les angles et les arrêtes. En extérieur sur bardages les planches non encore assemblées doivent être traitées avec une couche sur toutes les faces.

Après séchage de la première couche poncer au papier de verre de grain 240 ou à l'aide d'un pad, puis dépoussiérer.

3- Couche intermédiaire et de finition

En extérieur appliquer encore 2 couches non diluées, en intérieur selon aspect souhaité. En cas de problème d'accroche des couches supplémentaires, égrener légèrement et nettoyer à l'alcool.

En cas de pause pendant la mise en œuvre, trempez les brosses dans le NETTOIE BROSSE 0600 non dilué, et avant réutilisation bien rincer.

Tester la compatibilité sur les mastics d'étanchéité (fenêtres par exemple).

Les bois neufs mis en œuvre en extérieur doivent recevoir 14 jours avant application une première couche et la couche intermédiaire. La couche finale doit être appliquée 4 semaines après la pose.

Avec un traitement optimal, le cycle de rénovation selon exposition sera de 2 à 4 ans. Sur des supports extrêmement sollicités il faudra éventuellement intervenir plus tôt.

Application au pistolet

Ne travailler qu'avec des pistolets à godets. Pression d'air environ 3 bar, diamètre de buse minimum 1.7 mm. En intérieur la lasure peut être diluée jusqu'à 30% et extérieur jusqu'à 10% avec de l'eau.

Important : Effectuer un essai préalable. Ne pas appliquer par moins de 12°C, ni avec une hygrométrie ou une humidité importante de l'air, ni sur les supports directement exposés en plein soleil. Mélanger avant emploi les pots de n° de charges différents !

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

FICHE TECHNIQUE LASURES À L'EAU

4- Nettoyage des outils

Immédiatement après utilisation avec le NETTOIE BROSSES non dilué, et bien rincer le lendemain. Répéter éventuellement l'opération jusqu'à ce que les brosses ou le matériel de pulvérisation soit exempt d'huiles, avec une solution de 1 volume de NETTOIE BROSSE dilué avec 10 volumes d'eau. Dans les cas difficiles utiliser le DILUANT.

5- Nettoyage et entretien des surfaces

Nettoyer les surfaces à l'eau tiède et un nettoyant non agressif comme le NETTOYANT NACASA 4010 BIOFA. Eviter impérativement les nettoyants agressifs, lessives, soudes et l'emploi de microfibras.

Nous recommandons sur les supports soumis aux intempéries comme fenêtres ou portes etc.. de les contrôler 1 à 2 fois par an et de les nettoyer, et de réparer de suite les petits dégâts.

Ne pas reporter les couches d'entretien trop longtemps, avant apparition des dégâts tels que moisissures, grisaillement, écaillage, fissurations etc..

SÉCHAGE

Hors poussières après 6 à 12 heures, ponçable et recouvrable après 16 à 24 heures (20°C / 50-55% d'hygrométrie).

Une température trop basse, une hygrométrie trop importante ainsi que des essences de bois à tanins ou bois exotiques peuvent engendrer des perturbations des temps de séchage.

CONSOMMATION/RENDEMENT PAR COUCHE

Ces données sont fortement dépendantes de la nature et de l'absorption du bois. Sur bois lisses poncés les données sont les suivantes :

1ère couche 80 à 110 ml/m², 9 à 12 m²/litre.

2ème couche 60 à 80 ml/m², 12 à 16 m²/litre.

3ème couche 55 à 75 ml/m², 13 à 18 m²/litre.

Sur bois bruts de sciage la consommation peut être multipliée par 2 !

Conservation des pots non entamés 2 ans minimum !

STOCKAGE

Stocker au frais et au sec, emballages bien fermés. Utiliser rapidement les pots entamés. La formation d'une peau est possible, à éliminer avant réutilisation.

CONDITIONNEMENTS

1 litre, 2,5 litres, 10 litres, pots métal laqués à l'intérieur.

RECYCLAGE

Les résidus liquides et les contenants non vidés doivent être recyclés en déchèteries selon les réglementations locales ou nationales en vigueur. Les matériaux imbibés peuvent être mis dans les ordures ménagères après séchage. Ne donner à recycler que les emballages vides et nettoyés.

AVV- Code de recyclage européen des déchets : 08 01 11*

CONSIGNES DE DANGER

Nocif pour les organismes aquatiques, avec des effets à long terme pour l'environnement. Contient du Cobaltbis (2-ethylhexanoat), peut provoquer des réactions allergisantes.

CONSIGNES DE SECURITE

Laisser sécher les chiffons imbibés sur des surfaces non inflammables ou les tremper dans de l'eau avant de les laisser sécher à l'air (risque d'auto-inflammation). Le produit en lui-même n'est pas auto inflammable. Garder hors de portée des enfants. Lire les consignes avant utilisation. En cas de malaise, appeler immédiatement le centre anti-poisons ou un médecin. En cas de consultation d'un médecin, montrer l'étiquette ou les symboles de danger. Eviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. En cas de contact avec la peau, laver abondamment à grande eau et au savon. N'utiliser que dans des zones bien aérées pendant l'application et durant le séchage. En cas d'application au pistolet veillez à une extraction adaptée, porter un masque respiratoire adapté et des gants appropriés ! Des échauffements ou nébulisations peuvent engendrer des vapeurs ou mélanges aérosols explosifs. Porter un masque en cas de ponçage ! Eviter le rejet dans l'environnement ou les canalisations. Une odeur caractéristique peut émaner, du fait de l'utilisation de matières premières naturelles.

Informations complémentaires sur la fiche de données de sécurité.

Règlementation Union Européenne C.O.V.
Valeurs limites Cat. A/e : 130 g/l 2010
Contient 1g/l maxi

GISCODE : BSW 20



Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

FICHE TECHNIQUE LASURES À L'HUILE

PROPRIÉTÉS

Lasure pour bois microporeuse, satinée, résistante aux intempéries à base de composants naturels. Procure une surface hydrofuge, élastique et résistante. Pour tous les bois durs ou tendres, en intérieur et en extérieur, comme fenêtres, portes, bardages, colombages, aménagements bois intérieurs, meubles, jouets etc. Convient également aux bois bruts de sciage ou rabotés.

Bonne tenue à la transpiration et à la salive, et conforme aux exigences de la norme Européenne EN 71/3 " Sécurité des Jouets ".

L'utilisation de la lasure blanche 1077 peut éviter le jaunissement des bois clairs ou recouvrir des coloris soutenus.

La lasure incolore 1075 n'est destinée qu'à un usage intérieur.

Attention : Les produits BIOFA pour l'extérieur doivent compléter la protection des bois d'œuvre. La mise en œuvre des bois de construction doit être conforme aux normes en vigueur (DIN 68800-2 4).

COMPOSITION

Hydrocarbure hautement raffiné sans aromatiques, cuisson d'huile de ricin et de résine de colophane, ester de résine de colophane, huile de soja, standolie d'huile de bois, huile de ricin, huile de lin, huile de carthame, pigments selon coloris, agent matifiant, oxyde de zinc, montmorillonite, liant, siccateur cobalt polymère, siccateurs calcium-manganèse, anti moussant, antioxydants.

MISE EN ŒUVRE

1- Préparation du support

Le support doit être sec (moins de 12% d'hygrométrie), propre, dépoussiéré et exempt de taches de graisse et d'huile. Nettoyer éventuellement avec le DILUANT 0500. Les anciennes couches bien adhérentes doivent être égrenées et nettoyées. Enlever les anciennes couches non adhérentes. Les bois à forte teneur en tanins comme le chêne ou les bois exotiques devront être dégraissés à l'aide d'une solution à l'alcool, puis neutralisés à l'aide d'une solution d'eau vinaigrée et bien rincés à l'eau claire. En extérieur appliquer une couche diluée (à 1:1 avec le DILUANT), en intérieur appliquer une couche de lasure incolore diluée.

S'il faut une protection selon DIN 68 805 (par exemple contre le bluissement du pin) il faut appliquer au préalable une protection

fongicide. Les panneaux de multiplis en extérieur doivent être traités avec un fongicide au préalable. Egrener entre couches au grain 180-240.

2- Première couche

Bien remuer avant utilisation et appliquer en fine couche à la brosse, au rouleau ou au pistolet. En intérieur il est possible selon le cas de diluer avec le DILUANT 0500. Effectuer un égrenage.

3- Deuxième couche et finition

En extérieur appliquer encore mettre 2 à 3 couches. En intérieur cela dépend de l'aspect souhaité. Egrener selon le cas. En intérieur les lasures teintées peuvent être mélangées à de la lasure incolore ou du diluant, selon l'intensité de la teinte souhaitée. Une fine application met particulièrement en valeur la structure du bois. Les éléments de construction en extérieur (portes, fenêtres etc.) doivent être traités avant la pose avec une protection fongicide et une deuxième couche (selon VOB, partie C, DIN18355).

Important : effectuer un essai préalable ! Veillez à bien ventiler et aérer pendant la mise en œuvre et durant le temps de séchage. Ne pas appliquer si la température de l'air ou du support est inférieure à 12°C. Mélanger les pots de n° de lots différents avant application.

Données pour application au pistolet

Pistolets à godets : Duse 1,5-1,8 mm, pression 3-4 bar

Airless : Duse 0,23-0,28 mm pression 2 bar, pression matériel 80 bar.

Viscosité DIN53211 / 4 mm-env. 40 sec.

4- Nettoyage des outils

Immédiatement après utilisation avec le DILUANT. Le diluant peut être réutilisé après décantation.

5- Nettoyage et entretien des surfaces

Pour les portes, fenêtres et autres éléments de construction, nettoyer les surfaces lasurées tous les 6 mois au chiffon ou à l'éponge avec un produit au Ph neutre et de l'eau tiède, puis rincés à l'eau claire. Nous recommandons le NACASA 4010. Evitez absolument les nettoyeurs agressifs, lessives, soudes etc.. Les supports soumis aux intempéries (portes, fenêtres etc.) doivent être nettoyés au NACASA 4010 une à deux fois par an

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

FICHE TECHNIQUE LASURES À L'HUILE

et contrôlés. Réparer immédiatement les petits dégâts. Il doit toujours rester un fin film intact.

Refaire une application en rénovation avec la lasure à l'huile, avant que des dégâts apparaissent (comme moisissures, écaillage, fissurations etc..)

SÉCHAGE

Sec, ponçable et recouvrable après 12 heures, sec à cœur après 7 jours (20°C / 50-55% d'hygrométrie). Des perturbations du temps de séchage peuvent avoir lieu avec des températures trop basses, une humidité excessive de l'air ou du support, ou avec des bois exotiques ou à tanins.

CONSOMMATION/RENDEMENT

1ère couche 70-100 ml/m² (10 à 14 m²/litre)

2ème et 3ème couche 30-50 ml/m² (20 à 30 m²/litre).

La consommation et le rendement peuvent varier et sont fortement dépendants de l'absorption et la structure des bois.

STOCKAGE

Stocker au frais et au sec, emballages bien fermés. La formation d'une peau est possible, à éliminer avant réutilisation. Passer éventuellement au tamis.

CONDITIONNEMENTS

1 litre, 2,5 litres, 10 litres.

CONSIGNES DE DANGER

Nocif pour les organismes aquatiques, avec des effets à long terme pour l'environnement.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Laisser sécher les chiffons imbibés sur des surfaces non inflammables ou les tremper dans de l'eau avant de les laisser sécher à l'air (risque d'auto inflammation). Le produit en lui-même n'est pas auto inflammable. Garder hors de portée des enfants. Lire les consignes avant utilisation. En cas de malaise, appeler immédiatement le centre anti-poisons ou un médecin. En cas de consultation d'un médecin, montrer l'étiquette ou les symboles de danger. Eviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. En cas de contact avec la peau, laver abondamment à grande eau et au savon. N'utiliser que dans des zones bien aérées pendant l'application et durant le séchage. En cas d'application au pistolet veillez à une extraction adaptée, porter un masque respiratoire adapté et des gants appropriés ! Des échauffements ou nébulisations peuvent engendrer des vapeurs ou mélanges aérosols explosifs. Porter un masque en cas de ponçage ! Eviter le rejet dans l'environnement ou les canalisations. Une odeur caractéristique peut émaner, du fait de l'utilisation de matières premières naturelles.

Informations complémentaires sur la fiche de données de sécurité.

RECYCLAGE

Les résidus liquides et les contenants non vidés doivent être recyclés en déchèteries selon les réglementations locales ou nationales en vigueur. Les matériaux imbibés peuvent être mis dans les ordures ménagères après séchage. Ne donner à recycler que les emballages vides et nettoyés.

AVV- Code de recyclage européen des déchets : 08 01 11*

Règlementation Union Européenne C.O.V.
Valeurs limites Cat. A/e : 400 g/l 2010
Contient 390 g/l maxi

GISCODE : BSL 10



Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

FICHE TECHNIQUE **FIXATIF**

PROPRIETES

Verre de potasse liquide sans composant organique, efficient comme liant et additif de dilution, de même que pour imprégner et renforcer les supports minéraux poreux. Compatible avec les enduits de chaux et de ciment, la brique, le béton et la pierre naturelle. Depuis des décennies les recouvrement aux silicates s'affirment comme étant de la plus haute durabilité ainsi que pour leur esthétique minérale mate intemporelle. Le fixatif est du verre de potasse liquide à silicification active comme liant. La silicification, c'est-à-dire la réaction chimique entre le support minéral, les pigments et le verre de potasse liquide, ne crée pas de film de surface, mais forme une unité microporeuse et indissociable entre le support et le recouvrement. Les recouvrements au verre de potasse liquide maintiennent la capillarité active et sèchent rapidement après la pluie. Comme aucun composant de résine synthétique, thermoplastique et collant n'est incorporé, les façades restent propres plus longtemps. L'alcalinité naturelle élevée du verre de potasse liquide agit contre les salissures, les moisissures et les algues. Ceci permet d'appliquer des recouvrements non toxiques et écologiquement compatibles sur des substrats critiques au regard de la physique du bâtiment, par ex. les bâtiments classés. L'aspect mat feutré et vivant de la peinture minérale, la luminosité profonde ainsi que la pigmentation purement minérale stable à la lumière revalorisent tout bâtiment pendant de nombreuses décennies. Les recouvrement aux silicate purs sont non seulement inégalés au regard de la durabilité et de la facilité de rénovation, ils sont aussi économiques.

Étiquette environnementale Fondation Suisse couleur certifié A. Correspond au standard MINERGIE ECO actuel.

Utilisation à l'intérieur et dans le domaine des façades. Silicification active la plus élevée. Idéal pour la physique du bâtiment grâce aux capacités extrêmes de capillarité active, de pouvoir sorbant et de diffusion ouverte. Durabilité, résistance aux UV et aux intempéries inégalée. Résiste aux solutions alcalines, aux acides et aux solvants organiques. Issu de matières premières minérales disponibles quasiment sans limites. Intégré au cycle des matériaux naturels. Ininflammable. Diluable dans l'eau. Purement minéral, défavorable à l'apparition de micro-organismes. L'alcalinité naturelle agit contre les bactéries, les algues et les moisissures.

Densité 1,16 kg/l

Valeur du pH à 20°C : 11

Classe de résistance au feu : A1 ininflammable

Teneur en COV (max.) 0 g/litre

Teinte : incolore transparent.

COMPOSITION

Verre de potasse liquide minéral pur. Part organique 0% (VOB/C DIN 18363 2.4.1)

Exempt de solvant, de biocide et de conservateur.

MISE EN ŒUVRE

1- Exigence du support

Le support doit être minéral, poreux, mouillable à l'eau, propre, sec, ferme, stable et exempt de substances efflorescentes et séparatives. Contrôler le séchage et la solidité de l'enduit neuf. Réparer soigneusement les trous, les fissures et les défauts avec le même type de matériau et la même texture. Assainir les supports fissurés selon la technique de l'enduit. Recouvrir entièrement les surfaces présentant des microfissures et de légers défauts de structure avec du remplisseur au quartz. Nettoyer avec ménagement les surfaces sensibles à la pression. Traiter les surfaces envahies d'algues avec un fongicide conformément aux prescriptions du fabricant.

2- Support et traitement préliminaire

Enduits de chaux, enduits de chaux-ciment, enduits de ciment, poreux, absorbants et ne repoussant pas ou peu l'eau :

Contrôler le séchage et la solidité de l'enduit. Enlever la peau de frittage de l'enduit massif avec un corrosif liquide ou par ponçage, ne pas corroder les enduits en couche mince ni les matériaux composites. Apprêter les enduits absorbants avec le FIXATIF dilué avec 2 parts d'eau.

Sur les enduits sableux en surface mais cependant stables, déverser plusieurs fois jusqu'à saturation un mélange d'une part de FIXATIF et de 5 parts d'eau. Permettre aux enduits à la chaux aérienne pure de carbonater suffisamment avant de peindre. Effectuer un essai préalable sur l'objet du fait de la solidité minimale exigée, respecter les indications du fabricant.

Béton, béton de parement :

Nettoyer le béton sous haute pression avec un déshuileur jusque dans les pores en respectant les indications du fabricant pour éliminer les restes d'agent de décoffrage, rincer abondamment à l'eau claire. A l'intérieur aussi, nettoyer soigneusement et faire un essai de mouillabilité en pulvérisant de l'eau. Préfixer avec le FIXATIF dilué avec 2 parts d'eau.

Brique, silico-calcaire, pierre naturelle :

Nettoyer le support de manière adéquate. Contrôler les efflorescences (auréoles de sel, sels de fer), les dommages dus à l'humidité et le pouvoir absorbant. Réparer les blocs et les joints

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

défectueux. Préfixer les supports absorbants avec le FIXATIF dilué avec 2 parts d'eau. Ne pas appliquer sur les glaçures, les clinkers, la céramique et les pierres naturelles exemptes de pores, par ex. le granit.

Anciennes peintures à base de silicates et de chaux :

Contrôler le bon accrochage, nettoyer soigneusement sous haute pression et/ou brosser. Préfixer avec le FIXATIF dilué avec 2 volumes d'eau. Décaper ou sabler en profondeur des pores les anciennes peintures filmogènes.

Les supports inadaptés sont :

Les supports horizontaux exposés aux intempéries, moins fermes, efflorescents et ne résistant pas aux alcalis comme par ex. les matériaux à base de bois (MDF, OSB), l'argile, le gypse et les matériaux synthétiques, de même que les anciennes peintures non stables, filmogènes, plasto-élastiques et les supports exempts de pores.

Les supports déficients :

Exigent une approche différenciée. Les surfaces et les domaines de socle chargés en sel et en humidité doivent être munis d'un enduit assainissant, recouvrir ensuite toute la surface avec un remplisseur au quartz.

3- Instructions générales

Vérifier l'aptitude du support comme requis. En particulier examiner le pouvoir d'absorption, la résistance et la structure du support. Faire un essai sur les surfaces de haute qualité et critiques.

Couvrir soigneusement les surfaces ne devant pas être traitées, en particulier le verre, la céramique, les appuis de fenêtres, les joints de dilatation, les laquages et l'Eloxal, afin de les protéger contre les projections.

Employer une main d'œuvre suffisamment qualifiée, assurer un déroulement ininterrompu de l'application. Ne pas mettre en œuvre par temps de pluie, en cas de risque de gel, sur des surfaces chauffées ou en plein soleil.

Température minimale de mise en œuvre : + 8°C

Temps de séchage entre les couches : minimum 12 heures.

Protéger les couches fraîches contre la pluie et le soleil direct.

4- Application

Imprégnation pour les supports minéraux absorbants et mouillables à l'eau :

Diluer une part de FIXATIF avec deux parts d'eau. Appliquer en saturant le support avec une brosse pour peintures minérales. Éliminer soigneusement les excédents sur les zones moins absorbantes.

Stabilisation des matériaux minéraux friables mais néanmoins stables à cœur :

Diluer une part de FIXATIF avec 5 parts d'eau. Déverser sur le

support plusieurs fois humide dans humide jusqu'à saturation. Éliminer soigneusement les excédents sur les zones moins absorbantes et sur les supports saturés.

Dilution des peintures aux silicates :

La quantité à ajouter dépend du support, des conditions atmosphériques et de la méthode de mise en œuvre. Veuillez vous référer à la fiche technique du produit concerné.

5-Nettoyage

Nettoyer soigneusement le matériel, les outils et les vêtements immédiatement après utilisation avec de l'eau.

CONSOMMATION/RENDEMENT PAR COUCHE

Pour le préfixage sur un support lisse et normalement absorbant, la consommation est d'environ 0,04 kg de FIXATIF par m². Déterminer les écarts de consommation dus au support en faisant un essai sur l'objet.

STOCKAGE

Au frais et au sec, le FIXATIF se conserve au minimum 18 mois.

CONDITIONNEMENTS

1 kg, 5 kg

RECYCLAGE

Éliminer les résidus et les récipients vides conformément aux prescriptions légales en vigueur.

Code de recyclage de déchets CED : 080112

CONSIGNES DE DANGER

Consulter la fiche de données de sécurité CE disponible sur demande.

CONSIGNES DE SECURITE

Tenir hors de portée des enfants. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Porter une protection des yeux/du visage. Le produit est alcalin. Ne pas respirer les vapeurs, les brouillards et les poussières. Couvrir soigneusement les zones environnantes, nettoyer immédiatement les éclaboussures à l'eau.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

FICHE TECHNIQUE PEINTURE MINERALE

PROPRIÉTÉS

Recouvrement de rénovation efficace aux silicates, hautement résistant aux UV, pour reminéraliser la surface des façades couvertes de résines et les systèmes composites d'isolation thermique (ETICS).

RENOSIL fin est un système aux silicates monocomposant sans solvant dont le liant est du verre de potasse liquide à silicification active. La silicification, c'est-à-dire la réaction chimique entre le support minéral, les pigments et le verre de potasse liquide, forme une unité microporeuse et indissociable entre le support et le recouvrement. La pigmentation purement minérale est aussi incorporée de façon optimale. RENOSIL fin permet des rénovations à un coût avantageux tout en créant des surfaces minérales mates et perméables à la vapeur d'eau. Grâce à l'usage de pigments exclusivement minéraux, la stabilité de la teinte est la plus élevée. Fortement adhérent, peut être utilisée universellement pour rénover les surfaces des façades liées aux résines artificielles comme les anciennes couches de dispersion microporeuses bien accrochées, les enduits à la résine synthétique et les systèmes composites d'isolation thermique (ETICS).

Utilisable dans le domaine des façades. Reminéralise les surfaces. Mat et minéral. Hautement couvrant. Stabilité élevée des teintes. Ininflammable. Perméable à la vapeur d'eau, précieux pour la physique du bâtiment. L'alcalinité naturelle agit contre les algues et les moisissures.

COMPOSITION

Verre de potasse liquide purement minéral, pigments minéraux résistants à la lumière et d'origine naturelle, adjuvants et liant organiques, protection du film de peinture. Diluable dans l'eau, exempt de solvant.

MISE EN ŒUVRE

1-Préparation du support

Le support doit être propre, sec, ferme, stable et exempt de substances efflorescentes et séparatives. Contrôler le séchage et la solidité de l'enduit neuf. Réparer soigneusement les trous, les fissures et les défauts avec le même type de matériau et la même texture. Assainir les supports fissurés selon la technique de l'enduit. Sur les façades avec des réparations locales ou des microfissures, pré-enduire toute la surface avec du remplisseur au quartz ou un primaire d'accrochage gros, en alternative en cas de faibles défauts de structure avec le RENOSIL gros. Sur

les surfaces de haute qualité visuelle, veiller à l'uniformité des supports sous la lumière rasante, de même qu'à une mise en œuvre soigneuse.

2-Support et traitement préliminaire

Anciennes peintures filmogènes, enduits à la résine synthétique, systèmes composites d'isolation thermique (ETICS) :

Éliminer le plus possible et jusqu'aux creux des pores les anciennes peintures fissurées et moins adhérentes. Contrôler l'adhérence et la portance des peintures restantes. Nettoyer soigneusement les peintures et enduits mats bien adhérents. Traiter les façades envahies d'algues avec un fongicide selon les prescriptions du fabricant. Apprêter les surfaces absorbantes ou friables avec le MBA FIXATIF BEECK dilué avec 2 parts d'eau. Information pour le nettoyage des façades : lorsqu'ils absorbent de l'eau, les enduits aux résines synthétiques gonflent et sèchent lentement, par conséquent prévoir un temps d'attente suffisant entre le nettoyage et le recouvrement. Les systèmes composites, les enduits isolants et les autres supports sensibles à la pression doivent être nettoyés en ménageant la substance.

Enduits de chaux, enduits de chaux-ciment, enduits de ciment, béton, fibrociment :

Contrôler le séchage et la solidité de l'enduit. Enlever la peau de frittage de l'enduit massif avec le corrosif liquide BEECK, ne pas corroder les enduits en couche mince et les systèmes composites (par ex. ETICS). Apprêter les enduits absorbants avec le FIXATIF dilué avec 2 parts d'eau. Sur les enduits sableux en surface mais cependant stables, déverser plusieurs fois jusqu'à saturation un mélange d'1 part de fixatif et de 5 parts d'eau. Nettoyer le béton sous pression avec un désuileur jusque dans les pores en respectant les indications du fabricant pour éliminer les restes d'agents de décoffrage, rincer abondamment à l'eau claire. Apprêter le fibrociment avec l'IMPREGNATION AU SILANE BEECK et la SOUS COUCHE, faire un test.

Les supports inadaptés sont les supports horizontaux exposés aux intempéries, efflorescentes, contenant du gypse ou de l'argile, de même que non stables, par exemple les anciennes peintures plasto-élastiques, les matériaux artificiels et la chaux aérienne pure.

Les supports déficients exigent une approche différenciée. Les surfaces et les domaines de socle chargés en sel et en humidité doivent être munis d'un enduit assainissant et recouverts ensuite sur toute la surface avec le remplisseur au quartz BEECK.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

3-Instructions de mise en œuvre

Vérifier l'aptitude du support comme requis. Examiner le pouvoir d'absorption, la solidité et la structure du support. Faire un essai sur les surfaces de haute qualité et critiques. Recourir à une main-d'œuvre suffisamment qualifiée. Couvrir soigneusement les surfaces ne devant pas être traitées afin de les protéger contre les projections, en particulier le verre, la céramique, les appuis de fenêtres, les joints de dilatation, les laquages et l'Eloxal. Porter un équipement de protection individuelle. N'utiliser que des pots issus du même lot de production. Mélanger soigneusement j avec un mélangeur électrique avant l'emploi. Ajuster la viscosité d'application optimale en ajoutant de l'eau. Ne pas mettre en œuvre en cas de conditions humides, de risque de gel, sur des surfaces chauffées ou au soleil direct.

Température minimale pendant la mise en œuvre : +8°C.

Temps de séchage : 12 heures minimum entre les couches.

4-Application

Appliquer au rouleau, à la brosse ou au pistolet airless. Sur chaque unité de surface, appliquer en couche absolument fine, sans chevauchement, uniformément, en un passage ininterrompu et en croisant régulièrement.

Au rouleau ou à la brosse :

Employer des brosses et rouleaux ayant une implantation de poils régulière. Éviter les cerne de rouleau, les chevauchements, ne pas recouvrir les parties qui ont déjà commencé à sécher, en particulier aux transitions d'échafaudages. Relier les bords à la surface humide dans humide, sans reprise. Pour une surface brossée, appliquer sans direction précise avec la brosse.

Couches :

Couche de base : Ajuster l'écoulement du produit avec maximum 10% d'eau.

Couche finale : Au plus tôt après 12 heures, appliquer non dilué ou avec maximum 5% d'eau pour ajuster l'écoulement.

Au pistolet airless :

Buse 0,79 mm / 0,031 pouce. Tamiser impérativement le produit avant emploi, l'appliquer uniformément et en couche fine. Si nécessaire, uniformiser à la brosse ou au rouleau.

CARACTÉRISTIQUES IMPORTANTES POUR LA PHYSIQUE DU BÂTIMENT

Densité 20°C: 1,45 kg / L

Valeur du pH : 11

Viscosité dynam. 20°C: 5000 mPas

Valeur W24 : 0,12 kg / (m²h^{1/2})

Valeur Sd (H₂O) 0,03m

Stabilité de la teinte classe A1

Brillance à 85° : mat (10) NBN EN ISO 2813

Classe de résistance au feu : A2 ininflammable NBN EN 13501-1, DIN 4102

Teneur en COV (max.) : 10 g / L COV Decopaint cat. A/c

5-Nettoyage

Nettoyer soigneusement le matériel, les outils et les vêtements immédiatement avec de l'eau.

CONSOMMATION / RENDEMENT

Sur les supports lisses et normalement absorbants, la consommation est d'environ 0,13 L par m² et par passage. Déterminer les écarts de consommation dus au support en procédant à un essai sur l'objet.

STOCKAGE

Au frais et à l'abri du gel. Peut être conservé au minimum pendant 12 mois.

CONDITIONNEMENTS

12,5 litres code xxxxx

RECYCLAGE

Éliminer les résidus et les récipients vides conformément aux prescriptions légales.

Code de déchets CED: 080112

CONSIGNES DE DANGER

Consulter la fiche de données de sécurité CE. La fiche de données de sécurité est disponible sur demande.

FICHE TECHNIQUE PEINTURE MINERALE

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Tenir hors de portée des enfants. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Porter une protection des yeux/du visage. Le produit est alcalin. Ne pas respirer les vapeurs, les brouillards et les poussières. Couvrir soigneusement les zones environnantes, nettoyer immédiatement les éclaboussures à l'eau.

Pour : EXTERIEUR
Contient max. 10 g/l de COV

Déclaration : Par ces informations techniques, nous apportons nos conseils, basés sur nos connaissances et notre expérience pratique. Toutes les consignes sont données sans engagement et ne dispensent pas l'entreprise de mise en œuvre de vérifier elle-même l'aptitude du produit et de choisir la méthode de mise en œuvre en fonction du support. Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications techniques au fil du développement du produit. Des additifs d'une autre marque, pour la mise en teinte, la dilution, etc., ne doivent pas être utilisés. Vérifier les teintes avant la mise en œuvre. Au moment de la parution d'une nouvelle édition, la présente fiche technique perd automatiquement sa validité. Les indications contenues dans les fiches de données de sécurité CE, dans leur dernière édition, font foi pour la classification conformément au règlement sur les substances dangereuses, pour l'élimination, etc.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

FICHE TECHNIQUE DÉGRAISSANT DÉCIREUR

PROPRIETES

Savon liquide sans solvants à base de matières premières naturelles, particulièrement agréable pour la peau. Pour l'élimination de salissures importantes et le décirage sur parquets bois ou iège, linoléums, carrelages, tomettes etc... Produit particulièrement biologiquement dégradable.

COMPOSITION

Eau, 5-15% savon d'huile de soja saponifiée et acide gras d'huile de coco, lavandin (contient du linalol).

MISE EN ŒUVRE

1- Dosage

Produit alcalin, la dilution et la durée d'action dépendent de l'encrassement du support, de l'importance de la couche de cire et de sa résistance à l'alcalinité. La dilution de base est une dilution de 1 :1 avec de l'eau. Pour les supports sensibles à l'alcalinité comme le chêne ou le châtaignier (risques de coloration lié à leur teneur en tanins), diluer un volume de NAPONA dans minimum 10 volumes d'eau.

2-Application

Etaler le produit dilué avec un chiffon, une serpillière ou machine adaptée. Laisser agir 5 à 20 minutes (sur parquets le moins longtemps possible). Refaire une application si les surfaces sèchent durant ce laps de temps. Sur les sols encrassés ou à décirer, passer une monobrosse équipée d'un pad vert ou frotter à l'aide d'une brosse. Vérifier sur de petites surfaces si les salissures ou les cires sont éliminées. La dissolution des taches d'huile et de cire entraînent l'apparition de mousse lors du frottement. Enlever les salissures dissoutes avec de l'eau.

Important : effectuer un essai préalable !

3- Traitement ultérieur

Nettoyer et rincer à l'eau claire. Ne pas rincer à grande eau sur les parquets ! Attendre 6 à 8 heures de séchage (à 20°C et 50-55% d'hygrométrie), le taux d'humidité du bois doit être inférieur à 14% avant de refaire une application d'huile ou de cire.

Effectuer impérativement un essai préalable !

4- Nettoyage des outils

Déposer les pads, chiffons, brosses etc...immédiatement après utilisation dans le NETTOYANT DEGRAISSEUR pur et les laisser tremper pendant une heure (ou idéalement une nuit). Bien rincer ensuite avec de l'eau. Les outils bien encrassés doivent rester au minimum 24 heures dans le produit pur.

Ne pas utiliser d'outils avec des parties en aluminium ou autres matériaux sensibles à l'alcalinité.

CONSOMMATION/RENDEMENT

Avec un mélange à 1 :1 , env. 8-12 m² par litre de produit non dilué.

Pour un mélange à 1 :10 environ 40 à 60 m².

STOCKAGE

Stocker au frais et au sec, à l'abri du gel, emballages bien fermés.

CONDITIONNEMENTS

1 litre, 5 litres

RECYCLAGE

Bien rincer les matériels utilisés. Les résidus liquides et les contenants non vidés doivent être recyclés en déchèteries selon les réglementations locales ou nationales en vigueur. Les matériaux imbibés peuvent être mis dans les ordures ménagères après séchage. Ne donner à recycler que les emballages vides et nettoyés.

AVV- Code de recyclage européen des déchets : 20 01 30

CONSIGNES DE SECURITE

Garder hors de portée des enfants. En cas de contact avec la peau ou les yeux, rincer immédiatement abondamment à l'eau claire. Veiller à bien ventiler et aérer pendant l'application et durant le séchage. Ne pas déverser dans les sols ou les canalisations. Informations complémentaires sur la fiche de données de sécurité.

Contient max. 1 g/litre de COV

GISCODE : GG10

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

FICHE TECHNIQUE NETTOYANT SOLS

PROPRIÉTÉS

Nettoyant écologique naturel pour sols huilés, cirés ou vitrifiés, pour encadrements de fenêtres, portes, pour carrelages, boiseries et matériaux de synthèse. N'agresse pas la peau, biodégradable. Sans conservateurs chimiques, sans chlore, sans ammoniac et sans phosphates.

COMPOSITION

Eau, tensio actifs anioniques et amphotères de graisse de coco < 5%, citral, sulfate d'argent, chlorophylle.

MISE EN ŒUVRE

Pour 1 litre d'eau, mélanger ½ bouchon de la bouteille de 1 litre (environ 10 ml). Ne pas surdoser, risque de traces d'application. Appliquer généralement en humide à l'aide d'une serpillière ou d'un chiffon. La méthode « spray » avec un pulvérisateur est également efficace pour déposer le produit. Frottez ensuite à l'aide de la serpillière ou d'un chiffon, puis laisser sécher. Repasser en frottant pour éviter les traces. Sur carrelages et autres supports très lisses, après nettoyage en humide, repasser à sec. Sur toutes autres surfaces laver en humide et laisser sécher.

Les supports très encrassés pourront être nettoyés ponctuellement avec le produit pur, à l'aide d'un chiffon ou d'une éponge. Bien rincer à l'eau claire par la suite.

STOCKAGE

Stocker au frais et au sec, à l'abri du gel, emballages bien fermés.

CONDITIONNEMENTS

1 litre, 5 litres.

RECYCLAGE

Utiliser si possible tout le produit. Les résidus liquides et les contenants non vidés doivent être recyclés en déchèteries selon les réglementations locales ou nationales en vigueur. Ne donner à recycler que les emballages vides et nettoyés.

AVV- Code de recyclage européen des déchets : 20 01 30

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Garder hors de portée des enfants. En cas de contact avec les yeux, laver abondamment à grande eau.

GISCODE : GU 40

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

FICHE TECHNIQUE NETTOIE BROSSES

PROPRIÉTÉS

Le NETTOIE BROSSES est un produit sans solvants, biologiquement dégradable. Pour le nettoyage des outils, brosses, rouleaux etc. Pour toutes peintures sans solvants diluables à l'eau à base de résines naturelles, laques, huiles, lasures, cires. Nettoie et protège en redonnant leur souplesse aux brosses.

COMPOSITION

Eau, acides gras de coco et de soja 5-15%, lavandin (contient tdu Linalool).

MISE EN OEUVRE

Enlever immédiatement après utilisation les restes de peintures, laques etc. en frottant les brosses contre le rebord des pots ou en éliminant les surplus. Tremper les outils directement dans le nettoie brosses non dilué et laisser agir pendant 5-10 minutes. Bien nettoyer ensuite et rincer à l'eau claire. Renouveler éventuellement l'opération. Laisser tremper les outils fortement souillés pendant minimum 24 heures dans le nettoie brosses non dilué. Le nettoie brosses BIOFA peut être utilisé plusieurs fois. Pour ce faire laissez décanter dans un pot fermé le temps nécessaire à ce que les résidus solides se retrouvent au fond du pot. Transvaser ensuite le produit clarifié dans un emballage propre.

Pour les salissures très importantes qui ne s'enlèveraient pas avec le NETTOIE BROSSES, utiliser le DILUANT.

STOCKAGE

Stocker dans un endroit bien aéré, au frais et au sec, emballages bien fermés. Protéger du gel.

CONDITIONNEMENT

1 Litre

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Garder hors de portée des enfants. En cas de contact avec les yeux ou la peau, rincer abondamment à grande eau.

Informations complémentaires sur la fiche de données de sécurité.

RECYCLAGE

Les résidus liquides et les contenants non vidés doivent être recyclés en déchèteries selon les réglementations locales ou nationales en vigueur. Les matériaux imbibés peuvent être mis dans les ordures ménagères après séchage. Ne donner à recycler que les emballages vides et nettoyés.

AVV- Code de recyclage européen des déchets : 20 01 30

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

FICHE TECHNIQUE DÉGRISEUR

PROPRIETES

Nettoyant intensif pour toutes les surfaces bois ayant grisailé, brutes ou traitées, essences de bois durs ou tendres. Nettoie, ravive et redonne au bois sa teinte et son caractère initial. Pour terrasses, meubles de jardin, bardages bois et surfaces similaires en extérieur. Sa consistance gélifiée lui permet de bien adhérer sur les surfaces inclinées ou verticales.

COMPOSITION

Eau, acide oxalique, tensioactifs anioniques de graine de coco <5%, éthanol, épaississant, colorant, sulfate d'argent.

MISE EN OEUVRE

1- Préparation du support

Éliminer les poussières et salissures avec un balais ou un chiffon.

2- Application

Bien remuer et appliquer à saturation à la brosse, au pinceau ou au chiffon. Laisser agir minimum 15 minutes. Brosser ou poncer (pads blancs) dans le sens du bois, directement avec les restes de produit et un peu d'eau. Nettoyer régulièrement les pads blancs avec de l'eau. Rincer à grande eau claire (p.ex. tuyau d'arrosage). Pour les cas difficiles, renouveler l'opération et laisser agir plus longtemps. Laisser sécher la surface (1-2 jours idéalement) et éventuellement faire un léger ponçage.

Important : effectuer un essai préalable ! ne pas appliquer en plein soleil.

3-Entretien et soin

Traitement ultérieur avec l'HUILE TERRASSES BIOFA ou l'HUILE MEUBLES DE JARDIN BIOFA, qui protègent et redonnent une belle teinte aux bois. Les huiles naturelles pénètrent en profondeur et protègent de l'humidité. Ainsi l'eau ruisselle d'avantage et les surfaces mouillées sèchent plus rapidement. Les pigments retardent le blanchissement. Résistance accrue aux tâches.

4-Nettoyage des outils

Immédiatement après utilisation avec de l'eau.

CONSOMMATION / RENDEMENT

100-125 ml/m², env. 8-10 m²/l – selon le degré de salissure et l'absorption du bois

STOCKAGE

Stocker au frais et au sec, à l'abri du gel, emballages bien fermés.

CONDITIONNEMENT

1 litre, 5 litres

RECYCLAGE

Bien rincer les matériels utilisés. Les résidus liquides et les contenants non vidés doivent être recyclés en déchèteries selon les réglementations locales ou nationales en vigueur. Les matériaux imbibés peuvent être mis dans les ordures ménagères après séchage. Ne donner à recycler que les emballages vides et nettoyés.

AVV- Code de recyclage européen des déchets : 20 01 29*

CONSIGNES DE SECURITE

Garder hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, montrer l'emballage ou l'étiquette. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. En cas de contact avec la peau ou les yeux, rincer immédiatement abondamment à l'eau claire. Protéger d'un contact direct les parties métalliques et les plantations (par exemple avec une bâche).

Informations complémentaires sur la fiche de données de sécurité.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

FICHE TECHNIQUE DILUANT

PROPRIETES

Diluant sans composants aromatiques de synthèse à l'odeur agréable. Adapté pour la dilution des laques, lasures, huiles et cires BIOFA et les produits similaires à base de résines naturelles, ainsi que pour le nettoyage des outils. Adapté également pour le nettoyage de taches, pour dégraisser et nettoyer les supports souillés, pour l'élimination des résines, tanins et autres composants problématiques des bois tropicaux ou tanniques. Ne pas utiliser pour le nettoyage des supports à traiter ultérieurement avec des produits en phase aqueuse

COMPOSITION

Hydrocarbures hautement raffinées, sans aromatiques, essences d'écorces de citron (contient des limonènes).

MISE EN OEUVRE

Pour la dilution, introduire le diluant par petite quantité dans le produit tout en remuant. Le diluant déjà utilisé pour le nettoyage des outils ou matériels peut être réutilisé après une phase de décantation.

Important : Pendant l'application et durant le temps de séchage, veillez à bien ventiler et aérer les locaux !

STOCKAGE

Conserver dans les emballages d'origine. Veillez à fermer les bidons hermétiquement.

Stocker dans un endroit bien aéré, au frais et au sec.

CONDITIONNEMENTS

1 Litre, 5 Litres

RECYCLAGE

Les résidus liquides et les contenants non vidés doivent être recyclés en déchetteries selon les réglementations locales ou nationales en vigueur. Les matériaux imbibés peuvent être mis dans les ordures ménagères après séchage. Ne donner à recycler que les emballages vides et nettoyés.

AVV- Code de recyclage européen des déchets : 08 01 11

INDICATIONS DE DANGER



Contient des D-Limonènes (Nr CAS : 5989-27-5), Alpha-Pinène (Nr CAS : 7785-70-8), Hydrocarbures aliphatiques (Nr CAS : 64742-48-9). Liquide et vapeurs inflammables. Nocif en cas d'ingestion et introduction dans les voies respiratoires. Irritant, peut provoquer des réactions allergisantes au niveau de la peau. Nocif pour les organismes aquatiques avec des effets à long terme.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Garder hors de portée des enfants. Consulter les informations sur l'étiquette avant utilisation. Eloigner de tous supports chauffés, étincelles, flammes et autres sources de chaleur. Ne pas fumer.

Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. N'utiliser que dans des zones bien ventilées. Des échauffements ou nébulisations peuvent engendrer des vapeurs ou mélanges aérosols explosifs.

En cas d'ingestion : Appeler immédiatement le centre anti-poisons ou un médecin. Ne pas faire vomir.

En cas d'irritation demander conseils à un médecin. En cas de consultation d'un médecin, montrer l'étiquette ou les symboles de danger. En cas de contact avec la peau, laver abondamment à grande eau et au savon. Conserver fermé hermétiquement. Eviter le rejet dans l'environnement. Sécurité au travail : Consulter la réglementation du travail pour les mineurs. Respecter les consignes. Une odeur

caractéristique peut émaner, du fait de l'utilisation de matières premières naturelles.

Informations complémentaires sur la fiche de données de sécurité.

GISCODE : M-VM01 + M-VM05

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

FICHE TECHNIQUE DILUANT BALSAMIQUE

PROPRIETES

Diluant ayant un pouvoir solvant élevé pour les produits solvantés BIOFA. Permet de diluer et ajuster la viscosité et l'écoulement des produits de finition par exemple lors d'application au pistolet ou à la brosse. Utilisable également pour nettoyer les outils, les appareils, pour dégraisser et décirer les supports. Efficace et économique. Les huiles essentielles d'écorces de citrus ont une odeur caractéristique. Elles sont un sous-produit de la fabrication de jus de fruits, présentant un bilan CO2 neutre et sont combinées avec un hydrocarbure isoaliphatique d'odeur faible. Cette solution est optimale pour offrir à la fois un pouvoir solvant élevé et la meilleure compatibilité avec l'être humain.

Densité 0,77 kg/l

Point éclair 61°C

Teneur en COV (max) 100%

COMPOSITION

Hydrocarbures isoaliphatiques et huiles essentielles de citrus pressées à froid.

MISE EN ŒUVRE

Couvrir soigneusement les surfaces ne devant pas être traitées afin de les protéger contre les projections, en particulier le verre, la céramique, les seuils de fenêtres et les joints d'expansion. Veuillez respecter les indications figurant dans la fiche de sécurité CE. Disposer d'un équipement de protection individuel. Employer dans des espaces bien ventilés.

1-Nettoyage des supports

Le diluant balsamique permet d'éliminer les substances huileuses, les cires, les graisses et les agents de séparation. Employé surtout pour préparer les supports métalliques avant de les peindre et pour décirer les sols lors de la rénovation de parquets. Nettoyer soigneusement le support avec un chiffon ou une éponge imbibée et répéter l'opération jusqu'à rincer avec le diluant pur. Il ne doit plus y avoir de résidus perturbant l'adhésion du recouvrement, ceci est vrai également dans les fentes et les creux.

2-Dilution

Ajouter le diluant balsamique selon les proportions indiquées dans les fiches techniques respectives. En général on en ajoute maximum 3% pour améliorer le recouvrement, l'écoulement et le rendement sur les supports absorbants. Sur les supports rugueux, les produits à l'huile doivent aussi être appliqués en fines couches. En général on dilue un peu plus la couche de base que les suivantes, spécialement sur les supports absorbants.

3-Nettoyage

Déchargez autant que possible les rouleaux et pinceaux des produits résiduels et rincez les avec le diluant balsamique. Renouvelez ces opérations jusqu'à rincer avec le diluant clair. Rincez complètement les appareils de pistolage, démontez les douilles et les filtres pour les nettoyer, ensuite nettoyez les et séchez-les à l'air comprimé.

STOCKAGE

Dans le bidon original hermétiquement fermé. Se conserve minimum 24 mois. Refermez hermétiquement les bidons entamés. Ne jamais transvaser dans un récipient ne résistant pas aux solvants ou destiné aux boissons ! Consultez les indications concernant le stockage qui figurent sur la fiche de sécurité CE

CONDITIONNEMENTS

1 Litre

RECYCLAGE

Éliminer les résidus et les récipients vides conformément aux prescriptions légales. Ne donner à recycler que les emballages vides et nettoyés.

Code de recyclage européen des déchets CED: 08 01 11

INDICATIONS DE DANGER



Contient des hydrocarbures, en C11 à C14, isoalcanes, aromatiques cycliques inférieur à 2%, essences d'orange. Peut être mortel en cas d'ingestion et pénétration dans les voies respiratoires.

Nocif pour les organismes aquatiques avec des effets à long terme.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Tenir hors de portée des enfants. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter le rejet dans l'environnement. En cas d'ingestion appeler immédiatement un médecin ou un centre anti-poisons. Ne pas faire vomir. Contient de l'essence d'oranges. Peut provoquer une réaction allergique. Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

FICHE TECHNIQUE HUILE PARQUETS SANS SOLVANTS

PROPRIETES

L'HUILE PARQUETS SANS SOLVANTS est une cuisson d'huiles et de résines, sans solvants.

Mets en valeur durablement le bois en procurant à la surface une bonne résistance. Le caractère naturel du bois est mis en valeur avec un aspect légèrement satiné. Pour parquets bois, OSB et autres panneaux bois agglomérés et supports similaires en intérieur. Satisfait aux exigences de la norme DIN 53160 (sueur et salive) et testée avec succès comme peu polluant pour le climat intérieur.

L'HUILE PARQUETS SANS SOLVANTS a testée en Suisse (critères bfu/EMPA) pour la résistance au glissement et ses propriétés antidérapantes. Les valeurs GS obtenues sont les suivantes : Caoutchouc lisse GS2, Caoutchouc finement nervuré GS2, Matériaux synthétiques grossièrement nervurés GS3, Cuir lisse GS2.

Le produit est conforme aux exigences de la norme des parquets DIN EN 14342

Numéro d'agrément DIBt : Z-157.10-68

COMPOSITION

Huile de lin (origine europe), cuisson d'huile de carthame et de résine de colophane, huile de ricin, microcire, antimoussant, dioxyde de titane, siccatis cobalt polymère, siccatis de zirconium et manganèse, antioxydants

MISE EN ŒUVRE

1- Préparation du support

Le support doit être sec (hygrométrie du bois max. 12%), propre, exempt de salissures et d'anciennes peintures. Ponçage final au grain 120-150.

2-Première couche

Bien remuer avant emploi et appliquer finement au rouleau laquer velours ou à la spatule caoutchouc. Peut également être appliquée par les professionnels avec des spatules inox à double lames. En appliquant à la spatule veillez à ce que l'huile ne soit pas appliquée trop finement. La quantité à déposer sera déterminée en fonction de l'absorption du bois. Après avoir laissé pénétrer pendant une heure, répartir les éventuels excédents de produit en surface avec une spatule caoutchouc vers les parties imprégnées et encore absorbantes.

Passer ensuite la monobrosse équipée d'un pad vert. Finir par un polissage à sec au pad blanc pour un bel aspect satiné.

3- Couche de finition

Sur des surfaces fortement sollicitées ou des bois fortement absorbants on applique une deuxième couche le lendemain. Déposer une quantité moindre d'huile sur le sol. Après 30 à 60 minutes environ enlever les éventuels excédents à la raclette et polir au pad blanc.

4- Nettoyage des outils

Immédiatement après utilisation avec le NETTOIE BROSSES (sans solvants) ou le DILUANT.

5- Entretien des surfaces

Nettoyer avec le NACASA 4010 en humide et le NAPLANA 2085 ou le NAPLANA ANTI GLISSE 2086 (consultez les fiches techniques respectives).

En cas de traces d'usure, nettoyer puis appliquer une fine couche d'HUILE PARQUETS SANS SOLVANTS comme décrit précédemment. Il est important que la surface soit réparée avant que le bois soit usé, sinon il faudrait à nouveau refaire un ponçage avant un nouveau traitement.

Important : Sur les planchers, les interstices doivent être traités à la brosse ! Effectuer un essai préalable. Veillez à bien ventiler et aérer les locaux ! Ne pas appliquer par moins de 16°C !

Points à respecter : Sur des anciens sols en bois les rainures et interstices devraient être rebouchés avant d'huiler. Les nouveaux sols doivent être posés sans interstices ou également rebouchés le cas échéant. En règle générale il faut veiller que le moins d'huile possible se loge dans les interstices. Si ce n'est pas possible il ne faudrait utiliser que des huiles solvantées comme l'HUILE DURE. Pour les parquets flottants l'assemblage ou le collage des lames doit se faire de manière à avoir une jonction des lames nette sans jeu. Le non respect de ces consignes peut engendrer des exsudations d'huile ou l'apparition d'odeurs.

SECHAGE

Sec et recouvrable après 12 à 16 heures (20°C / 50-55% d'hygrométrie). Le sol peut être utilisé avec modération après 24 heures. Sec à cœur et résistance optimale après 7 à 10 jours.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

CONSOMMATION/RENDEMENT PAR COUCHE

Selon les recommandations du bâtiment (DiBt) on applique 2 couches de 20 g/m² (21 ml/m²). Une alternative consiste à appliquer au préalable 1 couche d'HUILE D'IMPREGNATION puis une couche d'HUILE PARQUETS SANS SOLVANTS (21 ml/m²). En règle générale les valeurs de consommation et de rendement sont de 15 à 20 ml/m², soit 50 à 70 m²/litre selon l'absorption du support. A déterminer en faisant une surface test.

STOCKAGE

Stocker au frais et au sec, emballages bien fermés. La formation d'une peau est possible, à éliminer avant réutilisation. Eventuellement tamiser !

CONDITIONNEMENTS

1 litre, 2.5 litres

RECYCLAGE

Les résidus liquides et les contenants non vidés doivent être recyclés en déchèteries selon les réglementations locales ou nationales en vigueur. Les matériaux imbibés peuvent être mis dans les ordures ménagères après séchage. Ne donner à recycler que les emballages vides et nettoyés.

AVV- Code de recyclage européen des déchets : 08 01 12

CONSIGNES DE SECURITE

Laisser sécher les chiffons imbibés sur des surfaces non inflammables ou les tremper dans de l'eau avant de les laisser sécher à l'air (risque d'auto-inflammation). Le produit en lui-même n'est pas auto inflammable. Garder hors de portée des enfants. Lire les consignes avant utilisation. En cas de malaise, appeler immédiatement le centre anti-poisons ou un médecin. En cas de consultation d'un médecin, montrer l'étiquette ou les

symboles de danger. Eviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. En cas d'application au pistolet veillez à une extraction adaptée, porter un masque respiratoire adapté. Veillez à protéger la peau de façon adaptée ! Porter un masque en cas de ponçage ! Eviter le rejet dans l'environnement. Une odeur caractéristique peut émaner, du fait de l'utilisation de matières premières naturelles.

L'application sur différents types de bois peut faire varier les données de séchage et de séchage à cœur, en fonction des spécificités des essences de bois.

Informations complémentaires sur la fiche de données de sécurité.

Règlementation Union Européenne C.O.V.
Valeurs limites Cat. A/f : 700 g/l 2010
Contient 1g/l maxi



Giscode : Ö 10+

FICHE TECHNIQUE HUILE DURE PRO

PROPRIÉTÉS

Huile-vernis incolore transparente pour les meubles et les sols en bois, ainsi que le liège et la terre cuite. Aspect mat-satiné.

L'HUILE DURE PRO sert à protéger les sols, les boiseries apparentes, les plans de travail et l'extérieur des meubles contre l'humidité, l'abrasion et la salissure. Usage universel dans les habitations sur le bois massif, les matériaux en particules de bois, les parquets, les escaliers, les planchers et le liège, de même que sur les terres cuites et les carrelages absorbants. Crée une surface attrayante et discrète, agréable au toucher. Ne convient pas à l'extérieur ni dans les locaux sanitaires ou les entrées d'immeubles publics fortement fréquentés. Faire un essai sur le chêne, le bois exotique et les matériaux en particules de bois.

Utilisation à l'intérieur, aspect huilé discrètement satin-mat, agréable au toucher. Repousse l'eau, résiste à l'abrasion et aux salissures. Facile à entretenir, peut être rénovée dans le système un nombre de fois quasiment illimité. Diffusante et perméable à la vapeur d'eau. Efficace, d'application rationnelle

COMPOSITION

Solvant exempt d'aromate et d'huiles essentielles, huile de ricin, huile de carthame, ester de résine de colophane, acide silicique, siccateurs de cobalt, manganèse et zirconium.

MISE EN ŒUVRE

1-Préparation du support

Le support doit être propre, sec, ferme, stable et exempt de substances efflorescentes, décolorantes, séparatives et / ou retardant le séchage. Pour les sols, veiller à ce que le support soit posé correctement et à traiter préalablement les parquets, le liège, la terre cuite et les carrelages absorbants.

Imprégner le bois massif, les matériaux en particules de bois, les parquets, le liège, la terre cuite et les carrelages absorbants avec l'Huile. Appliquer ensuite la couche de protection finale avec l'HUILE DURE PRO.

2-Traitement préliminaire

Bois (bois massif et matériaux en particules de bois) sur les faces extérieures des meubles, rayonnages, lambris, etc. : Imprégner le bois absorbant, brut ou imprégné avec des produits non filmogènes avec l'HUILE D'IMPREGNATION BOIS (universelle, robuste et repoussant l'eau). Poncer complètement ou remplacer

le bois friable et grisé. Taux d'humidité maximal pour le bois de résineux 15 %, le bois de feuillus 12 %. Laver complètement la graisse, la résine et la cire avec le DILUANT BALSAMIQUE. Les bois riches en résines (p. ex. le mélèze) ont tendance à rejeter de la sève sous l'effet de la chaleur. Toujours faire un test préalable sur le chêne (acide tannique !), les bois tropicaux (composants décolorants, retardant le séchage !) ainsi que sur les matériaux en particules de bois (OSB, MDF). Porter une attention particulière aux directives du fabricant relatives à la compatibilité et au système de recouvrement. Les surfaces compactes sont idéales, éviter de former des surplus dans les fentes et les trous (OSB) car ils resteraient collants et odorants. Eliminer jusque dans les pores les anciens recouvrements à base de laques et de résines synthétiques érodés, fissurés, détachés et écaillés, par ponçage, sablage ou décapage. Eliminer les résidus de décapage jusqu'en profondeur des pores. Poncer soigneusement les anciens traitements bien adhérents et stables à base d'huile et de résine alkyde afin de les dépolir et les lessiver/dégraissier. Dans les locaux humides, imprégner sur toutes les faces les lambris afin d'éviter le gauchissement dû à l'absorption d'humidité, assurer la ventilation par l'arrière. Imprégner et appliquer une couche de finition sur le bois constructif avant l'assemblage. En raison du risque d'odeur, ne pas appliquer de produits à base d'huile à l'intérieur des meubles et des tiroirs.

Parquets, planchers, bois de bout, liège, terre cuite et carrelage absorbants : S'assurer que le sol est correctement monté. Placer les terres cuites et les carrelages uniquement dans des pièces dont le taux d'humidité est en équilibre et sur un fondement sec afin d'éviter les efflorescences blanchâtres et les traces d'humidité. Si possible, imprégner les carrelages secs sur toutes les faces avec l'HUILE D'IMPREGNATION BOIS avant de les poser. Les carrelages déjà posés devraient de préférence être imprégnés avec l'HUILE D'IMPREGNATION BOIS avant de les rejointoyer et de les acidifier. Eliminer les résidus de ciment sans détremper le support. Permettre au support de sécher afin d'atteindre un taux d'humidité en équilibre avant d'appliquer sur toute la surface l'HUILE D'IMPREGNATION BOIS et ensuite l'HUILE DURE PRO. Veuillez faire un essai sur les surfaces critiques. Le liège doit être posé correctement, ensuite le poncer légèrement pour aplanir les différences de niveau et colmater les fentes avec une pâte faite de farine de liège et l'HUILE D'IMPREGNATION BOIS. Mater les zones qui, éventuellement, resteraient brillantes en effectuant un ponçage. Faire la finition avec l'HUILE DURE PRO uniquement lorsque la surface, régulièrement et suffisamment imprégnée avec l'HUILE D'IMPREGNATION BOIS, d'aspect satiné, est sèche à cœur. Poncer finement les inclusions de poussières, les fibres

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

du bois relevées, etc.

Les supports inadaptés sont les supports soumis aux intempéries, fortement exposés aux liquides ou au stress mécanique, p. ex. les sols des immeubles publics fortement fréquentés, les sols des locaux sanitaires, les mains courantes et les meubles de jardins soumis aux intempéries. Veiller à la protection constructive et éventuellement chimique du bois selon la norme NBN EN 927-1. Faire un test sur les bois exotiques, le chêne et les matériaux en particules de bois.

Les supports déficients exigent une approche différenciée, faire un test.

Teinte incolore-transparent. Une intensification de la couleur des supports poreux est possible. Il est aussi possible de teinter les surfaces en bois absorbantes préalablement avec la Lasure à l'huile teintée. Effectuer un essai sur le support.

3-Instructions générales

Vérifier l'aptitude du support comme requis (voir 2.1. et 2.3.). Examiner le pouvoir d'absorption, la solidité et la structure du support. Faire un essai sur les surfaces de haute qualité et critiques. Recourir à une main-d'œuvre suffisamment qualifiée, appliquer sans à-coups et ne pas interrompre la mise en œuvre. Couvrir soigneusement les surfaces ne devant pas être traitées afin de les protéger contre les projections.

Procurer un équipement de protection individuelle.

Mélanger soigneusement l'HUILE DURE PRO jusqu'au fond du pot avant l'emploi.

Sur une même unité de surface, employer uniquement des pots issus du même lot de fabrication. Mélanger les pots issus de lots différents entre eux avant d'entamer l'application.

La finition satin-mat peut être colorée avec maximum 20 % de Lasure à l'huile teintée. Mélanger la quantité nécessaire en une fois dans un seau. Faire d'abord un essai sur le support original. Veuillez noter que les vernis teintés sont plus difficiles à appliquer de manière égale et à entretenir.

Ne pas appliquer dans des conditions humides ni sur des surfaces chauffées.

Température minimale pendant la mise en œuvre : +18°C. Pendant le séchage, veiller à maintenir une aération et une température ambiante suffisantes, ne pas laisser la température baisser. Les couches fraîches doivent être ménagées, protégées des liquides, des salissures et de la poussière.

4-Application

Appliquer au pinceau plat, au spalter, à la brosse à vitrifier, au rouleau à vitrifier ou au pistolet (basse pression, haute pression,

Airmix).

Appliquer en couche fine, sans former d'excédent, régulièrement, dans le sens de la madure. Une application trop épaisse ou irrégulière perturbe le séchage et crée des imperfections. Ne pas former de cerne de rouleaux, de surcharge ni de raccord. • Si nécessaire, diluer avec maximum 3 % de DILUANT BALSAMIQUE. En cas d'inclusion de poussière ou de temps d'attente prolongé (> 1 semaine), effectuer d'abord un fin ponçage et dépoussiérer. Ranger les chiffons imbibés dans une boîte en métal hermétique en raison du risque d'auto-inflammation, veuillez consulter les indications de sécurité.

De même, en cas d'application au pistolet, éviter de former des couches épaisses et reprendre les excédents au pinceau, ne permettre à aucun « lac », excédent ou coulure de sécher. En cas de brouillard à base d'huile, veuillez prendre garde au risque d'auto-inflammation dans les nattes filtrantes des systèmes d'extraction.

5-Entretien et rénovation

Les traitements à l'huile à pores ouverts sèchent à cœur plus lentement, sont moins résistants en surface aux liquides, aux agents chimiques et aux rayures que les vitrificateurs et laques conventionnels. Ménager les surfaces fraîchement huilées et attendre au moins une semaine avant de les nettoyer (voir 2.4.1). Pour l'entretien courant, veuillez utiliser le LUSTRANT SOLS dans l'eau de nettoyage. Les surfaces usées, après nettoyage et ponçage, peuvent être retraitées dans le système.

6-Nettoyage des outils

Nettoyer soigneusement le matériel, les outils et les vêtements immédiatement avec le DILUANT BALSAMIQUE.

CARACTÉRISTIQUES IMPORTANTES POUR LA PHYSIQUE DU BÂTIMENT

Densité 20°C: 0,9 kg / L

Viscosité 20°C: env. 100 s (coupe 3 mm) NBN EN ISO 2431

Brillance à 85°: semi-brillant (satin-mat) NBN EN ISO 2813

Point éclair: > 61°C

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

FICHE TECHNIQUE HUILE DURE PRO

SÉCHAGE

En climat normal (20°C et 50% hygrométrie), sec au toucher et pouvant être traversé avec des protections au plus tôt après 24 heures. Résiste au blocage après quelques jours, éviter d'appliquer en excédent et de former des adhérences, notamment dans les fentes de parquet et les joints. Attendre au moins une semaine avant d'installer les meubles et les tapis, un temps d'attente plus long est avantageux.

CONSOMMATION

Sur du bois dur et imprégné pour sols, la consommation est d'environ 0,04 L par m². Déterminer la consommation sur le bois de mobilier, le liège et les carrelages en faisant un essai.

CONDITIONNEMENTS

750 ml code 79600
2,5 litres code 79601
10 litres code 79602

RECYCLAGE

Éviter le rejet dans l'environnement. Éliminer les résidus et les récipients vides conformément aux prescriptions légales.
Code de déchets CED: 080111 7.

STOCKAGE

Dans le bidon original hermétiquement fermé, se conserve au minimum pendant 24 mois. Refermer hermétiquement les bidons ouverts. Ne jamais transvaser dans un récipient ne résistant pas aux solvants.

CONSIGNES DE DANGER

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Contient de l'essence d'oranges. Peut produire une réaction allergique.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Les chiffons, papiers et autres matériaux absorbants qui sont imprégnés peuvent présenter un risque d'inflammation ; les stocker et les éliminer dans un récipient fermé et ininflammable. Indications de danger : Instructions de sécurité : Tenir hors de

portée des enfants. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Consulter la fiche de données de sécurité CE. La fiche de données de sécurité est disponible sur demande.

Déclaration Par ces informations techniques, nous apportons nos conseils, basés sur nos connaissances et notre expérience pratique. Toutes les consignes sont données sans engagement et ne dispensent pas l'entreprise de mise en œuvre de vérifier elle-même l'aptitude du produit et de choisir la méthode de mise en œuvre en fonction du support. Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications techniques au fil du développement du produit. Des additifs d'une autre marque, pour la mise en teinte, la dilution, etc., ne doivent pas être utilisés. Vérifier les teintes avant la mise en œuvre. Au moment de la parution d'une nouvelle édition, la présente fiche technique perd automatiquement sa validité. Les indications contenues dans les fiches de données de sécurité CE, dans leur dernière édition, font foi pour la classification conformément au règlement sur les substances dangereuses, pour l'élimination, etc.

Règlementation européenne COC
Valeurs limites Cat A/e 400 g/l 2010
contient 400 g/l maximum COV



Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

FICHE TECHNIQUE HUILE DURE PRO BLANCHIE

PROPRIÉTÉS

Huile-vernis d'aspect légèrement blanchie pour les meubles et les sols en bois, ainsi que le liège et la terre cuite. Aspect mat-satiné.

L'HUILE DURE PRO sert à protéger les sols, les boiseries apparentes, les plans de travail et l'extérieur des meubles contre l'humidité, l'abrasion et la salissure. Usage universel dans les habitations sur le bois massif, les matériaux en particules de bois, les parquets, les escaliers, les planchers et le liège, de même que sur les terres cuites et les carrelages absorbants. Crée une surface attrayante et discrète, agréable au toucher. Ne convient pas à l'extérieur ni dans les locaux sanitaires ou les entrées d'immeubles publics fortement fréquentés. Faire un essai sur le chêne, le bois exotique et les matériaux en particules de bois.

Utilisation à l'intérieur, aspect huilé discrètement satin-mat, agréable au toucher. Repousse l'eau, résiste à l'abrasion et aux salissures. Facile à entretenir, peut être rénovée dans le système un nombre de fois quasiment illimité. Diffusante et perméable à la vapeur d'eau. Efficace, d'application rationnelle

COMPOSITION

Solvant exempt d'aromate et d'huiles essentielles, huile de ricin, huile de carthame, ester de résine de colophane, acide silicique, dioxyde de titane, siccatifs de cobalt, manganèse et zirconium.

MISE EN ŒUVRE

1-Préparation du support

Le support doit être propre, sec, ferme, stable et exempt de substances efflorescentes, décolorantes, séparatives et / ou retardant le séchage. Pour les sols, veiller à ce que le support soit posé correctement et à traiter préalablement les parquets, le liège, la terre cuite et les carrelages absorbants.

Imprégner le bois massif, les matériaux en particules de bois, les parquets, le liège, la terre cuite et les carrelages absorbants avec l'Huile. Appliquer ensuite la couche de protection finale avec l'HUILE DURE PRO.

2-Traitement préliminaire

Bois (bois massif et matériaux en particules de bois) sur les faces extérieures des meubles, rayonnages, lambris, etc. : Imprégner le bois absorbant, brut ou imprégné avec des produits non filmogènes avec l'HUILE D'IMPREGNATION BOIS (universelle, robuste et repoussant l'eau). Poncer complètement ou remplacer

le bois friable et grisé. Taux d'humidité maximal pour le bois de résineux 15 %, le bois de feuillus 12 %. Laver complètement la graisse, la résine et la cire avec le DILUANT BALSAMIQUE. Les bois riches en résines (p. ex. le mélèze) ont tendance à rejeter de la sève sous l'effet de la chaleur. Toujours faire un test préalable sur le chêne (acide tannique !), les bois tropicaux (composants décolorants, retardant le séchage !) ainsi que sur les matériaux en particules de bois (OSB, MDF). Porter une attention particulière aux directives du fabricant relatives à la compatibilité et au système de recouvrement. Les surfaces compactes sont idéales, éviter de former des surplus dans les fentes et les trous (OSB) car ils resteraient collants et odorants. Eliminer jusque dans les pores les anciens recouvrements à base de laques et de résines synthétiques érodés, fissurés, détachés et écaillés, par ponçage, sablage ou décapage. Eliminer les résidus de décapage jusqu'en profondeur des pores. Poncer soigneusement les anciens traitements bien adhérents et stables à base d'huile et de résine alkyde afin de les dépolir et les lessiver/dégraissier. Dans les locaux humides, imprégner sur toutes les faces les lambris afin d'éviter le gauchissement dû à l'absorption d'humidité, assurer la ventilation par l'arrière. Imprégner et appliquer une couche de finition sur le bois constructif avant l'assemblage. En raison du risque d'odeur, ne pas appliquer de produits à base d'huile à l'intérieur des meubles et des tiroirs.

Parquets, planchers, bois de bout, liège, terre cuite et carrelage absorbants : S'assurer que le sol est correctement monté. Placer les terres cuites et les carrelages uniquement dans des pièces dont le taux d'humidité est en équilibre et sur un fondement sec afin d'éviter les efflorescences blanchâtres et les traces d'humidité. Si possible, imprégner les carrelages secs sur toutes les faces avec l'HUILE D'IMPREGNATION BOIS avant de les poser. Les carrelages déjà posés devraient de préférence être imprégnés avec l'HUILE D'IMPREGNATION BOIS avant de les rejointoyer et de les acidifier. Eliminer les résidus de ciment sans détremper le support. Permettre au support de sécher afin d'atteindre un taux d'humidité en équilibre avant d'appliquer sur toute la surface l'HUILE D'IMPREGNATION BOIS et ensuite l'HUILE DURE PRO. Veuillez faire un essai sur les surfaces critiques. Le liège doit être posé correctement, ensuite le poncer légèrement pour aplanir les différences de niveau et colmater les fentes avec une pâte faite de farine de liège et l'HUILE D'IMPREGNATION BOIS. Mater les zones qui, éventuellement, resteraient brillantes en effectuant un ponçage. Faire la finition avec l'HUILE DURE PRO uniquement lorsque la surface, régulièrement et suffisamment imprégnée avec l'HUILE D'IMPREGNATION BOIS, d'aspect satiné, est sèche à cœur. Poncer finement les inclusions de poussières, les fibres du bois relevées, etc.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

FICHE TECHNIQUE HUILE DURE PRO BLANCHIE

Les supports inadaptés sont les supports soumis aux intempéries, fortement exposés aux liquides ou au stress mécanique, p. ex. les sols des immeubles publics fortement fréquentés, les sols des locaux sanitaires, les mains courantes et les meubles de jardins soumis aux intempéries. Veiller à la protection constructive et éventuellement chimique du bois selon la norme NBN EN 927-1. Faire un test sur les bois exotiques, le chêne et les matériaux en particules de bois.

Les supports déficients exigent une approche différenciée, faire un test.

Teinte incolore légèrement blanchie. Une intensification de la couleur des supports poreux est possible. Il est aussi possible de teinter les surfaces en bois absorbantes préalablement avec la Lasure à l'huile teintée en blanc. Effectuer un essai sur le support.

3-Instructions générales

Vérifier l'aptitude du support comme requis (voir 2.1. et 2.3.). Examiner le pouvoir d'absorption, la solidité et la structure du support. Faire un essai sur les surfaces de haute qualité et critiques. Recourir à une main-d'œuvre suffisamment qualifiée, appliquer sans à-coups et ne pas interrompre la mise en œuvre. Couvrir soigneusement les surfaces ne devant pas être traitées afin de les protéger contre les projections.

Procurer un équipement de protection individuelle.

Mélanger soigneusement l'HUILE DURE PRO jusqu'au fond du pot avant l'emploi.

Sur une même unité de surface, employer uniquement des pots issus du même lot de fabrication. Mélanger les pots issus de lots différents entre eux avant d'entamer l'application.

La finition satin-mat peut être colorée avec maximum 20 % de Lasure à l'huile teintée. Mélanger la quantité nécessaire en une fois dans un seau. Faire d'abord un essai sur le support original. Veuillez noter que les vernis teintés sont plus difficiles à appliquer de manière égale et à entretenir.

Ne pas appliquer dans des conditions humides ni sur des surfaces chauffées.

Température minimale pendant la mise en œuvre : +18°C. Pendant le séchage, veiller à maintenir une aération et une température ambiante suffisantes, ne pas laisser la température baisser. Les couches fraîches doivent être ménagées, protégées des liquides, des salissures et de la poussière.

4-Application

Appliquer au pinceau plat, au spalter, à la brosse à vitrifier, au rouleau à vitrifier ou au pistolet (basse pression, haute pression, Airmix).

Appliquer en couche fine, sans former d'excédent, régulièrement, dans le sens de la madrure. Une application trop épaisse ou

irrégulière perturbe le séchage et crée des imperfections. Ne pas former de cerne de rouleaux, de surcharge ni de raccord. • Si nécessaire, diluer avec maximum 3 % de DILUANT BALSAMIQUE. En cas d'inclusion de poussière ou de temps d'attente prolongé (> 1 semaine), effectuer d'abord un fin ponçage et dépolir. Ranger les chiffons imbibés dans une boîte en métal hermétique en raison du risque d'auto-inflammation, veuillez consulter les indications de sécurité.

De même, en cas d'application au pistolet, éviter de former des couches épaisses et reprendre les excédents au pinceau, ne permettre à aucun « lac », excédent ou coulure de sécher. En cas de brouillard à base d'huile, veuillez prendre garde au risque d'auto-inflammation dans les nattes filtrantes des systèmes d'extraction.

5-Entretien et rénovation

Les traitements à l'huile à pores ouverts sèchent à cœur plus lentement, sont moins résistants en surface aux liquides, aux agents chimiques et aux rayures que les vitrificateurs et laques conventionnels. Ménager les surfaces fraîchement huilées et attendre au moins une semaine avant de les nettoyer (voir 2.4.1). Pour l'entretien courant, veuillez utiliser le LUSTRANT SOLS dans l'eau de nettoyage. Les surfaces usées, après nettoyage et ponçage, peuvent être retraitées dans le système.

6-Nettoyage des outils

Nettoyer soigneusement le matériel, les outils et les vêtements immédiatement avec le DILUANT BALSAMIQUE.

CARACTÉRISTIQUES IMPORTANTES POUR LA PHYSIQUE DU BÂTIMENT

Densité 20°C: 0,9 kg / L

Viscosité 20°C: env. 100 s (coupe 3 mm) NBN EN ISO 2431

Brillance à 85°: semi-brillant (satin-mat) NBN EN ISO 2813

Point éclair: > 61°C

SÉCHAGE

En climat normal (20°C et 50% hygrométrie), sec au toucher et pouvant être traversé avec des protections au plus tôt après 24 heures. Résiste au blocage après quelques jours, éviter d'appliquer en excédent et de former des adhérences, notamment dans les fentes de parquet et les joints. Attendre au moins une semaine avant d'installer les meubles et les tapis, un temps d'attente plus long est avantageux.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

FICHE TECHNIQUE HUILE DURE PRO BLANCHIE

CONSOMMATION

Sur du bois dur et imprégné pour sols, la consommation est d'environ 0,04 L par m². Déterminer la consommation sur le bois de mobilier, le liège et les carrelages en faisant un essai.

CONDITIONNEMENTS

750 ml code

2,5 litres code

RECYCLAGE

Éviter le rejet dans l'environnement. Éliminer les résidus et les récipients vides conformément aux prescriptions légales.

Code de déchets CED: 080111 7.

STOCKAGE

Dans le bidon original hermétiquement fermé, se conserve au minimum pendant 24 mois. Refermer hermétiquement les bidons ouverts. Ne jamais transvaser dans un récipient ne résistant pas aux solvants.

CONSIGNES DE DANGER

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Contient de l'essence d'oranges. Peut produire une réaction allergique.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Les chiffons, papiers et autres matériaux absorbants qui sont imprégnés peuvent présenter un risque d'inflammation ; les stocker et les éliminer dans un récipient fermé et ininflammable. Indications de danger : Instructions de sécurité : Tenir hors de portée des enfants. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Consulter la fiche de données de sécurité CE. La fiche de données de sécurité est disponible sur demande.

Déclaration Par ces informations techniques, nous apportons nos conseils, basés sur nos connaissances et notre expérience pratique. Toutes les consignes sont données sans engagement et ne dispensent pas l'entreprise de mise en œuvre de vérifier elle-même l'aptitude du produit et de choisir la méthode de

mise en œuvre en fonction du support. Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications techniques au fil du développement du produit. Des additifs d'une autre marque, pour la mise en teinte, la dilution, etc., ne doivent pas être utilisés. Vérifier les teintes avant la mise en œuvre. Au moment de la parution d'une nouvelle édition, la présente fiche technique perd automatiquement sa validité. Les indications contenues dans les fiches de données de sécurité CE, dans leur dernière édition, font foi pour la classification conformément au règlement sur les substances dangereuses, pour l'élimination, etc.

Règlementation européenne COC
Valeurs limites Cat A/e 400 g/l 2010
contient 400 g/l maximum COV



Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

FICHE TECHNIQUE HUILE MINERALE

PROPRIETES

Cuisson de résines et d'huiles naturelles de haute qualité. Confère au support une protection satinée, microporeuse, hydrofuge, avec une bonne résistance mécanique. Adaptée aux supports minéraux absorbants en intérieur comme imprégnation et comme finition.

Attention : Les huiles séchant par oxydation, l'incoloré, le blanc, le bleu et les couleurs claires peuvent jaunir. Le jaunissement est particulièrement marqué en cas d'absence de lumière et en cas de recouvrement par des tapis etc..

COMPOSITION

Hydrocarbure hautement raffiné sans aromatiques, cuisson d'huile de ricin et de résine de colophane, huile de carthame, ester de résine de colophane, pigments selon coloris, agent matifiant, microcire, oxyde de zinc, montmorillonite, liant, anti-moussant, siccatifs de cobalt calcium et manganèse, antioxydant.

MISE A LA TEINTE DE L'HUILE MINERALE

Nous recommandons de mélanger dans l'HUILE MINERALE de la LAQUE MATE SATINEE 1115 teintée. Le pourcentage de laque dans l'huile peut varier de 5% à 30% maximum. Attention ! Même avec 30% de laque dans l'huile, on n'obtient pas un aspect uniforme. Ce n'est pas une « peinture sols » !

Il est également possible de commander l'huile teintée en usine (d'après RAL ou NCS). Délai à prévoir.

MISE EN ŒUVRE

1- Préparation du support

Le support doit être sain, propre, neutre au niveau alcalinité et sec (humidité acceptable : < 1,5 CM% pour les chapes ciments et < 0,5 CM% pour les chapes anhydrites, < 0,3 CM% pour les chapes anhydrites sur sols chauffants). Le sol doit être poncé selon les recommandations du fabricant et dépoussiéré. Poncer les chapes anhydrites jusqu'au grain 60.

Important : Après le ponçage de finition, le sol doit être homogène, lisse mais absorbant. La surface de la chape doit être conforme à une chape de qualité exploitable. Les supports friables, sablonneux doivent être traités au préalable avec un fixatif adapté puis enduits.

En cas d'application sur chauffage au sol neuf, le support doit être mis en chauffe par paliers successifs puis laissés à température maximale pendant 3 jours. Arrêter le chauffage au sol 24 heures avant l'application (l'hiver laisser au minimum). 72 heures après application remettre en route le chauffage progressivement (température de l'eau par paliers de 5°C par jour, température maximale 30°C).

2- Première application

Les supports très absorbants (terres cuites, et chapes anhydrites) doivent être imprégnés au préalable avec l'HUILE D'IMPREGNATION solvantée, sinon il risque d'y avoir des taches ou des marques. Eviter une saturation du support ! Il ne doit pas rester d'huile d'imprégnation en surface.

Sur les supports normalement absorbants appliquer une fine couche d'HUILE MINERALE au rouleau laqueur en croisant, à la brosse ou au chiffon. Sur terres cuites et carreaux ciment essuyer impérativement les excédents d'huile (il ne doit pas rester de traces d'application).

3- Couche intermédiaire et finition

Après deux couches en croisant au rouleau laqueur ou à la brosse. Sur supports faiblement absorbants (terrazo, pierres naturelles etc..) appliquer une à deux fines couches avec un mouilleur. Faciliter éventuellement l'application en diluant avec le DILUANT BIOFA.

Attention ! Les chapes anhydrites ne sont pas résistantes à l'eau, il faut veiller à appliquer une épaisseur suffisante d'HUILE MINERALE.

4- Nettoyage des outils

Immédiatement après utilisation avec le DILUANT. Le diluant peut être réutilisé après décantation.

5- Nettoyage et entretien des surfaces

Nettoyage à sec au balais, chiffon, Mopp ou aspirateur. Nettoyage en humide avec produit au pH neutre avec de l'eau tiède. Nous préconisons le NACASA 4010.

Important: Effectuer un essai préalable ! Mélanger les pots de numéros de charges différents avant utilisation ! Pendant l'application et durant le temps de séchage, veillez à bien ventiler et aérer les locaux ! Le non-respect de ces consignes peut engendrer des odeurs persistantes ! Ne pas appliquer par moins de 16°C !

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

FICHE TECHNIQUE HUILE MINERALE

SECHAGE

Hors poussières après 6 à 12 heures, recouvrable après 16 à 24 heures (20°C / 50-55% d'hygrométrie). Les sols sont praticables avec modération après 3 jours, secs à cœur après 7 à 14 jours. Une température adéquate et une bonne aération accélèrent le séchage. Des perturbations du temps de séchage peuvent avoir lieu avec des températures trop basses, une humidité excessive de l'air ou du support.

CONSOMMATION/RENDEMENT PAR COUCHE

1ère couche 80-120 ml/m² (8 à 12 m²/litre)

2ème et 3ème couche 60-100 ml/m² (10 à 16 m²/litre).

La consommation et le rendement peuvent varier et sont fortement dépendants de l'absorption et de la structure des supports.

STOCKAGE

Stocker au frais et au sec, emballages bien fermés. La formation d'une peau est possible, à éliminer avant réutilisation. Passer éventuellement au tamis.

CONDITIONNEMENTS

1 litre, 2,5 litres, 10 litres.

CONSIGNES DE DANGER

Nocif pour les organismes aquatiques, avec des effets à long terme pour l'environnement. Contient du cobaltbis (2-ethylhexanoate). Peut provoquer des réactions allergisantes.

CONSIGNES DE SECURITE

Laisser sécher les chiffons imbibés sur des surfaces non inflammables ou les tremper dans de l'eau avant de les laisser sécher à l'air (risque d'auto inflammation). Le produit en lui-

même n'est pas auto inflammable. Garder hors de portée des enfants. Lire les consignes avant utilisation. En cas de malaise, appeler immédiatement le centre anti-poisons ou un médecin. En cas de consultation d'un médecin, montrer l'étiquette ou les symboles de danger. Eviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. En cas de contact avec la peau, laver abondamment à grande eau et au savon. N'utiliser que dans des zones bien aérées pendant l'application et durant le séchage. En cas d'application au pistolet veillez à une extraction adaptée, porter un masque respiratoire adapté et des gants appropriés ! Des échauffements ou nébulisations peuvent engendrer des vapeurs ou mélanges aérosols explosifs. Porter un masque en cas de ponçage ! Eviter le rejet dans l'environnement ou les canalisations. Une odeur caractéristique peut émaner, du fait de l'utilisation de matières premières naturelles.

Informations complémentaires sur la fiche de données de sécurité.

RECYCLAGE

Les résidus liquides et les contenants non vidés doivent être recyclés en déchèteries selon les réglementations locales ou nationales en vigueur. Les matériaux imbibés peuvent être mis dans les ordures ménagères après séchage. Ne donner à recycler que les emballages vides et nettoyés.

AVV- Code de recyclage européen des déchets : 08 01 11*

Règlementation Union Européenne C.O.V.
Valeurs limites Cat. A/i : 500 g/l 2010
Contient 490 g/l maxi

GISCODE : Ö 60+



Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

FICHE TECHNIQUE HUILE MINÉRALE

L' HUILE MINERALE BIOFA code 2100 est un produit de la gamme spécifique, qui nécessite une bonne connaissance de la nature du support, et dont la mise en œuvre doit respecter certaines règles :

SUPPORTS CONCERNÉS

Supports minéraux bruts exclusivement (bétons, ragréages, chapes..) sans plastifiants, ni imperméabilisants ou autres produits ou revêtements qui empêcheraient l'huile de pénétrer.

MISE EN ŒUVRE

1- Sous couche

L'ancienne sous couche code 3760 qui était recommandée uniquement sur les supports très absorbants a été retirée de la gamme, à cause de trop nombreuses mises en œuvre ou elle n'était pas nécessaire, ce qui entraînait un support bloqué et une application trop pelliculaire de l'huile minérale en finition. Dorénavant, quelle que soit l'absorption du support, l'huile minérale s'applique directement, quitte à mettre une couche de plus.

2- Finition

Appliquer l'huile minérale en fines couches espacées de 24 heures environ (à 18°C et 50-55% d'hygrométrie).

Ne pas appliquer l'huile minérale en incolore (fort jaunissement ultérieur). L'huile minérale doit être teintée avec les laques solvantées pour intérieur codes 10xx, à l'exception du blanc code 1115. Ces laques peuvent être teintées d'après les coloris des nuanciers RAL, NCS ou EUROTREND. Mélanger 5% à 30% de laque teintée dans l'huile minérale. Avec un pourcentage de 30% de laque dans l'huile, la mise en œuvre est assez délicate, et l'aspect ne sera en aucun cas opacifiant comme une peinture sol.

Nous recommandons d'incorporer la laque dans un pourcentage compris entre 5% et 15% maximum. L'application doit se faire à la brosse ou au spalter, de manière « irrégulière » comme un glacis mural. Ne pas appliquer au rouleau de manière uniforme. Ne pas teinter en blanc, une finition blanchâtre est impossible avec cette huile. Sa mise en œuvre sur un support blanc ou très clair sans le colorer est impossible également, à cause du jaunissement ultérieur.

ENTRETIEN

Avec NAPLANA code 2085 mélangé à de l'eau. Se référer aux consignes figurant sur la fiche technique du NAPLANA. Ne pas mettre de NAPLANA durant les 3 premières semaines après application de l'huile.

FICHE TECHNIQUE PÂTE BLANCHE

PROPRIETES

La Pâte colorante blanche est une base pigmentaire concentrée pour éclaircir toutes les huiles solvantées ou sans solvants BIOFA. Cette pâte blanche n'est pas destinée à procurer un aspect blanchi, mais permet aux essences de bois clairs de rester clairs. Les essences de bois claires, feuillus et conifères, gardent ainsi leur teinte naturelle. Le jaunissement ultérieur est également fortement atténué

COMPOSITION

Dioxyde de titane, hydrocarbures sans aromatiques hautement raffinés, alumine, liant, montmorillonite, antimoussant.

MISE EN ŒUVRE

Bien remuer la pâte, et l'incorporer dans l'huile (maximum 10%). Mélanger le produit afin d'obtenir une teinte homogène, renouveler l'opération de temps en temps pendant la mise en œuvre. Respecter les consignes de mise en œuvre des différentes huiles ! D'une manière générale effectuer un essai préalable, c'est très important sur les placages et sur les bois foncés et à grandes pores. Veillez à un ponçage soigné des bois, les traces de ponçage sont révélées lors de l'huilage !

Important ! Pendant l'application et durant le séchage, veillez à bien ventiler et aérer les locaux ! Ne pas appliquer en dessous de 16°C !

NETTOYAGE DES OUTILS

Diluant BIOFA immédiatement après utilisation.

STOCKAGE

Stocker au frais et au sec, à l'abri du gel, emballages bien fermés.

CONDITIONNEMENTS

150 ml bouteille en verre.

RECYCLAGE

Les résidus liquides et les contenants non vidés doivent être recyclés en déchèteries selon les réglementations locales ou nationales en vigueur. Les chiffons imbibés et petits résidus peuvent être intégrés dans les ordures ménagères après séchage. Ne donner à recycler que les emballages vides et nettoyés.

AVV- Code de recyclage européen des déchets : 08 01 11*

CONSIGNES DE DANGER

Le contact répété avec la peau peut provoquer fragilisation et gerçures

CONSIGNES DE SECURITE

Garder hors de portée des enfants. Eviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. En cas de consultation d'un médecin, montrer l'étiquette ou les symboles de danger. N'utiliser que dans des locaux bien aérés. En cas de contact avec la peau, laver abondamment à grande eau et au savon. Veiller à protéger la peau de façon adéquate. Eviter le rejet dans l'environnement, les canalisations ou dans la terre.

Informations complémentaires sur la fiche de données de sécurité

Contient 540 g/l de COV

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

Avantages d'une utilisation de HM1

Pour le traitement du bois, HM1 propose de nouvelles propriétés aussi bien biologiques que techniques qui ont été développées et testées depuis plus de 15 ans par notre département de recherche *Masid-Gesellschaft für angewandte Umweltforschung*.

1. HM1 n'émet aucune vapeur toxique ni autres substances et peut donc être utilisé sans réserve dans des pièces fermées.
2. De par son caractère écologique, HM1 convient particulièrement aux allergiques, aux asthmatiques, aux enfants souffrant de faux croup, aux malades en général et aux enfants en bas âge.
3. Aucune mesure de protection n'est nécessaire ni pour l'utilisation ni pour l'élimination.
4. Les outils ou récipients utilisés peuvent être rincés à l'eau.
5. HM 1 peut être stocké indéfiniment et n'a pas à être protégé du gel ou de la grosse chaleur.
6. HM 1 est aussi un retardateur de flamme (jusqu'à la profondeur de pénétration).
7. HM 1 laisse pénétrer l'humidité, contribuant ainsi à un équilibre nécessaire.
8. HM 1 ne s'éaille pas. Une deuxième application peut donc se faire sans avoir à poncer.
9. HM1 consolide et solidifie le bois abimé.
10. HM 1 est livré sous forme de concentré à diluer dans l'eau.
11. Il faut insister tout particulièrement sur toutes les facettes de la protection du bois apportée par HM et les nombreuses applications qui en découlent. (Traitement du bois contre les insectes et les champignons, effet retardateur de flamme, protection contre les ultra-violet, finissage du bois, restauration).
12. On retiendra également que HM1 convient tout particulièrement pour la restauration de vieux immeubles ou monuments historiques parce qu'il consolide et solidifie le bois abimé (voir la lettre de recommandation du château d'Eltz et le rapport d'expertise du Fraunhofer Institut).
13. De plus, HM1 peut être utilisé aussi en extérieur pour une première imprégnation avant de procéder à une application hydrofuge.
14. On soulignera que, de par son nouveau principe actif (voir information sur le produit), l'efficacité de HM1 ne s'affaiblit pas avec le temps mais se renforce.
15. HM1 ne demandant ni prétraitement du bois ni fixation, il en résulte une grosse économie de produits supplémentaires et de temps.
16. De plus, HM1 peut être coloré à volonté, de préférence avec des pigments non toxiques.
17. L'absence de problèmes et la simplicité de ce nouveau procédé, permettant de réaliser d'appréciables économies, sont des critères de choix très importants.
18. Compte tenu de la non toxicité du produit, il n'existe aucun problème d'élimination.
19. HM1 est un indicateur lorsque le bois a été touché par des champignons colorants, champignons de bleuissement par exemple. Le bois peut alors être traité sans substances toxiques en le ponçant et en procédant à une nouvelle application de HM1 pour éviter tout problème ultérieur.

HM1 est à l'heure actuelle le seul traitement du bois au monde qui possède ces propriétés.

HM 1 contribue à ce que la terre reste habitable dans l'avenir également.

Les indications données sur le produit, son utilisation et ses propriétés reposent sur les connaissances tirées du travail de recherche et développement. Dans l'impossibilité d'en livrer tous les détails et compte tenu du fait que nous n'avons aucune influence sur la manière dont le produit sera utilisé, cette fiche technique n'est donnée qu'à titre informatif

Importateur France
EUROP LABO
F 67610 LA WANTZEAU
Email: biofrance@eurolabo.com

Protégeons la vie

HM1

Innover avec la nature

Un traitement du bois non toxique

Protection du bois préventive et curative

Pour tous les bois intérieurs

Nouveau principe actif



Sans substances toxiques
Et donc utilisable en contact
alimentaire ou en présence
d'allergiques, de patients, etc.
Consolidation du bois
Retardateur de flamme

Protection préventive et
curative :
Anti-xylophages
(Fraunhofer Institut)
(Indonesian Institute of
Sciences- Test
Powder Post Beetle)
Antifongique

Un produit au service de la vie



HM1

Un traitement du bois non toxique pour tous bois intérieurs, doté d'un nouveau principe actif

- préventif et curatif
- non toxique
- Solidifie les bois abîmés
- biodégradable
- Antiallergique
- de couleur neutre
- utilisable en pièces non aérées
- Protection de la planète
- Pour les générations futures
- Pour votre santé

D'intensives recherches sur des produits porteurs d'avenir ont débouché sur une nouvelle conception de la protection du bois :

Sur la base d'une philosophie qui reconnaît l'interdépendance et l'interaction de tout ce qui est vivant, la société Masid-Gesellschaft für angewandte Umweltforschung (spécialisée dans la recherche écologique appliquée) a su trouver les moyens de remplir son objectif qui est de remplacer les produits toxiques, menaçant l'homme et la nature, par des produits qui protègent l'environnement et la vie. C'est ainsi qu'est née une nouvelle conception de la protection du bois.

« Le bois non traité est une matière organique morte que la nature s'emploie à recycler judicieusement et qui est mangé par certains insectes ou champignons. Ces derniers transforment le bois à travers leurs excréments en matières premières précieuses qui constituent à leur tour une base nutritive essentielle aux plantes. Les plantes, quant à elles, sont d'importance vitale pour l'homme et les animaux, puisqu'elles jouent dans leur alimentation un rôle de premier plan et rendent la terre habitable. Malheureusement, les insectes et les champignons ne peuvent pas faire la différence entre le bois mort qu'ils trouvent dans la nature et le bois que nous conservons à des fins précises. Notre objectif était donc de trouver un traitement du bois qui n'éradique pas les insectes et les champignons mais garantit que les bois que nous utilisons ne soient pas dégradés par les vermouleurs et les moisissures. En mettant au point HM1, nous avons développé une substance qui rend le bois méconnaissable pour les insectes et les champignons (voir principe actif). Nous pouvons donc nous passer de substances toxiques et protéger ainsi aussi bien le bois que les insectes qui ont leur rôle à jouer ! »

Propriétés biologiques

1. HM1 est biodégradable à 100 %. Son utilisation et son élimination ne posent aucun problème pour l'environnement.
2. HM1 est apte au contact alimentaire. Il n'existe aucun risque de toxicité même en contact direct.
3. HM1 ne pose aucun problème aux abeilles qui font pourtant partie des insectes utiles les plus sensibles.
4. HM1 est exempt de toute substance toxique parce qu'aucune de ces substances n'y a été ajoutée.

C'est pourquoi HM1 peut être utilisé même dans des zones de protection naturelle ! Le test mené à l'université technique de Darmstadt a permis de prouver que HM1 ne contient pas d'hydrocarbures chlorés ni de solvants organiques.

Remarques :

Une moisissure qui se serait formée dans le bidon, s'il est resté trop longtemps ouvert par exemple, n'est pas un signe de mauvaise qualité mais un indicateur de la pureté biologique puisqu'il a été possible de renoncer complètement aux conservateurs. Il est facile d'enlever les moisissures à la surface du produit avant d'en poursuivre l'utilisation.

HM1 Une protection du bois non toxique

Protection du bois préventive et curative, utilisable pour les bois intérieurs et dotée d'un nouveau principe actif

Information produit

I. Type de produit

Produit de protection du bois naturel, non toxique et pouvant se diluer dans l'eau, fabriqué à partir de matières premières renouvelables et selon un procédé breveté au niveau international.

II. Composition

Le produit contient des composés végétaux et minéraux qui ne sont toxiques ni individuellement ni en combinaison : Oxyde d'aluminium, palmitate de potassium, silice, oxyde de magnésium, chlorure de potassium, acides gras et eau

III. Domaines d'application

1. Protection du bois préventive et curative
2. Finissage de la surface du bois, dont la structure naturelle reste visible
3. Restauration (consolidation) de bois vieux et abîmés
4. Protection contre les ultra-violets : pas de teinte grisâtre, pas de blanchissement
5. Produit d'entretien et de nettoyage pour les bois traités avec du HM1

IV. Nouveau principe actif

HM1 agit à travers un processus de cristallisation qui rend le bois traité méconnaissable pour les parasites jusqu'à la profondeur de pénétration. Ils ne peuvent donc plus identifier le bois en tant que tel. De la même manière, les substances nutritives ne sont plus non plus identifiables pour les insectes nuisibles qui se trouvent déjà dans le bois. De même, la modification du milieu et des conditions de vie des champignons se trouvent modifiées, ce qui empêche leur croissance.

HM1 peut donc renoncer à toute forme de pesticides, insecticides et autres substances toxiques.

V. Secteurs d'utilisation

Utilisable pour tous les bois d'intérieur. En extérieur, une application hydrofuge supplémentaire est nécessaire.

VI. Utilisation

a) Préparation du produit prêt à l'emploi :

HM1 est 10 fois concentré. Il faut donc le diluer avec dix volumes d'eau équivalents.

Exemple : 10 litres de concentré HM1 donnent 100 litres de HM1 prêt à l'emploi. – Bien mélanger –

1 L de produit prêt à l'emploi est suffisant pour environ 5 m² à raison de deux applications. Rapport minimal volume/surface : 200 ml/m². Bien mélanger le concentré avant de verser.

b) Application :

Pinceau, trempage, vaporisation ou autoclave. Après le séchage, renouveler l'application. Le bois est sec lorsque l'eau s'est évaporée. Pour le bois très abîmé (vieilles poutres ou vieux meubles), l'application peut être renouvelée plusieurs fois dans le but de restaurer et de consolider le bois. En règle générale, HM1 ne colore pas le bois mais lui confère toutefois une surface légèrement brillante.

- Faire un essai sur une partie non visible -

Précautions d'emploi :

Pour le bois déjà touché, on veillera à ce que toutes les parties atteintes soient imbibées de produit. HM1 pénètre à travers les galeries forées par les insectes jusqu'au cœur du bois et, du fait du processus de cristallisation, ceux-ci ne reconnaissent plus les substances alimentaires et meurent de faim. Lorsque le bois est très atteint, il est nécessaire d'imbiber complètement les galeries, voire de raboter le bois. Il peut être préférable de confier ce type de travaux à un spécialiste. Pour pouvoir agir, HM1 doit être appliqué sur un bois non traité. Il faudra donc avant d'appliquer HM1 enlever d'éventuelles substances hydrofuges tout comme les saletés. Comme tous les autres produits salins et/ou pouvant être dilués dans l'eau, HM1 ne doit pas être transporté ou stocké dans des bidons en fer ou en acier carbonisé ou autres matériaux oxydables ! Avant le traitement d'objets en bois avec HM1, on enlèvera toutes les parties en fer ou oxydables. De plus, HM1, comme tous les produits salins solubles dans l'eau, ne doit pas être appliqué à l'aide d'appareils ou d'outils en fer, en acier carbonisé ou autres matériaux oxydables. ATTENTION ! Protéger les parties en métal pouvant être touchées !

En cas de contact, laver les parties en métal immédiatement. Une floculation éventuelle n'a aucune incidence sur l'efficacité du produit.

ATTENTION :

Comme pour tous les autres types d'application, bien protéger les parties exposées en verre ou en métal par exemple, avant d'utiliser WB1, à moins de vouloir un effet de patine spécifique au métal. En cas d'éclaboussures, passer un chiffon humide pour enlever WB1.

Utilisation contre les champignons et notamment la mérule.

WOOD-BLISS 1 en dilution 1 :3 - 2 applications. En fonction de l'intensité et de la profondeur, procéder à un traitement supplémentaire avec WOOD-BLISS 1 concentré.

De par sa composition à base de substances naturelles et sa fabrication selon un procédé breveté, WOOD-BLISS 1 pénètre d'après nos observations dans les champignons et son alcalinité a un effet immédiat sur l'organisme acide typique du champignon. En séchant et à travers le phénomène de cristallisation qui se produit, les champignons meurent à cause de la destruction mécanique de la structure des cellules.

Au bout de quelques semaines, il peut se former une couche blanchâtre (cristallisation, dépôt), ce qui est un signe d'efficacité. Là où le bois est visible, on pourra enlever cette couche dans la mesure où elle n'est pas souhaitée pour des raisons esthétiques (par exemple avec une brosse, une spatule, un ponceur, etc.). On pourra aussi traiter le bois avec une couche d'huile (par ex. huile de lin, standolie, vernis à l'huile de lin) ou de cire. Ce traitement rend la surface cristalline invisible et permet aussi de protéger le bois contre l'humidité. En cas de recours à une autre protection contre l'humidité, traiter le bois à un endroit peu visible pour éviter toute incompatibilité.

WOOD-BLISS 1 peut provoquer une altération de la couleur sur certains bois, comme le chêne, qui disparaît toutefois en 5 mois environ comme l'ont prouvé des études menées en Allemagne et en Suisse.

Application

Préparation

Enlever toutes saletés et substances hydrofuges ainsi que d'anciennes couches de produits. Bien protéger les parties en métal !

Traitement en dilution 1 :3

1. Un volume de WB1 (bien mélanger le concentré avant de verser) et 3 volumes d'eau
2. Passer au pinceau, au rouleau, tremper ou recouvrir d'eau, puis laisser sécher jusqu'à ce que l'humidité se soit évaporée. Répéter le traitement si nécessaire d'après les indications fournies.

Traitement concentré

1. Bien mélanger WOOD-BLISS 1
2. Appliquer WOOD-BLISS 1 au pinceau, au rouleau, par trempage ou en recouvrant d'eau. Toutes les parties du bois doivent être recouvertes de WOOD-BLISS 1.
3. Appliquer WOOD-BLISS 1 en remplissant les galeries ou trous forés par injections.
4. Durant le séchage, veiller à ce que les bois traités ne se touchent pas. Ils colleraient.
5. Le bois ainsi traité doit sécher jusqu'à ce que la surface ne soit plus collante.
6. Répéter ce traitement en fonction des indications fournies.

Mesures de protection

Il est recommandé de porter des gants et des lunettes de protection durant les applications à cause de l'alcalinité du produit (comme pour certains savons ou produits à base de soude). (Après séchage, WB1 est neutre !). Si le produit pénètre dans l'œil, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau et consulter éventuellement le médecin. En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et mettre de la crème.

Nettoyage

Dès après utilisation, laver à l'eau tous les appareils et objets ayant été au contact de WB 1.

Stockage

Bien refermer le bidon pour éviter que le produit ne se solidifie. WOOD-BLISS 1 peut être stocké indéfiniment, indépendamment de la température ambiante.

Élimination

Une fois solidifié, WOOD-BLISS 1 peut être mis dans les ordures ménagères.

Propriétés biologiques

1 WOOD-BLISS 1 ne contient aucune substance problématique du point de vue de la toxicologie. Des enquêtes le prouvant ont été menées par TÜV, Ökotec, TU Hamburg-Harburg, Lafu GmbH

2 WOOD-BLISS 1 n'a pas à être signalé au titre de la réglementation allemande sur les substances dangereuses (article 4).

3 N'émet pas de vapeurs à part la vapeur d'eau – Pas d'émissions propres –

4 Apte au contact alimentaire et au contact avec les abeilles

Les indications données sur le produit, son utilisation et ses propriétés reposent sur les connaissances tirées du travail de recherche et développement. Dans l'impossibilité d'en livrer tous les détails et compte tenu du fait que nous n'avons aucune influence sur la manière dont le produit sera utilisé, cette fiche technique n'est donnée qu'à titre informatif.

Importateur France

EUROP LABO

F 67610 LA WANTZENAU

Email: biofafrance@europlabo.com

WOOD

BLISS 1



La protection du bois demande réflexion !

Protection du bois



Une solution ...toute naturelle Un procédé breveté

Sans insecticides ni fongicides Sous certifications internationales

Homologué en Suisse pour le secteur de la construction

Sans substances toxiques

Et donc utilisable à proximité

d'aliments ou en présence

d'animaux (ruches et étables ou

écuries par exemple)

Consolidation du bois

Réduction d'émissions toxiques

existantes – Le produit lui-même est

sans émission.

Protection :

Anti-xylophages

(Capricorne des maisons EN 46)

Antifongique

(EN 113)

Anti-termites

(voir test MLF – Mississippi Forest

Laboratories/Etats-Unis)

Protection ignifuge

(voir test UL aux Etats-Unis et EMPA en Suisse)



La protection du bois demande réflexion !

Tous les ans au retour du printemps, les barrières de nos jardins en fleurs dégagent l'odeur pestilentielle mais manifestement *incontournable* du carbolineum.

Il y a quelques années encore, revêtements en bois profilés et poutres étaient traités sans hésitation avec des produits toxiques tels que PCB et lindane, amenant ainsi ces substances jusque dans les pièces à vivre. On connaît les nombreux articles publiés sur des familles tombées malades, sur des maisons devenues inhabitables et sur les longs procès de dédommagement rarement couronnés de succès. Même si ces substances ont été en grande partie interdites dans les produits de protection du bois, tout en les remplaçant d'ailleurs par d'autres à peine moins dangereuses, nous allons devoir faire face ces prochaines années à une véritable avalanche de déchets toxiques lorsque les appartements et maisons concernées seront rénovés. De plus, les bois imprégnés en autoclave qui servent à fabriquer charpentes et palissades, équipements de terrains de jeux, bordures de plates-bandes et de chemins tout comme pavements en bois vont poser un vrai problème à l'environnement. Ces bois finiront par atterrir dans nos décharges, y seront stockés sans plus de précautions ou bien brûlés mais nous continuerons à subir les effets négatifs de leurs émissions toxiques.

Nous nous étions fixés comme tâche de mettre au point un produit de protection du bois qui ne tue pas les insectes et les champignons et tiennent compte de leur rôle important au sein des cycles naturels mais garantis par ailleurs que les bois utilisés ne soient pas détruits par ces insectes et champignons. Sur la base d'une philosophie qui reconnaît l'interdépendance de tout ce qui est vivant, nous en sommes venus à développer une nouvelle conception de la protection du bois.



En développant WOOD-BLISS 1, nous avons inventé une substance qui a pour effet que les insectes et les champignons ne reconnaissent pas le bois. Nous n'avons donc besoin ni de substances toxiques ni de substances contestées tels que le borax (borate, acide borique) ou les matières odorantes qui peuvent provoquer des réactions allergiques et ce procédé nous permet donc de préserver et le bois et les insectes qui ont aussi leur rôle à jouer.

Dans de nombreux secteurs de la vie quotidienne, des produits toxiques pour l'homme et la nature sont maintenant remplacés par des produits qui préservent la nature et la vie. La protection de notre environnement, de notre santé et de notre qualité de vie ne doit pas en rester au stade d'une philosophie mais devenir un objectif existentiel.

WOOD BLISS 1



La protection du bois demande réflexion !

Type de produit

WOOD-BLISS 1 est un produit sans solvants, se diluant dans l'eau, fabriqué à partir de matières premières renouvelables et garantissant une protection pour le bois, contre le feu et les termites.

Composants

WOOD-BLISS 1 se compose de substances minérales et végétales telles que carbonate de potassium, silice, cellulose, abiétique, sucre de bois et eau.

Nouveau principe actif

Un processus de cristallisation soustrait au bois jusqu'à la profondeur de pénétration les substances nutritives recherchées par les insectes nuisibles. Après le traitement, les parasites ne peuvent plus identifier le bois en tant que tel et ne le considèrent donc plus comme une source potentielle de nourriture.



« Pourquoi y'a plus rien à manger ? »

Son action *anti-xylophage* à effet *immédiat* repose sur le fait que WOOD-BLISS 1 remplit les galeries que les insectes ont forcées et les rend incapables de bouger au contact du produit.

Domaine d'application

1 Protège le bois contre les insectes, les champignons, les termites et le feu (certifications internationales)

2 Ralentit en cas d'incendie l'expansion du feu et la formation de fumée

3 Possède un effet immédiat en cas d'attaque du bois par les insectes et les champignons

4 *Blocage des émissions toxiques sur des matériaux dérivés du bois sans émissions propres* : Les émissions de biocides considérés comme toxiques tels que PCP, lindane sur des supports en bois peuvent être réduites en utilisant WBI. Au bout de 30 jours et après 2 traitements avec WBI, ces émissions diminuent d'environ 50 % pour le lindane et le DDT et d'environ 70 % pour le PCP.

Utilisation

- Tous bois intérieurs
 - Tous bois extérieurs, à compléter par une protection supplémentaire contre l'humidité.
- Recommandation: Application d'une couche d'huile, par ex. huile de lin, standolie, vernis à l'huile de lin, etc.
- Dans les pièces habitées par des allergiques, des patients ou des enfants
 - Dans des lieux abritant des animaux (par ex. ruches, étables ou écuries)
 - Pour réduire les émissions de substances toxiques

Utilisation préventive

a.) Types d'utilisation

Protection contre les insectes et les champignons
WOOD-BLISS 1 en dilution 1 :3 à raison d'un volume de WBI pour 3 volumes d'eau : Appliquer deux couches de produit en laissant sécher entre deux (EN46 et EN 113).

Volume nécessaire : 200 ml/m²

Protection contre les termites :

WOOD-BLISS 1 en dilution 1 :3 à raison d'un volume de WBI pour 3 volumes d'eau : Appliquer deux couches de produit en laissant sécher entre deux.

(MFL = Mississipi Forest Laboratories, États-Unis)

Protection ignifuge

Pré-traitement : Appliquer une couche de WOOD-BLISS1 en dilution 1 :3 à raison d'un volume de WBI pour 3 volumes d'eau.

Traitement principal : Deux applications de WOOD-BLISS 1 concentré

(UL = Underwriters Laboratories, États-Unis, EMPA, Suisse)

Retardateur de flamme

WOOD-BLISS 1 en dilution 1 :3 à raison d'un volume de WBI pour 3 volumes d'eau - 2 applications

Réduction des émissions toxiques

2 applications en dilution 1 :3 (en laissant sécher entre deux) (Université de Hambourg-Harburg)

Les applications peuvent se faire au pinceau, au rouleau, par trempage ou bien en autoclave.

Conseil d'utilisation contre le capricorne des maisons

Localiser les parties touchées, éventuellement avec un stéthoscope

a : Imbibition des galeries : Injecter le produit dans les galeries à l'aide d'une seringue à injection classique, dotée d'une canule longue.

b : Imbibition par perçage : il est également possible de percer des trous de 2 à 3 mm de diamètre jusqu'au cœur du bois à des intervalles d'environ 15-20 cm et d'y procéder à des injections. En règle générale en dilution 1 :2.

Il est essentiel que le produit atteigne les parties touchées. Pour le traitement de poutres ou autres parties en hauteur : Avant l'injection, refermer les trous percés avec de la cire qui pourra être retirée lors d'applications décoratives ultérieures.

c: Dépôts de larves : Pour les éviter, retirer

éventuellement les anciennes applications et appliquer une couche supplémentaire de WOOD-BLISS 1 en dilution 1 :3 à raison d'un volume de WBI pour 3 volumes d'eau.

Consolidation du bois

Certains insectes et champignons rongent le bois, provoquant une perte de masse et de stabilité. WOOD-BLISS 1 remplit les galeries, consolide le bois effrité et se substitue à la masse de bois perdue, évitant ainsi une restauration chère, voire le remplacement complet du bois.